



Fonds pour l'Alphabétisation et
l'Education Non Formelle

**EVALUATION FINALE DU PROGRAMME DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES JEUNES DE 14
A 18 ANS DESCOLARISES DES COURS MOYENS ET
DES SORTANTS DES STRUCTURES D'EDUCATION
NON FORMELLE (PRCJ) 2018-2023**

Rapport final

Abdoulaye TOMTEPAMBO
Sociologue, spécialiste en genre, suivi-évaluation
de politiques, programmes et projets, chef de
mission

=====
Dr Boubacar ZOUNDI, Spécialiste en science de
l'éducation et en ingénierie de la formation
professionnelle

Décembre 2023

SOMMAIRE

ACRONYMES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
RESUMÉ EXÉCUTIF.....	6
INTRODUCTION GENERALE.....	10
1. MÉTHODOLOGIE	14
1.1 <i>Approches</i>	14
1.2 <i>Champ et critères d'évaluation</i>	14
1.3 <i>Barèmes d'appréciation</i>	15
1.4 <i>Les phases de l'étude</i>	16
1.4.1 Phase 1 : Préparation de la mission.....	16
1.4.2 Phase 2 : Enquête de terrain	19
1.4.3 Phase 3 : Traitement, analyse des données et rédaction du rapport ...	20
1.4.4 Difficultés rencontrées et mesures de correction	20
2. DESCRIPTION DU PROGRAMME ET ANALYSE DU DISPOSITIF DE FORMATION.....	22
2.1 <i>Présentation succincte du programme</i>	22
2.2 <i>Analyse du dispositif de formation</i>	24
3. ANALYSE DU PILOTAGE ET DU SUIVI-EVALUATION DU PROGRAMME ...	28
3.1 <i>Analyse du pilotage</i>	28
3.2 <i>Analyse du dispositif de suivi-évaluation</i>	31
4. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION.....	34
4.1 <i>Analyse de la pertinence du programme</i>	34
4.2 <i>Cohérence du programme</i>	37
4.3 <i>Analyse de l'efficacité du programme</i>	40
4.4 <i>Analyse de l'efficience</i>	76
4.5 <i>Analyse genre du programme</i>	77
4.6 <i>Effets/impacts du programme</i>	78
4.7 <i>Analyse de la durabilité</i>	80
4.8 <i>Analyse FFOM du programme</i>	81
CONCLUSION.....	84
RECOMMANDATIONS	84
BIBLIOGRAPHIE.....	86
ANNEXE.....	87

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

APC	Approche par les compétences
APENF	Association pour la promotion de l'éducation non formelle
API	Approche pédagogique intégratrice
BUCO	Bureau de la Coopération Suisse
CA	Conseil d'administration
CCA	Cadre de concertation des acteurs
COGES	Comité de gestion
CQB	Certificat de qualification de base
CQP	Certificat de qualification professionnelle
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités, menaces
FMQ	Formations modulaires qualifiantes
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle
DGEC	Direction générale des examens et concours
DGEFTP	Direction générale de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle
DGENF	Direction générale de l'éducation non formelle
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGFOMER	Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural
DPEPPNF	Direction provinciale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle
DREPPNF	Direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle
IRSAT	Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
PAEB	Programme d'appui à l'éducation de base
PAFAJA	Programme d'alphabétisation et de formation en faveur des adolescents, des jeunes et des adultes
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PNDES	Plan national de développement économique et social
PN-EFTP	Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels
PRCJ	Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle
PSEF	Plan sectoriel de l'éducation et la formation
SNDENF	Stratégie nationale de développement de l'éducation non formelle
SP/CNC	Secrétariat permanent de la commission nationale de la certification

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Contenu des critères d'évaluation.....	14
Tableau 2: Barème de notation	15
Tableau 3: Explication des barèmes de notation	15
Tableau 4: Répartition de l'échantillon qualitatif.....	17
Tableau 5: Répartition de l'échantillon par région, sexe et cohorte	19
Tableau 6 : Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 1.1	43
Tableau 7: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 1.2	44
Tableau 8: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 1.3	50
Tableau 9: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 2.1	59
Tableau 10: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 2.2.....	61
Tableau 11 : Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 3.1	62
Tableau 12: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 3.2.....	69
Tableau 13 : Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 3.3	70
Tableau 14: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 3.3.....	70
Tableau 15: taux d'exécution physique globale et niveau d'atteinte des extraits	73
Tableau 16: Taux moyen d'exécution financière du PRCJ.....	76
Tableau 17: synthèse des forces, faiblesses, menaces et opportunités du PRCJ.....	82

Liste des graphiques

Graphique 1: Appréciation du mode de sélection pour la formation par les apprenants	48
Graphique 2: Appréciation des formations intenses au centre par les apprenants ...	49
Graphique 3: Appréciation de la durée de la formation de consolidation des acquis	49
Graphique 4 : Appréciation globale de la satisfaction de la formation de consolidation des acquis.....	50
Graphique 5: Appréciation des contenus théoriques de la formation professionnelle	53
Graphique 6: Appréciation de la durée de la formation professionnelle.....	53
Graphique 7: Appréciation de la satisfaction d'ensemble de la formation théorique..	54
Graphique 8: Proportion des apprenants qui ont reçu une formation en entreprise ..	55
Graphique 9: Appréciation des travaux pratiques de la formation en entreprise	56
Graphique 10: Appréciation de l'organisation matérielle de la formation en entreprise	56
Graphique 11: Appréciation globale de la prise en compte des attentes de départ...	57
Graphique 12: Appréciation des apprenants sur la satisfaction des équipements reçus	61
Graphique 13: Appréciation des résultats des apprenants inscrits au CQB.....	64
Graphique 14: Appréciation des résultats des apprenants inscrits au CQP	65
Graphique 15: Proportion des apprenants qui ont accès à la terre.....	67
Graphique 16: Situation des apprenants après la formation	68
Graphique 17: Situation de l'insertion socio-professionnelle des apprenants.....	69

RESUMÉ EXÉCUTIF

❑ Contexte et justification

Le Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle (PRCJ) est un programme par lequel le FONAENF apporte sa contribution à l'amélioration de l'accès à une éducation non formelle de qualité et au relèvement du défi national de renforcement de l'employabilité des jeunes.

Il est mis en œuvre à travers un accord global de coopération signé en 2017 entre le Gouvernement du Burkina Faso et la Confédération Suisse dans le cadre du programme d'appui à l'éducation de base (PAEB). Il est sous la tutelle technique du Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN). La mise en œuvre s'appuie sur un dispositif multi-acteurs et sur la décentralisation.

Le PRCJ, d'une durée initiale de quatre (4) ans (2018-2021) a été prorogé jusqu'à juin 2023. La présente évaluation finale a pour objectif d'analyser la mise en œuvre globale du programme en lien avec la chaîne de résultats attendus aux fins de mesurer les performances, d'apprécier le programme dans son ensemble, de répondre aux préoccupations évaluatives courantes notamment l'efficacité, l'efficacités, les forces, les faiblesses et de tirer les enseignements à mettre en perspective.

❑ Méthodologie

La mission d'évaluation s'est fondée sur une approche participative et pragmatique par une prise en compte des différentes catégories de parties prenantes et une attention particulière sur les résultats attendus. Une méthode mixte a été adoptée. Elle a permis de mener 44 entretiens individuels auprès du FONAENF, de la coopération suisse, du ministère en charge de l'éducation de base, de l'APENF, des opérateurs de mise en œuvre, des entreprises formatrices, des formateurs et des comités de gestion.

Par ailleurs, par un questionnaire, 383 apprenants ayant achevé le processus de formation soit 108 de la cohorte 1 et 275 de la cohorte 2 ont été enquêtés. De ces apprenants, 73,15% sont des femmes/filles et 26,85% d'hommes de la cohorte 1 et 60% de femmes/filles et 40% d'hommes de la cohorte 2.

❑ Résultats

L'analyse triangulée des données révèle les résultats ci-après en fonction des critères d'évaluation contenus dans les termes de référence.

Pertinence

Le PRCJ est un programme fondamentalement pertinent. Cette pertinence est certifiée par l'ensemble des acteurs.

En effet, le programme est une réponse adéquate à une problématique majeure ; le désœuvrement et l'absence de perspective pour les jeunes.

Le PRCJ à travers la formation professionnelle, développe le capital humain, améliore l'employabilité des apprenants et contribue à la création d'entreprises (auto-emploi) et l'insertion socio-professionnelle.

Le programme est par ailleurs pertinent dans les métiers proposés car ceux-ci figurent dans la liste des 15 métiers porteurs.

On note par ailleurs la pertinence de l'approche du programme et de sa stratégie de mise en œuvre. En effet, l'approche duale, quoique nouvelle et en appropriation par les parties, est une réponse efficace au besoin d'assurer à la fois des compétences théoriques et pratiques aux apprenants afin de garantir une implémentation avec succès de leur projet au sortir des formations.

Le PRCJ est une innovation pertinente reconnue par les acteurs à travers le triptyque alphabétisation, formation professionnelle et insertion professionnelle qui a permis de couvrir tout le champ jusqu'à l'insertion socio-professionnelle de l'apprenant.

Cohérence

Le programme est très cohérent. Au niveau de la cohérence interne, on note une logique fonctionnelle entre les composantes du programme et un alignement avec le plan stratégique 2020-2024 du FONAENF et le programme d'appui à l'éducation de base au Burkina Faso 2016-2020 de la Coopération suisse.

Au niveau de la cohérence externe, le PRCJ est en adéquation avec les référentiels majeurs du Burkina Faso dans le secteur notamment la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation, le plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS) 2021-2025, le PSDEBS 2021-2025, le Plan sectoriel de l'éducation et de la formation 2017-2030, la Stratégie nationale de développement de l'éducation non formelle (2021-2025), la stratégie nationale genre 2020-2024, la Politique nationale d'emploi au Burkina Faso (PNE), la Politique Sectorielle Travail, emploi et protection sociale (PS/TEPS) 2018-2027, la politique nationale de développement du secteur privé. Par ailleurs, au niveau international, le PRCJ est en cohérence avec les objectifs de développement durables 4, 5 et 8 portant respectivement « éducation de qualité » et « égalité entre les sexes », « travail décent et croissance économique ».

Efficacité

La mise en œuvre globale des activités du programme est satisfaisante. *Le taux d'exécution physique est estimé à 89,65%.*

Au niveau des résultats, on note globalement une bonne performance du programme au regard du niveau d'atteinte des indicateurs proposés dans le cadre de résultats. *Le taux d'atteinte des extrants est évalué à 85,50% dont 98,33% pour l'effet attendu 1, 69% au niveau de l'effet attendu 2 et 89,16% pour l'effet attendu 3.* Les produits prévus ont été dans la grande partie fournis. L'évaluation finale donne un score de 4 sur 5 points (« résultat atteint ») pour l'ensemble des résultats.

Efficienne

L'indice d'efficience montre que le programme a été très efficace en ayant une performance physique élevée pour un peu plus de la moitié des ressources planifiées. Pour un taux d'exécution financière globale de 57,45% contre 89,65% d'exécution physique, l'indice d'efficience est de 0,64. L'indice d'efficience montre que le programme a été très efficace en ayant une performance physique élevée pour un taux de consommation des ressources un peu au dessus de la moitié.

Analyse genre

Le PRCJ a pris en compte le genre de manière systématique en visant comme objectif 50% de filles/femmes sur les quinze mille (15 000) jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle à former. Ainsi, plus que le quota de 30% recommandé, le PRCJ a privilégié la parité dans le recrutement et la formation des apprenants. Aussi, le programme est aligné sur la stratégie nationale genre et l'objectif de développement durable (ODD) 5 qui visent à parvenir à l'égalité entre les sexes en rendant les femmes et les filles plus autonomes.

Les données finales montrent que selon la cohorte, le programme a atteint pour l'ensemble des sortants 59,10% de filles/femmes à raison de 61% pour la cohorte 1 (2 548 sortants) et 57,21% pour la cohorte 2 (7 100 sortants).

Effets/impacts du programme

Il est trop tôt pour évaluer l'impact du PRCJ au regard du type de métiers des apprenants qui nécessitent des temps d'implémentation et de la date des dernières remises de kits d'installation courant septembre 2023. Néanmoins, on note que le programme a suscité un fort changement social avec l'enrôlement massif et la réussite des filles.

Le dispositif de formation promu par le PRCJ a pu améliorer les pratiques des apprenants et certainement par effet d'entraînement des communautés dans le domaine agricole, en maraichage et en élevage.

Aussi, le PRCJ a développé l'entrepreneuriat des jeunes et créé des emplois.

En effet, le PRCJ par le développement des capacités professionnelles et entrepreneuriales des apprenants favorisent leur insertion socio-économique, le changement de comportement envers leurs parents et le renforcement des capacités techniques des jeunes qui ont osé commencer les activités de production.

Viabilité/durabilité

L'existence sur le terrain et les expériences avérées des opérateurs, l'expertise du FONAENF, la mobilisation des acteurs de terrain (services techniques, communes, COGES), l'existence des ressources formatives comme les modules, les référentiels et guides pédagogiques en matière de formation professionnelle tout comme l'insertion des jeunes par l'appui en kits permettent d'affirmer la durabilité du programme.

Mais, tout cela nécessite la mobilisation continue de ressources financières par l'Etat, le FONAENF et les partenaires.

INTRODUCTION GENERALE

❑ Rappel du contexte de l'évaluation

Le Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle (PRCJ) est un programme par lequel le FONAENF apporte sa contribution à l'amélioration de l'accès à une éducation non formelle de qualité et au relèvement du défi national de renforcement de l'employabilité des jeunes.

Il est mis en œuvre à travers un accord global de coopération signé en 2017 entre le Gouvernement du Burkina Faso et la Confédération Suisse dans le cadre du programme d'appui à l'éducation de base (PAEB).

Le PRCJ s'aligne à la politique nationale à offrir aux jeunes de nouvelles opportunités de formation et de promotion socio-économique et s'éclaire des référentiels politiques et programmatiques¹ émanant des politiques sectorielles nationales en matière de développement de capital humain.

Il s'agit d'un continuum éducatif articulant l'éducation de base, la formation professionnelle et l'insertion socio-économique, il aspire, par ailleurs, à être un modèle de développement innovant permettant de lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'éducation, la formation aux métiers et le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes.

Il est placé sous la tutelle technique du Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) dans une dynamique opérationnelle multi-acteurs et de décentralisation. Ainsi, le programme a impliqué les directions centrales et déconcentrées en charge de l'éducation de base, de la formation professionnelle et des structures opératrices et une forte implication des collectivités territoriales notamment des communes considérées comme « les portes d'entrée du programme » et, sur la stratégie du faire faire qui positionne les différentes parties prenantes sur leurs prérogatives respectives en vue d'une synergie d'actions. En outre, il a intégré les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) en vue de la rationalisation des ressources et de l'optimisation des résultats.

Le programme a été exécuté dans une logique de co-construction avec les différentes parties prenantes.

Cette co-construction a été d'autant plus nécessaire que la formation professionnelle agro-sylvo-pastorale qui se trouve encore à un début de promotion au Burkina Faso, implique, de la part des acteurs, l'apprentissage réciproque et la mutualisation.

¹ . Il s'agit notamment de la loi d'orientation de l'éducation de 2007, du Plan sectoriel de l'éducation et la formation (PSEF) 2017-2030, du Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS) 2021-2025 qui a relayé le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) 2012-2021 et du Programme d'appui à l'éducation de base (PAEB) du Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso. A ces référentiels s'ajoutent, au plan sous sectoriel, la stratégie du faire faire, la stratégie nationale de développement de l'éducation non formelle (SNDENF) 2021-2025, le socle commun des programmes et approches des innovations en éducation non formelle adopté en 2019 et, le plan stratégique 2020-2024 du FONAENF.

L'impératif poursuivi à travers cette démarche a été de disposer d'un modèle de formation innovant et consensuel permettant le renforcement efficace des capacités entrepreneuriales des jeunes.

Le pilotage du Programme s'est appuyé sur différentes instances et instruments de gestion que sont : le Conseil d'administration (CA), le Comité national de financement, le Cadre de concertation des acteurs (CCA) et la Direction générale du FONAENF qui a abrité la cellule de coordination.

Le programme ainsi piloté est structuré autour de quatre composantes comme suit :

- composante 1 : renforcement intensif des acquis scolaires et des compétences thématiques (Éducation de base);
- composante 2 : formation professionnelle agro-sylvo-pastorale des apprenants (après la phase intensive de 3 mois) pour une durée de quinze (15) mois ;
- composante 3 : insertion socioprofessionnelle des apprenants au terme de la formation avec un appui en équipement et frais de fonctionnement pour leurs entreprises socio-économiques et une mise en relation avec des institutions de microfinances pour la mobilisation de financements complémentaires ;
- composante 4 : coordination de l'exécution du programme.

Dans la mise en œuvre opérationnelle :

- des structures opératrices ont été recrutées sur appel à projet avec pour charge la mobilisation sociale des populations, l'organisation, l'exécution et le suivi de la formation ainsi que l'appui des dynamiques de promotion socioprofessionnelle des sortants. Ces structures opératrices et les centres de formation ont constitué les chevilles ouvrières du programme au sein des communautés ;
- l'opérationnalisation a été soutenue par un backstopping technique et financier. Le backstopping technique qui a été assuré par l'Association pour la promotion de l'éducation non formelle (APENF) a consisté en un suivi de la mise en œuvre des activités assorti de conseils. Le backstopping financier qui a visé la supervision prospective de la gestion comptable, financière, budgétaire et fiscale des structures opératrices a été l'œuvre des agents privés dotés de compétences en la matière.

D'une durée initiale de quatre (4) ans (2018-2021), le programme a accusé un retard par rapport à son délai d'exécution dû à la consécration de la longue période de 2018 à 2019 à la construction d'un modèle consensuel et à la mise en place d'un certain nombre de ressources de gestion et de pilotage ; ce qui a conduit inéluctablement à une prorogation de sa durée jusqu'en juin 2023.

Lancé officiellement en novembre 2019, le PRCJ a visé à former quinze mille (15 000) jeunes dont 50% de filles/femmes à travers 500 centres. L'année 2020 a consacré le début de la mise en œuvre des activités au sein des communautés dans le Centre-

Sud, l'Est et le Nord qui ont constitué les régions de couverture initialement ciblées par le programme.

L'opérationnalisation du programme a compté deux cohortes et un cycle de formation de dix-huit (18) mois dont trois mois de renforcement des acquis scolaires (éducation de base) et quinze mois de formation professionnelle. La première d'une prévision de 4 170 jeunes a compté le financement de 139 centres. Elle a bouclé son cycle de formation en février 2022 avec un total de 2 548 sortants, soit 64,38% des 3958 inscrits de départ. De ces sortants, les filles/femmes représentent 61%.

La deuxième cohorte qui a visé 10 830 jeunes a été impulsée en septembre 2021 à travers 361 centres et ce, en situation de chevauchement avec la première. Pour la satisfaction de la demande de formation de cette cohorte, et tenant compte du constat de la faible capacité d'accueil des régions du Centre Sud, de l'Est et du Nord en matière de structures de formation professionnelle agro-sylvo-pastorale, le programme a été élargi. Ainsi quatre autres régions ont été intégrées. Il s'agit de la Boucle du Mouhoun (province du Mouhoun), du Centre-Ouest, des Hauts Bassins et du Plateau central.

A travers cet élargissement, c'est un total de 23 provinces et 104 communes qui sont concernées pour la deuxième cohorte.

La formation de cette deuxième cohorte est arrivée à terme en février 2023 avec un effectif de sortants de 6 995 jeunes dont 60% de filles/femmes sur un total de 10 281 inscrits.

Conformément à l'approche du programme, tous les sortants de la première cohorte ont bénéficié d'un appui en kits d'installation pour la promotion d'unités socio-économiques qu'ils ont eux-mêmes choisies. Cette dotation a été précédée d'une formation en éducation financière aux fins de minimiser les risques d'échec des entreprises socio-économiques. Les 6 995 sortants de la deuxième cohorte ont bénéficié de leur appui en août 2023.

Une évaluation a mis parcours a permis d'apprécier la dynamique globale de mise en œuvre du programme en lien avec la chaîne de résultats attendus et de tirer les enseignements à capitaliser en vue de la consolidation de son processus et de son optimisation.

L'ensemble des parties prenantes y compris des partenaires techniques et financiers apprécie positivement la mise en œuvre du programme dans le paysage éducatif non formel burkinabè parce qu'articulant l'éducation de base, la formation professionnelle et l'insertion socio-économique ; ce qui offre aux jeunes un véritable tremplin d'autopromotion et de mutation socio-économique.

La mise en perspective de ce programme s'est concrétisée par la formulation d'un nouveau programme PRCJ 2024-2027 par le FONAENF et ses partenaires. Ce nouveau programme prend appui sur les acquis et les leçons apprises du précédent dans le but de relever les défis de la formation professionnelle non formelle dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'éducation et de la formation 2017-2030, et de renforcer les capacités du FONAENF. Ce programme 2023-2026 est prévu pour tenir compte des évolutions contextuelles, des extraits des évaluations et des attentes des communautés bénéficiaires.

La présente évaluation finale du programme est commanditée pour établir un bilan analytique indépendant et rigoureux du programme aux différents niveaux des procédures, des résultats d'extraits et d'effets, de l'efficacité, de l'efficience, des forces et faiblesses, des enseignements à tirer, des bonnes pratiques et des recommandations stratégiques.

❑ **Objectifs et résultats attendus de l'évaluation**

L'objectif principal de l'évaluation finale est d'analyser la mise en œuvre globale du programme en lien avec la chaîne de résultats attendus aux fins de mesurer les performances, les forces, les faiblesses et, de tirer les enseignements à mettre en perspective.

Elle doit aussi permettre d'apprécier le programme dans son ensemble et de répondre aux préoccupations évaluatives courantes notamment en ce qui concerne l'efficience, l'efficacité et la répliquabilité.

De façon spécifique, il s'agit de :

- mesurer le degré de réalisation des activités programmées ;
- établir le bilan des résultats d'extraits et d'effets atteints ;
- apprécier la qualité de la stratégie d'opérationnalisation du programme aux différents niveaux techniques, administratifs, financiers, comptables, et partenarial ;
- mesurer l'efficacité du programme à la lumière du bilan des résultats et des stratégies globales de mise en œuvre ;
- examiner la contribution du programme dans la promotion de l'équité, de l'égalité de genre, de la prévention des conflits ou de leur transformation en fonction positive ;
- mesurer le niveau de performance du programme en relation avec les ressources investies ;
- analyser les forces et les faiblesses internes et externes qui ont marqué le programme tout en spécifiant les pratiques pertinentes répliquables dans une logique d'efficacité d'un prochain programme ;
- mettre en relief les différents enseignements à tirer aux différents niveaux du document de programme, de la cible, du dispositif de formation, du partenariat, des modalités de financement, de la gestion et de la mise en œuvre des activités aux deux niveaux du FONAENF et des structures opératrices ;
- formuler les recommandations stratégiques à mettre en perspective.

1. MÉTHODOLOGIE

1.1 Approches

La mission d'évaluation s'est fondée sur une approche participative et pragmatique par une prise en compte des différentes catégories de parties prenantes et une attention particulière sur les résultats attendus.

L'étude a été conduite en toute objectivité à partir des outils, des rapports, de la prise en compte des différentes catégories de parties prenantes, des méthodes de triangulation et l'analyse fondée sur les faits. De l'élaboration des outils en passant par l'enquête de terrain, la méthodologie a pris en compte le genre afin de cerner et de désagréger la situation des apprenantes et des apprenants en termes de disparités. L'étude a été privilégié une approche mixte (qualitative et quantitative) et a été conduite dans une indépendance professionnelle des experts sur la base de données factuelles et une triangulation des données issues des différentes sources.

La mission a été menée en trois (03) principales phases que sont : la phase de préparation, la phase de collecte des données sur le terrain et la phase de traitement, d'analyse, de rapportage et de restitution des résultats.

1.2 Champ et critères d'évaluation

La mission d'évaluation finale couvre la période de novembre 2018 à septembre 2023 (rapport du 1^{er} semestre 2023). Elle se fonde sur les principaux critères d'évaluation de pertinence, de cohérence, d'efficacité et d'efficience dont le contenu se présente comme suit.

Tableau 1: Contenu des critères d'évaluation

Critères	Principales questions évaluatives
Pertinence	Dans quelle mesure le programme répond-t-il au problème ; aux besoins des bénéficiaires, aux problématiques initiales pour lesquelles il a été formulé ? Quelle est l'actualité de la pertinence des objectifs, activités et produits du programme ?
Cohérence	Dans quelle mesure, le programme correspond-t-il aux priorités et politiques du Burkina Faso et du donateur ? Le programme s'accorde-t-il avec d'autres interventions ? Le programme a-t-il été formulé de façon cohérente dans ses objectifs, sa stratégie, son budget ?
Efficacité du programme	Dans quelle mesure les objectifs visés ont-ils été atteints/sont-ils susceptibles d'être atteints ? Quelle est l'efficacité du pilotage et du suivi-évaluation ? Les bénéficiaires et les autres parties prenantes sont-ils satisfaits ? Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la réalisation ou la non-réalisation des objectifs visés ?
Efficience du programme	<ul style="list-style-type: none">• Les activités ont-elles été efficaces par rapport à leur coût : taux d'exécution physique versus taux d'exécution financière ?• Les objectifs ont-ils été atteints en temps voulu ?

Critères	Principales questions évaluatives
	<ul style="list-style-type: none"> Quel est le coût d'un formé au regard des ressources directement investis ?
Genre	Analyse de la situation différenciée des hommes et des femmes notamment de la catégorie des apprenants. Niveau de prise en compte des hommes et des femmes dans les effectifs des apprenants. Prise en compte des besoins spécifiques des femmes ?

1.3 Barèmes d'appréciation

Dans les tableaux ci-dessous, des barèmes de notation sont proposés pour apprécier le programme selon le niveau d'exécution des activités ou le niveau d'atteinte des indicateurs.

Tableau 2: Barème de notation

Catégorie	Appréciation	Note
SATISFAISANT	Très satisfaisant	6
	Satisfaisant	5
	Plutôt satisfaisant	4
INSUFFISANT	Plutôt insuffisant	3
	Insuffisant	2
	Très insuffisant	1

Le barème de notation comporte deux catégories : soit la performance du programme est satisfaisante ou soit elle est insuffisante. Trois modalités sont rattachées à chaque catégorie.

Le tableau ci-dessous donne une explication des barèmes de notation.

Tableau 3: Explication des barèmes de notation

Échelle de notation	Appréciation
Très satisfaisant (6)	Du point de vue du critère concerné, l'activité (projet, programme, etc.) a atteint ou dépassé tous les principaux objectifs, cibles, attentes, résultats (ou effets) et pourrait être considérée comme un modèle dans sa typologie de projets.
Satisfaisant (5)	Du point de vue du critère concerné, l'activité a atteint la quasi-totalité (à titre indicatif, plus de 80 à 95%) de ses principaux objectifs, cibles, attentes, résultats (ou effets).
Plutôt satisfaisant (4)	Du point de vue du critère concerné, l'activité a atteint la majorité (à titre indicatif, entre 60 et 80%) de ses principaux objectifs, cibles, attentes, résultats ou effets. Toutefois, un nombre important d'entre eux n'a pas été atteint.
Plutôt insuffisant (3)	Du point de vue du critère concerné, l'activité n'a pas atteint ses principaux objectifs (à titre indicatif, moins de 60%), cibles, attentes, résultats ou effets.
Insuffisant (2)	Du point de vue du critère concerné, l'activité a atteint seulement une minorité de ses objectifs, cibles, attentes, résultats ou effets.

Échelle de notation	Appréciation
Très insuffisant (1)	Du point de vue du critère concerné, l'activité (projet, programme, etc.) n'a atteint pratiquement aucun de ses objectifs, cibles, attentes, résultats ou effets.

1.4 Les phases de l'étude

Le processus d'évaluation a suivi trois phases principales : la préparation de la mission, l'enquête de terrain, le traitement et l'analyse des données.

1.4.1 Phase 1 : Préparation de la mission

La phase préparatoire a porté sur un ensemble d'activités devant permettre une bonne appropriation de la mission et un bon démarrage. Il a été déroulé des activités de clarification (cadrage, revue documentaire), de construction de la recherche (échantillonnage, élaboration des outils et affinement des méthodes) et de préparation immédiate de l'enquête par la formation d'agents de collecte de données.

1.4.1.1 Tenue de la rencontre de cadrage

Le 10 août 2023 s'est tenue dans la salle de réunion du FONAENF la rencontre de cadrage. La rencontre de cadrage a consisté à rappeler le contexte et les objectifs de la mission, présenter la méthodologie et le chronogramme et recueillir les amendements et orientations du FONAENF avant le démarrage de la mission.

Des échanges, l'approche d'enquête convenue est de déployer les enquêteurs sur le terrain auprès des Opérateurs notamment dans les chefs-lieux de régions et les zones accessibles au regard du défi sécuritaire actuel du pays. L'enquête se fera auprès des acteurs notamment les apprenants sur la base d'une liste nominative. En cas d'inaccessibilité, il sera privilégié une télé-enquête.

La pertinence d'évaluer la cohorte 2 qui venait de recevoir les kits d'installation s'est posée. Néanmoins, il a été arrêté de l'évaluer et d'apprécier leur situation en fonction des données de terrain.

Il a été convenu de ne pas enquêter les autorités communales au regard de la dissolution des conseils municipaux et leur remplacement par des délégations spéciales. Ces dernières, à la différence des premières, n'ont bénéficié d'aucune communication/information sur le programme.

1.4.1.2 Revue documentaire et entretiens exploratoires

La revue documentaire a porté sur le document de programme, les rapports d'activités et de suivi et les documents référentiels du secteur de la formation professionnelle. Des entretiens exploratoires ont aussi permis d'approfondir certains pans de l'étude et affiner les outils de collecte de données.

1.4.1.3 Élaboration des outils de collecte de données

L'évaluation a été conduite avec des outils qualitatifs (guides d'entretiens) et un questionnaire auprès des apprenants des deux cohortes sortis au terme du processus de mise en œuvre du programme. L'observation directe par des prises de photographies et de constations a été privilégiée pour apprécier de visu la réalité de l'installation des apprenants. Les différents outils ont couvert les objectifs de la mission, les acteurs clés et intégré les différents critères d'évaluation afin de cerner tout le cycle du programme depuis la planification, l'exécution, le suivi et les reportages.

1.4.1.4 Échantillonnage

La méthode préconisée étant à la fois qualitative et quantitative, nous avons élaboré deux échantillons correspondants.

❑ L'échantillon qualitatif

Les interviews qualitatives ont concerné les acteurs du programme à Ouagadougou et au niveau des sept régions d'intervention. À terme, quarante-cinq (45) acteurs du programme ont pu être enquêtés comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Répartition de l'échantillon qualitatif

Catégories d'acteurs	Effectif
Coordination du programme	3
Coopération suisse/BUCO	1
Direction générale de l'éducation non formelle (DGENF)	1
Association pour la promotion de l'éducation non formelle (APENF) chargé du backstopping technique	2
Secrétariat permanent de la commission nationale de la certification (SP/CNC)	1
Direction générale du foncier, de la formation et de l'organisation du monde rural (DGFOMR)	1
Opérateurs	7
Entreprises formatrices	7
Comités de gestion (COGES)	7
Formateurs	14
Total	44

Source : Consultants, données de l'enquête, septembre 2023

Les différentes parties prenantes ont porté leur analyse sur la stratégie de mise en œuvre du programme et la collaboration entre les parties, le bilan de mise en œuvre, les performances atteints, les impacts visibles, les forces-faiblesses-menaces-opportunités, la durabilité, les leçons à tirer, les perspectives.

❑ L'échantillon quantitatif

• La technique d'échantillonnage

La zone d'étude a concerné les régions d'intervention du PRCJ. La population cible concerne les effectifs des deux cohortes ayant achevé le processus de formation c'est-à-dire :

- les sortants de la cohorte 1 ayant bénéficié d'un kits d'installation pour la promotion d'unités socio-économiques au nombre de 2 548 sortants dont 61% de filles/femmes ;
- la cohorte 2 avec un effectif de 6 995 jeunes dont 60% de filles/femmes.

• Plan d'échantillonnage

L'enquête a couvert un échantillon représentatif de chaque cohorte en tenant compte de la proportion des femmes et des métiers choisis.

• Niveau de signification

L'enquête est conçue pour produire des statistiques significatives avec une marge d'erreur de 5%.

• Type de sondage

Le type de sondage utilisé est un sondage aléatoire simple avec les listes des apprenants du programme par région, opérateurs et métiers.

• Détermination de la taille de l'échantillon

Nous avons considéré comme variable d'intérêt, la proportion des apprenants du programme dans les sept régions d'intervention. Partant du fait que cette proportion sera considérée dans le calcul de la taille de l'échantillon d'enquête. Ainsi nous avons obtenu la taille de l'échantillon en utilisant la formule suivante :

$$n = \frac{t_{p2} * P(1 - P) * N}{t_{p2} * P(1 - P) + (N - 1) * y^2}$$

- $\alpha = 5\%$ pour un intervalle de confiance de 95% ($t=1,96$)
- n = Taille de l'échantillon à enquêter ;
- N : taille de la population correspondant aux bénéficiaires de la formation par métier ;
- P : proportion attendue d'une réponse de la population dans la commune. Nous prenons 50% comme valeur de P ;
- t_p : intervalle de confiance d'échantillonnage. Nous considérons un ic de 95% avec un t_p associé de 1,96 ;
- y = marge d'erreur d'échantillonnage ;
- $n=370$ apprenants

À terme, 383 apprenants ayant achevé le processus de formation soit 108 de la cohorte 1 et 275 de la cohorte 2 ont été enquêtés. Le détail des enquêtés se présente comme suit.

Tableau 5: Répartition de l'échantillon par région, sexe et cohorte

REGION	Cohorte 1			Cohorte 2			Totaux
	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total	
Centre-Sud	23	16	39	31	22	53	92
Est	34	3	37	32	3	35	72
Nord	22	10	32	22	18	40	72
Boucle du Mouhoun	NC	NC	NC	22	17	39	39
Centre-Ouest	NC	NC	NC	14	16	30	30
Hauts-Bassins	NC	NC	NC	22	17	39	39
Plateau Central	NC	NC	NC	22	17	39	39
Total	79	29	108	165	110	275	383

NC : non concerné

L'enquête de terrain a touché 73,15% de femmes et 26,85% d'hommes de la cohorte 1 et 60% de femmes et 40% d'hommes de la cohorte 2.

Relativement au niveau d'étude, on enregistre 2 de niveau supérieur, 121 de niveau secondaire, 208 apprenants de niveau primaire, 51 alphabétisés et une seule personne affirmant n'avoir aucun niveau d'étude. Ces données indiquent un non respect par les opérateurs du profil d'entrée en termes de niveau d'études. Il ressort des interviews que les opérateurs ont été obligés d'accepter certains au regard de leur motivation pour la formation et de l'abandon de certains apprenants au regard des métiers disponibles ; lesquels ne correspondaient pas à leur choix.

Par rapport aux métiers, les enquêtés sont à 51,17% des fermiers agricoles, 39,16% de fermiers éleveur et enfin 9,66% de transformateurs.

1.4.1.5 Recrutement et formation d'enquêteurs

Des agents de collecte de données titulaires d'une licence en sciences sociales et des expériences solide dans les enquêtes quantitatives et qualitatives ont été recrutés et formés pour couvrir les régions d'intervention du PRCJ : Centre-Sud, Est, Nord, Centre-Ouest, Hauts-Bassins, Plateau Central et Boucle du Mouhoun (notamment la province du Mouhoun). Leur mission était de conduire l'enquête quantitative auprès des apprenants et des entretiens qualitatifs auprès des opérateurs de formation, les entreprises formatrices, les COGES et les formateurs.

La formation des enquêteurs a porté sur le contexte et les objectifs de l'étude, la zone de couverture, l'échantillon, les techniques de collecte des données, l'administration des outils, les attitudes à avoir sur le terrain, la manipulation de l'application kobotoolbox avec des tablettes/smartphones. Des jeux de rôles ont permis de pré-tester les outils et d'y apporter des améliorations.

1.4.2 Phase 2 : Enquête de terrain

Le programme a informé les parties prenantes de la conduite de l'enquête. L'enquête des acteurs institutionnels et des parties prenantes au niveau central a été menée par les experts.

L'enquête au niveau des régions a été conduite par les enquêteurs auprès des apprenants identifiés et accessibles ou par télé-enquête pour ceux dans des zones inaccessibles du fait du défi sécuritaire.

L'enquête au niveau des régions a été conduite par les enquêteurs auprès des apprenants identifiés et accessibles ou par télé-enquête pour ceux dans des zones inaccessibles du fait du défi sécuritaire.

Les entretiens ont été menés dans la langue de préférence de l'enquêté : en français pour certains, en langue maternelle pour d'autres. Les enquêteurs ont été affectés dans les régions en fonction de leur maîtrise des langues maternelles.

L'enquête a pris plus de temps du fait de la non fonctionnalité des contacts téléphoniques de nombreux apprenants communiqués par les opérateurs. Il a fallu procéder avec le programme ou les opérateurs à des renouvellements de listes.

Des programmes de contrôle qualité ont été intégrés à l'application de collecte afin d'éviter les erreurs et certaines incohérences. Les experts sont restés en contact permanent avec les équipes pour apporter leur appui et corrections nécessaires. Après la collecte, des contrôles de cohérence et d'exhaustivité ont été faits au niveau statistique pour s'assurer de la qualité des informations collectées.

1.4.3 Phase 3 : Traitement, analyse des données et rédaction du rapport

A la fin de la collecte, les données ont été exportées du serveur et les bases de données constituées en format Stata. Les différents contrôles effectués lors de la collecte des données ont été repris sur les bases de données avant de procéder aux analyses. Le traitement des données a consisté à la labélisation de certaines options de réponses de variables à la création de nouvelles variables d'analyse et au recodage d'autres variables. Le plan et les outils d'analyses ont été alignés sur les objectifs de l'étude. De façon opérationnelle, une analyse descriptive des données a été faite avec le logiciel Stata.

L'analyse a porté sur un croisement des caractéristiques socio-démographiques et les questions clés du questionnaire afin de sortir les tableaux utiles.

Pour l'analyse des données qualitatives, il a été fait usage de la technique d'analyse de contenu des discours afin de faire ressortir les différentes caractéristiques en vue de mieux répondre aux questions de l'évaluation.

L'information obtenue à travers les différentes techniques de collecte de données (interviews, revue documentaire, visite terrain) a été retranscrite sur une grille et ensuite triangulée avec celle obtenue à travers les méthodes quantitatives. Le logiciel SPHINX et le progiciel Excel ont été utilisés dans cette phase. Word a été utilisé pour la saisie et Powerpoint pour la présentation des résultats.

1.4.4 Difficultés rencontrées et mesures de correction

La mission d'évaluation a connu des difficultés en rapport avec la base de données des bénéficiaires de formation et des formateurs à enquêter.

Beaucoup d'informations manquaient ou n'étaient pas exactes. Il n'y a pas eu une base formelle unique du programme. Les données reçues étaient par région et

incomplète si l'on se réfère aux termes de références de l'étude. Pour les données reçues, le problème réside en particulier au niveau des numéros de téléphone qui n'étaient pas exacts ou qui ne correspondaient pas aux noms indiqués. Certains noms figurant comme bénéficiaires n'étaient également pas des personnes qui connaissaient le PRCJ.

En plus des difficultés liées à la base de données, il y avait aussi celles liées à la disponibilité des enquêtés. L'enquête s'est déroulée au moment où les apprenants ont tous quitté les centres de formation d'une part et en saison pluvieuse d'autre part. Ce faisant, il a été difficile de rentrer en contact avec certains et d'autres étaient occupées pour les travaux champêtres. En plus, certaines zones n'étaient pas accessibles et les enquêteurs se sont retrouvés bloqués et dans l'impossibilité de traverser des rivières pour rejoindre les personnes à enquêter. Cela a joué considérablement sur le temps de collecte qui s'est allongé d'une semaine.

Pour pallier aux différentes difficultés, quelques solutions ont été apportées :

- en ce qui concerne les numéros de téléphone qui ne passaient pas, nous avons sollicité l'accompagnement des opérateurs pour retrouver les bénéficiaires ;
 - pour les noms de bénéficiaires qui figuraient sur la liste et qui n'ont pas participé aux formations, nous avons procédé à leur remplacement jusqu'à atteindre notre échantillon jusqu'à épuiser la liste reçue du commanditaire ;
 - pour ceux qui ont dit ne pas connaître le PRCJ, nous les avons également remplacés pour enquêter des personnes à même de nous fournir les informations nécessaires ;
- pour ce qui est des zones inaccessibles, nous avons procédé au remplacement également des bénéficiaires afin de minimiser les risques et dans une moindre mesure les enquêteurs ont administré le questionnaire à distance au téléphone.

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME ET ANALYSE DU DISPOSITIF DE FORMATION

2.1 Présentation succincte du programme

Le Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle (PRCJ) est un programme multi-acteurs impliquant les directions centrales et déconcentrées en charge de l'éducation de base, de la formation professionnelle, de l'agriculture, des ressources animales et de l'environnement. Il fonde son action à la fois sur la décentralisation avec une forte implication des collectivités territoriales notamment des communes considérées comme «la porte d'entrée du programme » et, sur la stratégie du faire faire qui positionne les différentes parties prenantes sur leurs prérogatives respectives en vue d'une synergie d'actions.

Le PRCJ avait pour objectif de former quinze mille (15 000) jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle dont 50% de filles/femmes à travers 500 centres.

Initialement planifié pour une durée de quatre (4) ans (2018-2021), le programme a accusé un retard par rapport à son délai d'exécution dû à la consécration de la longue période de 2018 à 2019 à la construction d'un modèle consensuel et à la mise en place d'un certain nombre de ressources de gestion et de pilotage ; occasionnant ainsi une prorogation de sa durée jusqu'en juin 2023. L'année 2020 a marqué le démarrage de ses activités opérationnelles.

Les régions de Centre-Sud, de l'Est et du Nord ont constitué les premières zones d'intervention ciblées par le programme. Mais face à la faible capacité d'accueil de ces zones en matière de structures de formation professionnelle agro-sylvo-pastorale et aux contraintes sécuritaires, le programme a été élargi, à partir du plan d'action 2021, aux régions de la Boucle du Mouhoun (province du Mouhoun), du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins et du Plateau central.

Le Programme est structuré autour de trois composantes clés auxquelles il faut ajouter le pilotage du programme :

- **composante 1 : Renforcement intensif des acquis scolaires et des compétences thématiques (Éducation de base).** Au regard du niveau des apprenants recrutés, cette phase leur offre une formation intensive de trois (3) mois sur l'ensemble des champs disciplinaires de l'éducation de base sur la base de l'approche pédagogique intégratrice (API) qui a servi de base pour la production des méthodologies didactiques par le ministère en charge de l'éducation nationale. C'est à l'issue de cette première que les apprenants accèdent à la formation professionnelle ;

- **composante 2 : formation professionnelle agro-sylvo-pastorale.** D'une durée de quinze (15) mois, cette phase intervient après le renforcement des connaissances et compétences fondamentales des apprenants et vise la construction des compétences techniques et professionnelles en utilisant les connaissances instrumentales pour consolider les acquis en éducation de base. Cette formation professionnelle se fonde sur l'approche par les compétences (APC), prônant 20% de théorie et 80% de pratique. Le mode de formation privilégié est le type dual, alternant la formation entre le centre et le lieu de travail, notamment l'entreprise. Trois (3) options de métiers de qualification sont proposées : (i) le métier de fermier agricole, (ii) le métier de fermier éleveur et, (iii) le métier de transformateur de produits agrosylvopastoraux subdivisé en métiers de transformateur de fruits et légumes, de racines et tubercules, de lait et produits laitiers, de céréales et, de produits forestiers non ligneux. La fin du cycle de formation a été sanctionnée par l'examen du certificat de qualification professionnelle (CQP) ou de qualification de base (CQB). A cette formation professionnelle, il est associé des formations modulaires qualifiantes (FMQ) de courte durée sur des thèmes émergents répondant aux besoins spécifiques des apprenants en vue d'élargir leur champ de compétences et de les positionner idéalement dans le milieu de travail.
- **Composante 3 : Insertion professionnelle et mise en œuvre des passerelles/continuums.** Il s'agit d'une suite logique de la composante 2. Après le développement des capacités techniques et professionnelles, le programme appuie les sortants à s'insérer au plan professionnel. Cela, avec un appui en kit d'installation et un soutien financier du Programme et d'institutions de micro finances avec lesquelles le FONAENF et les structures opératrices auront tissé des partenariats favorisant le développement de leurs entreprises. Le programme veillera, en outre, à les mettre en réseau dans un cadre fédérateur leur conférant des prérogatives de négociation collective avec l'ensemble des intervenants susceptibles de contribuer au rayonnement du mouvement associatif ou coopératif qu'ils auront déployé. Le volet insertion professionnelle s'étend aux passerelles/continuums pour les jeunes qui présentent les aptitudes requises et manifestent l'intérêt de poursuivre leur formation dans les établissements d'enseignement technique formels ou dans les centres de formation professionnelle de niveau supérieur. Un dispositif de suivi post-formation permettra d'apprécier l'évolution des jeunes dans leurs milieux socioprofessionnels ou dans les structures d'enseignement et de formation technique et professionnelle. Cette composante a connu son début d'exécution courant novembre 2021.
- **à ces trois composantes, il faut ajouter une 4^{ème} relative au pilotage du programme.** Des organes de pilotage et un organe de gestion sont mis en place pour coordonner le programme.

Pour la mise en œuvre des actions dans les zones d'intervention, le programme s'appuie sur des structures opératrices ; chevilles ouvrières au sein des communautés. Ces structures ont contracté directement avec le FONAENF et ont en charge la mobilisation sociale des populations, l'organisation, l'exécution, le suivi de la formation ainsi que l'appui des dynamiques de promotion socioprofessionnelle des sortants en collaboration avec les communes. Ces structures sont soumises au principe de redevabilité à travers des rapports techniques et financiers et à la facilitation du contrôle externe de la gestion qui inclut le suivi du FONAENF et les audits des comptes.

2.2 Analyse du dispositif de formation

Le dispositif de formation du PRCJ est une approche intégrée de développement des compétences comprenant une éducation de base axée sur la consolidation des acquis scolaires des apprenants et la formation professionnelle à des métiers ciblés selon les potentialités de la zone d'intervention. Il a été construit suivant une triple démarche d'ingénierie de formation² :

- **L'ingénierie des politiques du programme**

Elle concerne le niveau stratégique et décisionnel. Elle définit le cadre institutionnel du PRCJ et les acteurs en charge de l'animer.

Le programme dans sa conception s'est donné des orientations basées sur les secteurs de priorité de l'Etat et la construction de son dispositif de formation est en adéquation avec les stratégies en matière d'éducation non formelle et de formation professionnelle.

L'approche multi-acteurs a permis de s'accorder sur le rôle de chaque acteur et de construire une démarche de suivi et de contrôle du dispositif mis en place. Ainsi, les concertations préliminaires ont situé à la première chaîne de valeur, les acteurs en charge de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'agriculture et des ressources animales.

- **L'ingénierie des dispositifs ou des systèmes**

Le PRCJ s'est intéressé dans sa conception aux mécanismes d'analyse des besoins de formation, à la formulation, la planification et l'organisation des actions d'éducation sur la consolidation des acquis scolaires et de formation professionnelle des apprenants.

Dans le document du programme, tous ces aspects ci-dessus cités sont décrits et ont été clarifiés avec l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la formation professionnelle.

² L'ingénierie de formation se définit comme « L'ensemble coordonné des activités de conception d'un dispositif de formation en vue d'optimiser l'investissement qu'il constitue et d'assurer les conditions de sa viabilité. », Philippe CARRE, 2003

Le programme a procédé à l'identification des structures formatrices (centres de formation et structures d'éducation de base non formelle, entreprises formatrices ou structures d'accueil d'apprenants en stage). Il a adopté le mécanisme de mise en œuvre de la formation et de certification des formations. En outre, il a proposé les orientations stratégiques de la formation à savoir, le domaine de formation (l'agro-sylvo-pastoral), les métiers prioritaires³, l'approche de formation (la formation de type dual et résidentiel), la durée du programme de formation, le profil d'entrée et de sortie des apprenants.

La durée prévue du programme de formation est de dix-huit (18) mois dont une première phase de trois (03) mois de consolidation des acquis scolaires des jeunes et une seconde phase de quinze (15) mois pour la formation professionnelle.

- la première phase consiste en un renforcement intensif des acquis scolaires et des compétences thématiques des apprenant-e-s. Elle développe les compétences en français et en langues nationales, en mathématiques et les compétences générales se rapportant aux thèmes émergents pour favoriser le développement des compétences professionnelles et entrepreneuriales.
- la seconde phase du programme est une formation professionnelle fondée sur une approche de type dual permettant d'articuler la théorie et la pratique dans un centre de formation et dans une entreprise de mise en apprentissage⁴.

Pour le profil d'entrée, l'apprenant/e est un/e adolescent/e ou un/e jeune de 14 à 18 ans déscolarisé/e du CM ou sortant/e des structures d'éducation non formelle. Il/elle détient des acquis scolaires portant sur la lecture, l'écriture et le calcul mais n'a pas de compétences techniques et professionnelles⁵.

Pour le profil de sortie, il s'agit d'un apprenant/e capable de réagir avec succès, par la mobilisation de ressources, à des situations problèmes de la vie quotidienne liées à la communication, à la société, aux mathématiques, à l'environnement physique et à la production économique, au profit de l'amélioration de sa vie et de celle de sa communauté⁶.

En plus des orientations proposées, le PRCJ a adopté les différents documents de formation pour la mise à niveau des apprenants et les référentiels utilisés dans les centres de formation du ministère en charge de l'agriculture et des ressources animales. Le programme n'a donc pas conçu de nouveaux référentiels pour les formations. Toutefois pour faciliter les formations, il a élaboré un (01) guide du formateur du fermier éleveur, trois (03) autres guides pédagogiques de formation aux métiers et un protocole de la phase de formation professionnelle incluant, la structure de la formation (formation au centre, apprentissage en entreprise, certification), le profil des formateurs/trices et animateurs, les plans de formation et les moyens à mettre en œuvre par métier.

³ Fermier agricole, Fermier éleveur, Transformateur de céréales, Transformateur de PFNL, Transformateur Fruits Légumes, Restaurateur de mets locaux

⁴ Source de données, Prodoc PRCJ, mars 2018

⁵ Ibid 5

⁶ Ibid 5

Le témoignage de ce formateur de centre à Kindi, confirme la disponibilité des documents :

« Nous avons reçu des documents, des guides qui nous servaient à préparer les cours. Les contenus des guides étaient assez explicites et cela nous a facilité la tâche ».

Un autre aspect très important des orientations du PRCJ est la prise en compte du volet insertion des sortants du dispositif de formation. Le programme dans la définition de ses extrants tient compte de cela, ce qui concourt à la lutte contre le chômage des jeunes.

A la question de savoir si le nouveau visage de l'ENF peut être attribué à l'impact de l'approche du PRCJ, voici la réponse du répondant de la DGENF :

Avec le PRCJ, on est passé à la mise en œuvre du triptyque alphabétisation, formation professionnelle, insertion professionnelle. Avant on ne faisait que l'alphabétisation puis l'alphabétisation fonctionnelle (formation et apprentissage de métier) mais avec le PRCJ, on a le volet insertion professionnelle (accompagnement de tout formé).

- **L'ingénierie pédagogique**

Le volet ingénierie pédagogique regroupe les actions du programme relatives au travail pédagogique⁷. Le PRCJ a initié le recrutement des opérateurs du dispositif. Ensuite, il a procédé à la formation des animateurs et formateurs mobilisés par les opérateurs à s'approprier les contenus des programmes de formation, des référentiels, des approches pédagogiques et des supports de formation.

Les sessions de formations organisées par le programme ont porté sur l'approche par compétence (APC), l'utilisation des référentiels de formation, le déroulement du chronogramme de la formation duale et le dispositif de certification du CQB et du CQP. La quasi-totalité des acteurs rencontrés apprécie positivement le dispositif de formation.

Cependant il a été relevé que des opérateurs financés par le programme⁸, n'avaient pas toutes les ressources formatives, surtout, des formateurs qualifiés pour la composante formation professionnelle.

Les propos de ce formateur de l'opérateur « Aide-Burkina » viennent confirmer cette insuffisance :

« Il faut toujours recruter les formateurs professionnels (agriculture ou élevage) et pour la formation des formateurs et pour la formation des apprenants. Il faut être surtout regardant dans le recrutement des formateurs ... ».

⁷ Le travail pédagogique prend en compte le recrutement des apprenants, le recrutement des formateurs et l'animation de l'équipe pédagogique, la préparation des supports de formation, la définition des démarches, approches, des méthodes et techniques d'apprentissage

⁸ Selon la coordination, le programme n'a pas fait d'évaluation des dispositifs des opérateurs avant la contractualisation.

Dans l'ensemble, les travaux d'ingénierie de formation du PRCJ ont permis de disposer de tous les leviers pour mettre en œuvre les formations des apprenants. Le processus développé par le programme respecte tous les compartiments de l'ingénierie de formation dans sa pratique.

3. ANALYSE DU PILOTAGE ET DU SUIVI-EVALUATION DU PROGRAMME

3.1 Analyse du pilotage

Le PRCJ est un programme multi acteurs conçu sous la forme d'un accord global de coopération entre le MENAPLN et la DDC. Ce faisant, le MENAPLN est le principal interlocuteur stratégique et institutionnel de la DDC (PRODOC).

En matière de pilotage, le Programme est géré sous le leadership du FONAENF ; contributeur à hauteur de 20% du budget global contre 80% pour la Coopération Suisse. Au niveau du partenariat institutionnel, le FONAENF est le principal partenaire de la DDC.

Les instances et instruments de gestion du programme sont :

- le Conseil d'administration (CA) du FONAENF qui statue sur les rapports et oriente le programme. Le Conseil a tenu toutes ses instances régulièrement ;
- la direction générale du FONAENF qui assure la coordination du programme et rend compte au CA ;
- le cadre de concertation qui regroupe des acteurs stratégiques du MENAPLN (DGREIP, DGENF, DGEFTP, DGESE), du Ministère en charge de la formation professionnelle, la coopération suisse (BUCO) et plus tard l'APENF. Le cadre de concertation est mis en place pour faciliter et fédérer les actions des différents intervenants techniques. Il s'est réuni deux fois par an depuis sa mise en place en 2019 à l'effet à chaque fois d'examiner le bilan d'exécution et les résultats atteints par le programme, apprécier la programmation des actions à venir, émettre des avis et formuler des recommandations. Ces conclusions ont été prises en compte par le FONAENF pour permettre d'améliorer le pilotage et la gouvernance ;
- la conduite globale du programme est soutenue par un backstopping technique et financier. Le backstopping technique qui est assuré par l'association pour la promotion de l'éducation non formelle (APENF) consiste en un suivi de la mise en œuvre des activités assorti de conseils. Le backstopping financier qui vise la supervision prospective de la gestion comptable, financière, budgétaire et fiscale des structures opératrices est confié à des agents dotés de compétences en la matière. Les rendus de comptes sont adressés à la Direction générale du FONAENF et au partenaire technique et financier ; la Coopération Suisse au Burkina Faso.

Au niveau opérationnel, sur le terrain, le programme est mis en œuvre par des opérateurs de formation avec lesquels le FONAENF a signé des conventions. Ces différents opérateurs ont mobilisé, avec l'appui des communes, les populations des zones d'intervention, procédé au recrutement des apprenants et assuré leur formation (renforcement des acquis scolaires et formation professionnelle) dans des centres mobilisés à cet effet. Par ailleurs, chaque opérateur de formation a pu mobiliser un coordonnateur à l'échelle de sa zone d'intervention, des superviseurs autour de cinq

centres et des animateurs qui assurent le renforcement des acquis scolaires et gèrent les centres au quotidien.

La coordination du programme a été assurée par des agents du FONAENF, affectés partiellement au pilotage du programme tout en continuant d'assumer leurs tâches en tant que personnel du FONAENF. La coordination du programme a débuté avec une équipe très réduite : le coordonnateur et un comptable de juin 2018 à juin 2019. À partir de mars 2020, le programme a enregistré l'arrivée d'un Assistant technique puis en fin 2021, l'arrivée d'un financier et d'un responsable suivi-évaluation. De mi 2022 au terme du programme, la coordination était composée du Coordonnateur, de l'Assistant technique et du financier.

Le programme a connu une mobilité de certains cadres techniques comme le responsable suivi-évaluation, le communicateur et en 2023 le responsable administratif et financier. Depuis le mi-terme, les cadres partis n'ont pas été remplacés alors que l'équipe était déjà peu étoffée.

L'évaluation à mi-parcours a noté l'absence d'autonomie de la coordination aux plans technique et budgétaire. En effet, la coordination du programme :

- relève de la Direction générale du FONAENF qui devra gérer l'agenda annuel FONAENF et coordonner toutes les activités du PRCJ ;
- n'est pas autonome pour planifier, exécuter, suivre et évaluer le programme puis rendre compte à la Direction générale du FONAENF.

Notons, que dans sa formulation, il a été convenu avec le partenaire technique et financier (BUCO) que le programme soit géré au sein du FONAENF pour faciliter son appropriation et son implémentation plus tard comme une action classique du FONAENF.

Sans nier cette formule, l'évaluation note que tout en restant rattachée à la Direction générale et la supervision de la DAF, la coordination pouvait être autonome, disposer d'une équipe qui travaille à temps plein sur le PRCJ avec un personnel dédié et étoffé d'une part et gérer tous les aspects administratifs, techniques et financiers liés au PRCJ.

L'évaluation finale constate que cette préoccupation relevée à mi-parcours a demeuré jusqu'au terme du programme. Ce qui comme dit à l'évaluation à mi-parcours « *à l'épreuve alourdit le pilotage du programme au regard des tâches quotidiennes du FONAENF.* »

Dans le cadre des relations partenariales, la majorité des acteurs de terrain notamment les opérateurs et les formateurs ont noté une collaboration satisfaisante avec le programme.

Toutefois, d'autres estiment que la communication et la collaboration ont bien souvent été défailtantes. Dans ce sens, un opérateur estime que :

« *Notre collaboration avec le FONAENF est peu satisfaisante car les décisions sont prises uniquement par le FONAENF qui ne tient pas*

compte des propositions des opérateurs et de la réalité sur le terrain. Aussi il y a trop de remises en cause des notes d'informations. »

Un autre opérateur renchérit : *« La collaboration avec le FONAEF et la coordination du programme était bonne mais on constatait à plusieurs reprises qu'il y avait trop d'hésitations et de ratés en termes de communication »*

Des formateurs ont aussi noté une *« défaillance de communication entre formateurs et le FONAEF, une faible implication des formateurs selon eux dans les examens de certifications des apprenants »* alors qu'ils sont un maillon essentiel du dispositif de formation. Dans la réalité, le nombre de formateurs du PRCJ impliqués à l'examen de certification est lié au nombre de jurys constitués qui ont été restreints du fait de leur regroupement dans les chef-lieux de province pour faire face à la situation sécuritaire. L'information n'a donc pas été suffisamment relayée aux formateurs.

Des entreprises formatrices estiment qu'il a existé un *« non-respect de certaines closes à temps »*, l'absence *« de lignes d'orientation stable du projet »* et suggèrent donc de *« définir un cahier de charges clair »*

La synergie entre certains acteurs notamment les opérateurs, les communes et les COGES a permis la mobilisation des acteurs et le recrutement des apprenants. Dans de nombreux cas, la collaboration entre les opérateurs et les communes a été positivement appréciée.

Mais, pour certains opérateurs, comme dans le Mouhoun, ladite collaboration *« n'a pas été effective »* pendant que *« Les communes ne semblent pas avoir bien compris leur rôle car malgré les multiples sollicitations des opérateurs, elles ne s'impliquaient pas effectivement »* selon un opérateur du Plateau-Central.

Ces analyses montrent une situation d'insuffisance à trois niveaux : une absence de maîtrise de leurs rôles par certains acteurs, une faible synergie et communication, une insuffisance voire absence de moyens pour l'exercice des rôles dévolus.

Sans toute généralisation possible, il sied de repenser les liens fonctionnels entre les acteurs et préciser le circuit de l'information pour faciliter la synergie entre les différentes parties prenantes et fluidifier la communication institutionnelle.

C'est l'intérêt de disposer d'un dispositif de pilotage et de suivi-évaluation connu et partagé par tous les acteurs.

La chaîne de gestion financière a été un maillon parfois difficile pour de nombreux opérateurs. Ainsi, *« à certains moments, le FONAEF ne respectait pas ses propres échéances. »*

En effet, la collaboration avec la Direction administrative et financière du FONAENF a été difficile selon certains opérateurs pour essentiellement des questions de communication et des divergences sur les coûts.

Au niveau de la gestion de conflits, une question évaluative a porté sur la mise en œuvre d'une approche de programmation sensible aux conflits (CSPM) et son mode opératoire sur le terrain.

L'analyse du document de programme, des PAO et des rapports d'activités révèlent l'absence de mention de cette approche au niveau de la formulation du programme et dans la phase de mise en œuvre. Les entretiens avec les parties prenantes indiquent que celles-ci n'ont pas eu connaissance de la mise en œuvre d'une approche de programmation sensible aux conflits.

Cependant, dans la collaboration, il n'a pas été observé des situations de conflits qui ont pu affecter l'efficacité du programme.

Les situations de conflits révélées se rapportent à des incompréhensions internes au FONAENF dans le management des ressources humaines de la coordination du programme (trop grande mobilité, frictions) et la faible communication voire la difficile collaboration avec certains opérateurs.

En somme, le pilotage du programme a été efficace pour atteindre les résultats d'un programme nouveau et innovant. Néanmoins, la faiblesse numérique de la coordination et son absence d'autonomie, les faiblesses en matière de collaboration et de communication avec les acteurs de terrain n'ont pas facilité parfois la mise en œuvre.

3.2 Analyse du dispositif de suivi-évaluation

La planification du PRCJ a toujours été effective et efficace avec des plans annuels opérationnels (PAO) et des rapports d'activités annuels régulièrement produits. Ainsi, depuis le démarrage en 2018, le programme a élaboré chaque année un plan annuel opérationnel. Lorsque des activités n'ont pas pu être mises en œuvre, elles sont reportées à l'année suivante. Des aménagements budgétaires sont également faits pour prendre en compte le financement de nouvelles activités identifiées jugées pertinentes en cours d'exécution du plan.

L'évaluation à mi-parcours avait noté cependant, l'absence d'une planification globale pluriannuelle sur la durée du programme en dehors du plan d'actions figurant dans le document de programme. Cette planification pluriannuelle n'a pas été faite jusqu'au terme du programme. Ce qui ne facilite pas l'analyse de l'efficacité opérationnelle à travers un bilan physique comparé entre le démarrage et le terme du programme.

Au niveau du dispositif de suivi, le programme a connu des fortunes diverses. Le programme a démarré sans un responsable suivi-évaluation et un manuel/système de suivi-évaluation de qualité. Puis, la coopération suisse a établi un protocole de partenariat avec la l'APENF en fin d'année 2019. L'APENF est chargé dans ce sens de jouer le rôle de structure Backstopper afin d'accompagner le FONAENF dans la mise en œuvre du Programme. Plus spécifiquement, l'APENF est chargé fondamentalement de mettre en place un dispositif intégré de suivi/évaluation des centres, d'effectuer des visites de supervision, d'assurer le suivi des apprentissages sur le terrain ainsi que les réalisations des bénéficiaires en situation de formation, de renseigner les indicateurs, dresser le bilan de la mise en œuvre des passerelles et des continuums, participer à des rencontres et produire des rapports de suivi/évaluation des centres et les soumettre à l'approbation du FONAENF.

L'APENF, avec la participation de l'ensemble des parties prenantes, a élaboré un document de monitoring validé en septembre 2020 soit deux ans après le démarrage du programme. Ce dispositif a défini un système de collecte, de compilation et d'analyse des données soutenu par des outils de collecte de données par partie prenante. Cependant, l'évaluation à mi-parcours a noté des insuffisances du manuel de suivi-évaluation : multiplicité d'acteurs qui ne parviennent pas à suivre et renseigner des indicateurs spécifiques, faible qualité de certains indicateurs et non faisabilité pour d'autres. La motivation initiale « était de faciliter le suivi-évaluation en partant des compétences et de la structuration de chaque acteur. Mais, la répartition des rôles aurait été pertinente lorsqu'il s'agit d'indicateurs déjà produit par l'acteur.

Dans ce cas, le programme attend la production de l'indicateur (rapport) et exploite les données. » Rapport de l'évaluation à mi-parcours

À l'issue de l'évaluation à mi-parcours, l'APENF a procédé à une revue des indicateurs du programme en décembre 2022 pour mieux assurer le suivi desdits indicateurs.

À terme, dans l'ensemble le dispositif de planification et de suivi a permis de produire depuis 2018 des rapports d'activités, des procès-verbaux de rencontres et des rapports de suivi à partir de l'année 2020 avec le concours de l'APENF.

Cependant, de nombreux indicateurs n'ont pu être renseignés au regard du non fonctionnement du service de suivi-évaluation du PRCJ et de la qualité des indicateurs au départ. L'APENF a bien pu effectuer des missions et produire des rapports de suivi mais il lui a été quasiment impossible de fournir des données pour de nombreux indicateurs.

Dans le cadre de programme d'envergure et innovant comme le PRCJ, il est très utile de disposer dès le démarrage d'une équipe complète avec un responsable suivi-évaluation. Il est presque nécessaire de disposer d'un manuel de suivi-évaluation qui organise la collecte, le traitement et la production des données de suivi-évaluation.

La communication entre l'APENF et la coordination du programme a été quelque peu défailante par moment en termes de planification des actions et de retour sur les documents produits par l'APENF. Pourtant, en tant que backstopper technique, la synergie entre le programme et l'APENF devrait être un avantage.

Les deux parties devraient travailler en tandem depuis l'appropriation commune du document de suivi-évaluation, l'élaboration des outils de collecte des données arrimés aux indicateurs, les sorties terrain, la rédaction des rapports de suivi, le renseignement des indicateurs et l'application des recommandations au regard des faits constatés et établis.

Une insuffisance du programme est l'absence d'une base de données assez sûre des apprenants. Les besoins de bases pour conduire l'enquête de l'évaluation finale ont montré un déficit. Les évaluateurs ont dû recourir aux opérateurs pour obtenir des listes complémentaires. Il serait intéressant que les opérateurs puissent fournir des bases de données apurées de leurs apprenants pour faciliter le suivi post formation et une éventuelle évaluation d'impact du programme.

En somme, en dépit des insuffisances relevées, le dispositif de suivi-évaluation a permis de produire depuis 2018 de façon régulière les différents rapports d'activités et de suivi (APENF) sur l'état d'exécution physique et financier du programme. Cependant, le suivi des résultats à travers les indicateurs (extrants, effets, impact) n'a pas été efficace : certains indicateurs sont restés non renseignés pour défaut de données (voir tableaux sur le niveau d'atteinte des indicateurs plus bas).

4. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

4.1 Analyse de la pertinence du programme

La pertinence est la mesure dans laquelle les objectifs et la conception du PRCJ correspondent et répondent au problème pour lequel il a été formulé à partir de son objectif, des besoins et des priorités des bénéficiaires.

L'analyse portera sur la pertinence de l'objectif et de la cible du programme, les métiers promus, l'approche et de la stratégie de mise en œuvre du programme ainsi que le caractère innovant du programme

L'analyse de la documentation, combinée aux opinions des différentes catégories d'acteurs permet d'affirmer que le programme est très pertinent.

□ **Pertinence de l'objectif global et des cibles du programme**

Le programme cible des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle. Selon les données du RGPH 2019 (septembre 2020), la tranche d'âge de 15-19 ans représente environ 10% de la population globale (20 487 979). Si cette tranche qui se retrouve sur le seuil de la population en âge de travailler se retrouve non seulement sans scolarité et sans travail, leur avenir se compromet ; et le devenir du pays avec eux.

Cette réalité est traduite par les apprenants de plusieurs régions au cours de focus group comme suit :

« Avant l'arrivée au centre, c'était du vagabondage. Étant donné qu'on ne partait plus à l'école, il n'y avait pas de travail à faire, la plupart était désœuvrée. » Focus group, Mouhoun

« Avant l'arrivée au centre, c'était du vagabondage, étant donné qu'on ne partait plus à l'école, il n'y avait pas de travail à faire. » Focus group, Plateau Central

Un acteur communal estime que *« cela permet de récupérer les jeunes. Si on arrivait à pérenniser, vous verriez que ceux qui auraient décroché au niveau du cursus normal vont tous chercher quelque chose à faire. »*

Un opérateur confirme *« Au Passoré quand un enfant sort de l'école, il se retrouve au niveau des sites aurifères et donc avec ce genre de métier nous pouvons amoindrir les risques encourus sur les sites aurifères. »*

En décidant de contribuer à ramener cette tranche de la population à accéder à « une éducation non formelle de qualité et à la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes », le PRCJ est une réponse adéquate à une problématique majeure ; le désœuvrement et l'absence de perspective.

Le PRCJ à travers la formation professionnelle, développe le capital humain, améliore l'employabilité des apprenants et ouvre des perspectives de création d'entreprises (auto-emploi) et d'insertion socio-professionnelle.

Un opérateur du Nord affirme à cette évaluation finale :

« ce sont des jeunes déscolarisés depuis le cours moyen et des cours non formels ; le besoin de formation professionnelle était évident pour ces jeunes- là, pour leur préparer une insertion socioprofessionnelle acceptable. »

Aussi, « Cette formation était la bienvenue ; mais dans tout domaine il faut une base, du coup l'idée de renforcement de capacité était également nécessaire. Mais les deux combinées, c'est ce qu'il fallait. La formation est très bénéfique, non seulement pour les jeunes apprenants, mais aussi pour leurs parents et plus généralement pour toute la commune. »

Le programme est pertinent dans son objectif, sa stratégie de mise en œuvre sur trois volets (renforcement des acquis scolaires, formation professionnelle, insertion professionnelle) et sa cible.

La formation des jeunes et les emplois qui en sortiront permet non seulement de lutter contre le désœuvrement, la pauvreté mais aussi l'enrôlement possibles de certains jeunes dans des groupes extrémistes violents. C'est pourquoi, certains interviewés estiment qu'« *Étant en brousse, si vous avez une petite ferme cela peut vous permettre de subvenir à vos petits besoins, avoir une petite famille, vendre souvent quelques têtes quand ça ne va pas pour prendre soin de votre famille. Cela permet à l'enfant de ne pas voler ou à ne pas rejoindre l'autre groupe⁹. Il s'agit d'une création d'emploi et ça répond réellement.* » (Entretien de groupe, évaluation à mi-parcours, région du Nord,).

Notons néanmoins que pour certains intervenants, le critère d'âge n'est pas toujours respecté et pertinent. Certains estiment que les jeunes de la tranche d'âge « *sont des enfants et la plupart ne savent même pas ce qu'ils veulent d'abord. Par contre il y avait des gens un peu plus âgés qui ne répondaient pas à tous les critères mais qui sont intéressés par le programme.* » (Entretien de groupe, évaluation à mi-parcours, région de l'Est).

Mais, à terme, les acteurs concluent que « Le PRCJ a répondu aux besoins de certains jeunes dans la formation professionnelle et de tous les jeunes en certifiant leurs formations avec le CQP/CQB ainsi qu'avec l'octroi de kits d'installations ». (Entretien avec un opérateur, évaluation finale, Région de la Boucle du Mouhoun).

❑ Pertinence du programme par rapport aux métiers choisis

Le PRCJ est pertinent en rapport aux métiers choisis. En effet, l'étude sur le profil des secteurs porteurs et constitution d'une banque d'idées de projets privés au Burkina Faso (Maison de l'entreprise, 2007) a identifié 15 secteurs porteurs.

⁹ L'interviewé fait référence aux groupes terroristes

Parmi ces secteurs, l'agriculture et l'élevage viennent respectivement en première et deuxième position. La transformation des produits agro-sylvo-pastoraux sont répertoriés en sixième, septième, huitième, neuvième, onzième et douzième position. Les métiers de fermier agricole, de fermier éleveur et de transformateur sont donc pertinents pour permettre aux jeunes filles et garçons d'assurer leur insertion socio-économique et améliorer leurs conditions de vie.

Cette donnée est confirmée par un entretien de groupe avec des agents d'un opérateur de formation dans la région de l'Est : *« prenez par exemple le cas de Fada aussi ; dans tous les quartiers il y a des centres de formation en tissage. Toute la ville est remplie d'associations de tisseuses. Mais si vous prenez par exemple l'agriculture et l'élevage, ce sont des métiers dont le marché n'est jamais saturé. Au fur et à mesure que la population croît, il y a le besoin de se nourrir, les besoins d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Ou encore la transformation des produits forestiers non ligneux ; c'est un domaine peu connu, nouveau, mais qui peut être rénové et s'avérer très rentable. Donc il faut travailler à faire tout cela aux gens pour pouvoir susciter en eux de l'engouement pour ces métiers (agriculture, élevage) jugés non valorisants. »*

Aussi, un acteur de l'administration déconcentrée du MENAPLN estime la pertinence par le fait *« L'accent est mis sur l'agriculture, l'élevage et la transformation afin de maintenir les bénéficiaires dans leurs différentes localités car pour les autres métiers, le marché est saturé »*.

De même un entretien de groupe avec un opérateur fait noter que : *« Nous avons vu que ce que l'on peut faire et maintenir les enfants dans leur terroir, c'est de faire soit l'élevage ou l'agriculture. »* (Entretien de groupe, région du Nord).

Cependant :

- pour le métier agricole, certains apprenants, en tant que fils d'agriculteur n'ont pas appréhendé l'intérêt. *« Formation en agriculture ne dit rien aux gens puisque la plupart des enfants qui ont abandonnés travaillent déjà avec leurs parents au niveau des périmètres maraichers ou bien au niveau des exploitations agricoles. Donc, leurs dire d'apprendre le maraichage, ils ne perçoivent pas ça comme un métier »* ;
- la réalité de terrain a montré que le métier de transformateur a du mal à être promu partout pour défaut d'entreprises spécialisées et équipées en la matière et de personnes qualifiées pour assurer la formation au CQP. C'est ce que dit un opérateur : *« pour la transformation, les équipements manquent. Ce qui est possible c'est l'agro-sylvo-pastoral (fermier agricole ou éleveur. »* Par contre les localités disposant le potentiel pour le métier de transformateur ont conduit des formations répondant à l'approche par compétences (APC) et de type dual et ont obtenu les meilleurs résultats au CQP.

En tout état de cause, la majorité des apprenants et des autres acteurs apprécient les métiers promus tout en invitant le programme à une ouverture vers d'autres métiers.

❑ *Pertinence de l'approche et de la stratégie de mise en œuvre du programme*

On note par ailleurs la pertinence de l'approche du programme et de sa stratégie de mise en œuvre. En effet, l'approche duale, quoique nouvelle et en appropriation par les parties, est une réponse efficace au besoin d'assurer à la fois des compétences théoriques et pratiques aux apprenants afin de garantir une implémentation avec succès de leur projet au sortir des formations.

De même, la stratégie du faire-faire, se fondant sur le principe de subsidiarité avec les communes et notamment les opérateurs de formation est pertinente pour assurer non seulement la mobilisation sociale mais aussi la durabilité de l'innovation. Cette approche rapproche le centre de formation de l'apprenant et réduit toutes les dépenses liées à un déplacement des apprenants vers des centres plus éloignés.

❑ *Pertinence du programme comme innovation*

Des acteurs de l'éducation non formelle et de la formation professionnelle note que le PRCJ est une innovation importante dans le secteur. En dehors de la formule FJA mise en valeur sous la révolution qui alliait alphabétisation et formation au métier d'agriculteur, l'éducation non formelle se limitait soit à l'alphabétisation soit à l'alphabétisation fonctionnelle (formation et apprentissage de métier). Avec le PRCJ on a le volet insertion professionnelle.

Ainsi, dans son montage, le PRCJ est pertinent et permet de valoriser l'alphabétisation pour laquelle les acteurs avaient des difficultés à valoriser les acquis.

Avec le PRCJ, la mise en œuvre du triptyque alphabétisation, formation professionnelle et insertion professionnelle a permis de couvrir tout le champ jusqu'à l'insertion socio-professionnelle de l'apprenant.

L'approche PRCJ a boosté le taux d'accès des adolescents au niveau du MENAPLN et donne un nouveau visage à l'ENF (développement du capital humain, formation des jeunes, emplois)

Cependant, de l'avis de nombreux acteurs, il faut étendre les options de métiers. En effet, beaucoup d'abandons sont liés à l'impossibilité d'autres choix de métiers que dans le secteur agro-sylvo-pastoral.

4.2 Cohérence du programme

L'analyse de la cohérence consiste à cerner en quoi le programme s'accorde avec d'autres interventions menées en analysant la cohérence interne (cohérence avec l'objet du FONAENF et cohérence structurelle du programme) et la cohérence externe (mesure dans laquelle le programme est en adéquation avec les référentiels et orientations dans son secteur d'intervention).

Au niveau de la cohérence interne, on note une très bonne cohérence du programme. En effet, il y a une logique fonctionnelle entre les composantes du programme allant du renforcement intensif des acquis scolaires comme ingrédient fondamental pour permettre un bon déroulement de la formation agrosylvopastorale qui aboutira à la certification des apprenants et leur installation en vue non seulement qu'ils s'auto-emploient ou se fassent employer. En optant d'accompagner les apprenants pour leur installation avec un appui en kit et en recherche de financement auprès d'institutions de financement, le programme a une logique formelle.

Le PRCJ est par ailleurs cohérent avec les référentiels des deux partenaires de financement : le FONAENF et la coopération suisse. En effet :

- le programme est aligné sur le plan stratégique 2020-2024 du FONAENF. Même si ce plan est intervenu après le démarrage du programme, on note une cohérence du programme avec la vision stratégique du FONAENF qui projette à l'horizon 2024, que le FONAENF contribue à la promotion d'une éducation non formelle équitable et adaptée à l'acquisition par les apprenants des compétences de base et d'expertises nécessaires au développement socioéconomique du Burkina Faso. Le PRCJ a implémenté par avance les quatre axes stratégiques du FONAENF (Axe 1 : Amélioration de l'accès à l'ENF, Axe 2 : Amélioration de la qualité de l'ENF, Axe 3 : Mobilisation des ressources financières, et Axe 4 : Pilotage et gouvernance de l'ENF) ainsi que ses principes directeurs de la stratégie qui porte sur (i) le faire faire, (ii) la professionnalisation de l'ENF, (iii) la gouvernance démocratique de l'ENF basée sur les principes de la décentralisation et la participation communautaire, (iv) l'équité/genre dans l'ENF, (v) la subsidiarité et le partenariat, (vi) la Gestion Axée sur les Résultats, (vii) la participation et l'appropriation, et (viii) la mutualisation des ressources.
- le PRCJ s'insère dans le programme d'appui à l'éducation de base au Burkina Faso 2016-2020 de la Coopération suisse. En effet, avec le PAEB, « *la DDC veut poursuivre son engagement aux côtés du Burkina Faso pour renforcer son système éducatif et permettre aux enfants, aux jeunes ainsi qu'aux adultes non alphabétisés d'acquérir une éducation de base* ». L'objectif du PRCJ est aligné à celui du PAEB qui consiste à fournir aux adolescents de 14-18 ans des compétences et des connaissances de base adaptées à leurs besoins par un appui au FONAENF pour toucher ces jeunes par des dispositifs spécifiques d'alternatives éducatives en renforçant les liens entre l'alphabétisation et la formation professionnelle.

Au niveau de la cohérence externe, on note une cohérence du PRCJ avec les référentiels majeurs du Burkina Faso dans le secteur notamment le PNDES, la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant d'orientation de l'éducation, le PSDEBS, le PSEF, etc.

Ainsi, le programme :

- participe à l'objectif principal du PNDES-2 2021-2025 qui vise à : « Transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance

forte, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social ». Le programme est en adéquation avec les axes stratégiques 1 et 3 qui vise respectivement à « développer le capital humain » et à « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et l'emploi » ;

- répond à l'article 3 de la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation qui dispose que « l'éducation est une priorité nationale », qui promeut la non-discrimination, l'équité et l'égalité de chances entre tous les citoyens et qui stipule à son article 14 que « l'enseignement de base est obligatoire pour tous les enfants de six à seize ans ;
- est aligné sur les orientations stratégiques du plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS 2021-2025) notamment la vision qui projette qu' « à l'horizon 2025, le Burkina Faso dispose d'un système d'éducation de base et d'enseignement démocratique, performant, résilient, contribuant à la formation de citoyens responsables, producteurs et créatifs pour soutenir son développement économique et social ». Le PRCJ par la formation professionnelle dispose pour l'État des milliers de jeunes formés et productifs, créatifs et créateurs de richesse pour eux-mêmes et pour tout le pays. L'un des principes directeurs du PSDEBS est la professionnalisation de l'éducation, l'inclusion/équité/genre. Aussi, l'axe 3 vise « le développement de l'éducation non formelle (ENF) » « pour donner l'opportunité aux adultes et jeunes de 15 ans et plus ainsi qu'aux adolescent (e)s non scolarisé (e)s ou précocement déscolarisé (e)s de 9 à 15 ans, d'accéder à un enseignement/apprentissage qui cadre et répond à leurs besoins et aspirations intrinsèques ;
- a un alignement stratégique avec le Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017-2030 dont le vision est celle d' « un système éducatif démocratique, performant, inclusif et ouvert sur le monde, développant les compétences et l'expertise nécessaires et suffisantes pour le développement socioéconomique du Burkina Faso ». Aussi, PRCJ est cohérent avec le cinquième principe directeur du PSEF qui consiste en « **l'équité/genre dans l'éducation et la formation** » et **l'axe 1 qui préconise** « le développement de l'éducation non formelle des adolescents, des jeunes et des adultes » en veillant à « satisfaire la demande » « mettre en place les passerelles fonctionnelles entre l'éducation de base formelle et l'éducation non formelle et vice versa. »
- est cohérent avec la Stratégie nationale de développement de l'éducation non formelle (2021-2025) dont l'objectif global est de promouvoir une éducation non formelle de qualité et inclusive grâce à des modalités d'intervention permettant l'acquisition des connaissances et des compétences de base tout en offrant des opportunités pour la formation

- professionnelle et le réinvestissement des acquis dans les activités socio-économiques ;
- s'aligne à la Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN-EFTP) dont la finalité est d'élever le niveau de connaissance et de compétence de la population active et, plus particulièrement des jeunes, pour favoriser leur insertion dans les emplois d'aujourd'hui et les métiers porteurs de demain afin de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté¹⁰ ;
 - est genre sensible du simple fait de l'option de la parité genre. En effet, la stratégie nationale genre 2020-2024 vise à « bâtir une société d'égalité et d'équité entre hommes et femmes, qui assure, à l'ensemble de ses citoyens et citoyennes, les sécurités essentielles pour leur épanouissement social, culturel, politique et économique » et poursuit comme objectif global de « favoriser l'instauration de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au Burkina Faso ». À l'analyse, le PRCJ est cohérent avec cette stratégie nationale genre par la promotion de l'égalité d'accès des jeunes filles et hommes à la formation, à leur insertion socio-économique et in fine à leur autonomisation.
 - est en phase avec la Politique nationale d'emploi au Burkina Faso (PNE) dont l'objectif principal vise à accroître les opportunités d'emplois décentés afin de contribuer à lutter contre la pauvreté au Burkina Faso ;
 - est en adéquation entre le PRCJ et la Politique Sectorielle Travail, emploi et protection sociale (PS/TEPS) 2018-2027. En effet, cette politique vise à asseoir : « une Nation solidaire et inclusive où l'ensemble des citoyens sans distinction aucune ont un accès égal et équitable à l'emploi productif, au travail décent et à la protection sociale leur permettant de participer pleinement à la vie politique, économique et sociale à l'horizon 2027 ». Aussi, l'objectif stratégique 2.4 du PS/TEPS consiste à « Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes » ;
 - est cohérent avec la vision globale de la politique nationale de développement du secteur privé qui ambitionne de voir le Burkina Faso disposer d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois et de richesses pour une économie émergente d'ici à 2020 » ;
 - est en alignement, au niveau international, avec les objectifs de développement durables 4, 5 et 8 portant respectivement « éducation de qualité » et « égalité entre les sexes », « travail décent et croissance économique ».

4.3 Analyse de l'efficacité du programme

L'efficacité consiste à analyser dans quelle mesure les objectifs du programme ont été atteints ou susceptibles d'être atteints (OCDE).

¹⁰ PN/EFTP, 2008

L'évaluation de l'efficacité du PRCJ est appréciée à deux niveaux : le bilan physique d'exécution et le niveau d'atteinte des indicateurs de résultats.

4.3.1 Bilan physique d'exécution

Les éléments suivants ont été appréciés :

- le niveau d'exécution des activités
- la clarté et l'adaptation des activités du programme
- les difficultés rencontrées et la détermination de celles qui ont entravé le bon déroulement des activités du projet

4.3.1.1 Le niveau d'exécution des activités

Le niveau d'exécution des activités est analysé par effet attendu du programme et suivant les extrants planifiés.

❑ ***Évaluation du niveau d'exécution des activités de l'effet attendu 1 : Les compétences et connaissances fondamentales des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et les sortant-e-s des structures d'éducation non formelle sont consolidées***

❑ ***Extrant 1.1*** : La communauté éducative nécessaire pour le renforcement des compétences de base des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle est mobilisée

La mobilisation de la communauté éducative nécessaire pour le renforcement des compétences de base des jeunes a fait l'objet de plusieurs activités du programme. De nombreux acquis sont relevés dans les rapports et au cours des entretiens avec la coordination du projet et les partenaires sur le terrain.

Le programme a commandité une étude diagnostique et identifié l'ensemble des communes qui ont accueilli les activités. Plusieurs autres missions de suivi et les informations collectées à partir des rencontres bilan avec les structures opératrices, ont permis d'apporter des réorientations pour établir la cartographie des potentialités éducatives et agro-sylvo-pastorales au niveau de chaque zone.

Des informations ressorties des rapports¹¹, différentes sessions de communication-appropriation ont été organisées avec les collectivités, les services déconcentrés en charge de l'éducation de base, de l'agriculture et des ressources animales, de l'environnement et de la formation professionnelle.

Des rencontres sur l'appropriation du programme ont aussi été tenues avec les directions centrales notamment, la DGESS/MENAPLN, la DGEC, la DGEFTP, la DGFP et le SP/CNC, etc. Ces rencontres se sont poursuivies avec l'élargissement de la zone d'intervention de programme qui est passé de trois (03) à sept (07) régions.

¹¹ Rapport des sessions d'immersion, FONAENF, 2020

Le vivier du programme c'est-à-dire les entrants des centres de consolidation des acquis scolaires et de la formation professionnelle, a été mis en place dans les sept (07) régions de la zone d'intervention¹² avec le financement des opérateurs.

Sur une projection de quinze mille (15 000) jeunes dont 50% de filles/femmes, quatorze mille deux cent trente-neuf (14 239) jeunes de deux (02) cohortes dont 56,81% de filles/femmes, soit environ 95% des prévisions globales se sont inscrits pour les formations. Le groupe cible est constitué de jeunes déscolarisés de 14-18 ans mais aussi des sortants des structures d'éducation non formelle.

Dans l'optique de permettre aux centres de disposer de ressources documentaires pour la formation, le programme les a dotés en documents pédagogiques et didactiques. Les ressources ont été reproduits au profit des apprenants et des animateurs, superviseurs et coordonnateurs, notamment pour le volet consolidation des acquis scolaires. Les animateurs ont relevé au cours des entretiens que les documents ont facilité la mise en application des démarches pédagogiques des apprentissages. Ils ont relevé toutefois, la nécessité de relire les documents pour corriger les insuffisances de formulation et les coquilles.

Le processus de sélection des opérateurs de formation a été conduit par le programme sur la base des appels à candidatures. Soixante-seize (76) opérateurs ont été sélectionnés pour assurer les formations et le programme a pu identifier avec eux les sites d'implantation des centres de formation. Cinq cent (500) centres ont été effectivement ouverts sur une projection d'ouverture du même chiffre. Suite aux problèmes d'insécurité dans certaines zones, huit (8) centres ont été fermés laissant au total quatre cent quatre-vingt-douze (492) centres fonctionnels.

Des rencontres d'appropriation du programme par les opérateurs et les communes ont été aussi réalisées par le programme. Ces rencontres ont permis de s'accorder sur les modalités de mise en œuvre (le choix du profil des apprenants, le profil des acteurs pédagogiques (animateur, superviseur), le mode de recrutement des apprenants, le chronogramme des activités, la table de coûts, l'implication des collectivités territoriales, etc.).

Dans l'ensemble, les sessions de mobilisation sociale ont permis l'adhésion des populations au programme, la mise en place des comités de gestion (COGES), l'identification des sites de formation et le recrutement effectif des apprenants.

Le lancement officiel du programme a été une opportunité supplémentaire pour mobiliser davantage les partenaires autour du programme. Il a été renforcé par d'autres actions de visibilité notamment la confection des dérouleurs et dépliants.

De plus, dans la gestion adaptative du programme, les activités s'inscrivant dans le relèvement du défi de la Covid-19 ont été réalisées au profit des partenaires du programme.

¹² La Boucle du Mouhoun, le Centre – Ouest, le Centre-Sud, l'Est, les Hauts Bassins, le Nord et le Plateau central. Dans ces sept (7) régions, 104 communes dans 23 provinces sont concernées.

Les niveaux de mise en œuvre des activités de l'extrait 1.1 sont évalués dans le tableau qui suit. La légende suivante est établie pour apprécier l'état de mise en œuvre des activités. Elle évolue de 100% à 0% et les activités sont considérées comme ayant le même poids. La source des données des tableaux est constituée à partir des documents du programme.

	Niveau de mise en œuvre				
	+++	+++	+++	+++	+++
Activité entièrement mise en œuvre (100%)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité presque entièrement mise en œuvre (80%)	+++	+++	+++	+++	++
Activité moyennement mise en œuvre (60%)	+++	+++	+++	++	++
Activité peu mise en œuvre (40%)	+++	+++	++	++	++
Activité non mise en œuvre (0%)	++	++	++	++	++

Tableau 6 : Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 1.1

Extrait 1.1 : Mobilisation de la communauté éducative	Niveau de mise en œuvre				
Activité 1.1.1 : Identifier les communes concernées par le programme à partir de critères d'éligibilité consensuels (Centre- Sud : 19 communes ; Est : 27 communes ; Nord : 31 communes) dans le cadre d'une étude diagnostique	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.2 : Réaliser des rencontres de communication-appropriation du programme auprès des collectivités par les opérateurs	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.3 : Financer les opérateurs pour fournir le vivier du programme (entrants des centres de consolidation des acquis scolaires et de la formation professionnelle)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.4 : Reproduire les documents pédagogiques et didactiques pour les apprenants des structures d'ENF des adolescents	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.5 : Identifier les sites d'implantation des centres de formation (formation de base et formation professionnelle théorique) par les opérateurs et les communes	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.6 : Recruter les structures opératrices en ENF par le Comité national de financement	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.7 : Réaliser des rencontres de communication-appropriation du programme avec les structures opératrices recrutées par le FONAEF en collaboration avec la DDC, le MENAPLN et le MJPEJ	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.8 : Réaliser des rencontres de communication-appropriation du programme auprès des communautés pour leur implication par les opérateurs et les communes	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.9. Organiser une journée de lancement du programme pour renforcer sa visibilité auprès du gouvernement, des partenaires et de la société civile	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.10 : Produire des kakemonos pour consolider les bases de diffusion du Programme	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.1.11. Contribuer à la prévention de la covid-19	+++	+++	+++	+++	+++

Pour l'extrait 1.1 relatif à la mobilisation de la communauté éducative nécessaire pour le renforcement des compétences de base des jeunes, toutes les activités ont été exécutées par le programme.

De l'avis des opérateurs rencontrés, cette mobilisation sociale a été satisfaisante avec le système de communication qui était approprié. Cependant l'imposition de l'âge du public cible a limité un peu les effectifs recrutés. Le niveau de mise en œuvre des activités de l'extrait 1.1 est évalué à 100 %.

Extrait 1.2 : Le matériel pédagogique et didactique nécessaire pour la consolidation des acquis scolaires des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle est développé

Des informations relevées dans les rapports, les supports didactiques et pédagogiques indispensables à la formation ont été développés et les programmes d'étude adaptés. Les différents guides produits ont permis de proposer les méthodologies de mise en œuvre des activités et d'adapter les programmes de formation. Les manuels validés ont été transcrits en français, mooré, dioula, fulfudé, gulmancema, kassen, lyélé, nuni.

Le niveau d'exécution des activités de développement du matériel pédagogique et didactique est évalué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 1.2

Extrait 1.2 : Développement du matériel pédagogique et didactique	Niveau de mise en œuvre				
Activité 1.2.1 : Adapter les méthodologies didactiques et les programmes d'étude	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.2.2 : Organiser un atelier technique d'appropriation et de validation des méthodologies didactiques adaptées et des plans de formation des opérateurs pendant 6 jours, regroupant 30 participants et 4 facilitateurs (MENAPLN, FONAENF)	+++	+++	+++	+++	+++

Dans l'ensemble, le matériel pédagogique et didactique a été développé et les manuels adaptés¹³. Elles ont servi à la consolidation des compétences fondamentales des apprenants et leur mise à niveau pour affronter la formation professionnelle. **L'extrait 1.2 a été entièrement mise en œuvre (100%).**

- Extrait planifié 1.3 : Les centres de consolidation des acquis scolaires des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle sont ouverts et fonctionnels.

L'ouverture et le fonctionnement des centres de consolidation des acquis scolaires passe par le recrutement des ressources humaines nécessaires.

Le programme a recruté cinq cent (500) animateurs dont 60,2 % de femmes pour les différents groupes linguistiques des centres de formation. Ces animateurs ont tous été formés à l'approche pédagogique intégrée (API) qui a servi de base pour la production des méthodologies didactiques et leur adaptation aux réalités des centres.

¹³ Les différents documents produits sont présentés en annexe du rapport

Les animateurs de quatre (04) centres ont interrompu leur participation à un certain moment du processus suite à la fermeture de leurs centres du fait de l'insécurité.

De l'appréciation des animateurs et des superviseurs rencontrés, la formation qu'ils ont reçue est bonne car elle leur a permis d'accomplir la mission de renforcement intensif du niveau de base des apprenants.

Cependant, plusieurs d'entre eux ont déploré la durée très courte de la formation. Le point de vue de cet animateur rencontré à Dédougou, témoigne de cette réalité :

« Le temps de la formation est insuffisant ce qui ne nous permet pas de profiter au maximum et aussi le déroulement des activités de la formation étaient de façon très rapide ».

Le programme a aussi appuyé la formation de mille cinq cent (1.500) membres des COGES mis en place dans les centres de formation. La formation a porté sur la connaissance du programme, la mobilisation sociale des communautés et des apprenants, la gestion administrative, technique et sociale des centres.

Selon les informations recueillies auprès de acteurs des COGES, leur contribution a participé à la mobilisation accrue des apprenants pour une meilleure fréquentation des centres, à une meilleure gestion des cantines endogènes et la facilitation pour le logement des animateurs.

Voici les propos d'un responsable de COGES du centre de Soa, dans la province du Boulkiemdé :

« Notre rôle en tant que comité, c'était d'aider à la mobilisation, au recrutement des jeunes et à la mise en œuvre des travaux pratiques... On a aidé aussi à mobiliser les vivres pour la prise en charge des apprenants au sein des centres. On a aidé aussi au suivi des activités et du matériel de travail. S'il y a un problème au centre que ce soit entre les apprenants ou avec les enseignants, c'est nous les premiers responsables qui intervenons avant que cela n'arrive en haut. Présentement avec la dotation des kits, on nous a chargé également de veiller à la bonne utilisation du matériel et à la cohésion au sein des groupes ».

Une des conditions pour assurer une formation professionnelle de qualité comme celle engagée par le PRCJ est la disponibilité des espaces pour la pratique lors de la formation dans les métiers et des entreprises pour l'accueil des apprenants en stage. D'une manière générale, il ressort que les opérateurs de formation ont eu des difficultés à mettre à la disposition des apprenants des espaces appropriés pour les apprentissages. Il en est de même de la mobilisation des entreprises pour l'accueil des apprenants en stage.

Seuls, quatre (4) opérateurs (ASIBA, Andal & Pinal, FDC, DEWRAL) sur les soixante-seize (76) ayant ouvert des centres, ont pu établir des contrats avec des entreprises d'accueil pour le placement des apprenants.

Les données des rapports et les informations recueillies n'ont pas permis d'avoir une vue d'ensemble des structures d'accueil avant le départ des apprenants pour les stages. Cependant, il ressort que les opérateurs ont procédé à des aménagements circonstanciés d'espaces de démonstration dans les centres pour la formation aux métiers de fermier agricole et fermier éleveur. Ces aménagements ont été faits au regard de protocoles développés et soumis par le FONAENF.

Toutes ces difficultés ont amené le programme à proposer un descriptif des cadres d'apprentissage aux opérateurs de formation. Cela est confirmé à travers les propos de l'opérateur AMUS de la région du centre-ouest :

« Malheureusement nous à notre niveau, nous n'avons pas d'entreprises formatrices pour accueillir les apprenants donc nous avons aménagé un terrain qui servait de base pour nos travaux pratiques et cela constituait en même temps notre entreprise formatrice ».

Et pour le déficit d'entreprises dans le domaine agro-sylvo-pastoral, cet autre propos du centre de formation en entrepreneuriat agricole de Bobo Dioulasso est recueilli :

« La formation duale pour moi, elle est capitale. C'est une très belle initiative. Seulement dans le domaine de l'agriculture c'est un peu compliqué car il n'y a pas assez d'agriculteurs où les apprenants pourront passer un temps de formation ».

Pour l'équipement des centres, le programme a intégré son coût dans le financement direct aux opérateurs et cela leur a permis d'acquérir les équipements individuels et collectifs notamment les bureaux, les chaises, les tableaux, les tables et bancs pour apprenants.

Le programme a aussi procédé à la reproduction des supports pédagogiques et didactiques pour les apprenant-e-s, les animateurs-trices et les superviseurs en tenant compte des différentes langues d'apprentissage.

Pour la prise en charge des animateurs, elle a été faite selon les modalités du programme¹⁴. Des entretiens réalisés avec les animateurs, il ressort en général que ces derniers sont satisfaits du programme du fait qu'il leur a permis d'avoir des emplois. Cependant ils ont relevé plusieurs insuffisances dès les premiers moments notamment le non-respect des engagements par certains opérateurs de formation. Ces lacunes ont été corrigées et les prises en charge ont fait l'objet d'une contractualisation entre ces opérateurs et les animateurs.

A la suite des rencontres de sensibilisation et la validation des critères de sélection, les opérateurs de formation ont effectivement procédé aux recrutements des apprenants avec l'appui des communes. Malgré les délocalisations répétées des

¹⁴ Les animateurs sont pris en charge durant tout le cycle de 18 mois du programme. Les superviseurs, par contre, sont recrutés juste pour les trois mois que dure le renforcement intensif des acquis scolaires

centres dans les zones à fort défi sécuritaire et la suspension des regroupements de l'école suite à la survenue de la covid-19, les résultats d'ensemble sont satisfaisants¹⁵.

Les listes définitives des apprenants ont été établies dans le respect global des critères de départ : l'âge requis de : 14-18 ans, le profil de déscolarisé de niveau CM ou sortant d'une structure d'ENF, la prise en compte du genre à travers le quota d'au moins 50% de filles par centre, le quota de 30 à 31 apprenants par centre, l'option des langues d'apprentissage. Toutefois, dans certains cas, le profil d'entrée (âge et niveau d'études) n'a pas été respecté. Les données de terrain ont montré que des apprenants âgés de plus de 18 ans et ayant des niveaux universitaires et secondaires ont été recrutés au regard de la réalité du terrain et des motivations desdits apprenants. Cette situation de fait ressortie par lors de l'enquête par questions et des entretiens avec certains opérateurs montre du profil d'entrée. Est-ce vraiment la question de motivation de ces apprenants ou une stratégie pour contourner la cible de départ et dire en fin de compte qu'on a pu recruter des apprenants dans le but d'améliorer les indicateurs ? Cela nécessite de creuser davantage la question pour trouver les réponses. Le suivi de la deuxième cohorte d'apprenants réalisé par l'AENF, montre que la situation d'ensemble est conforme à la vision de recrutement des inscrits du PRCJ. Les apprenants dans leur majorité, environ 87%, avaient un âge se situant entre 15 à 24 ans et les moins de 15 ans représentaient 8% des effectifs. Dans tous les cas, ces apprenants ont suivi les formations proposées de bout en bout.

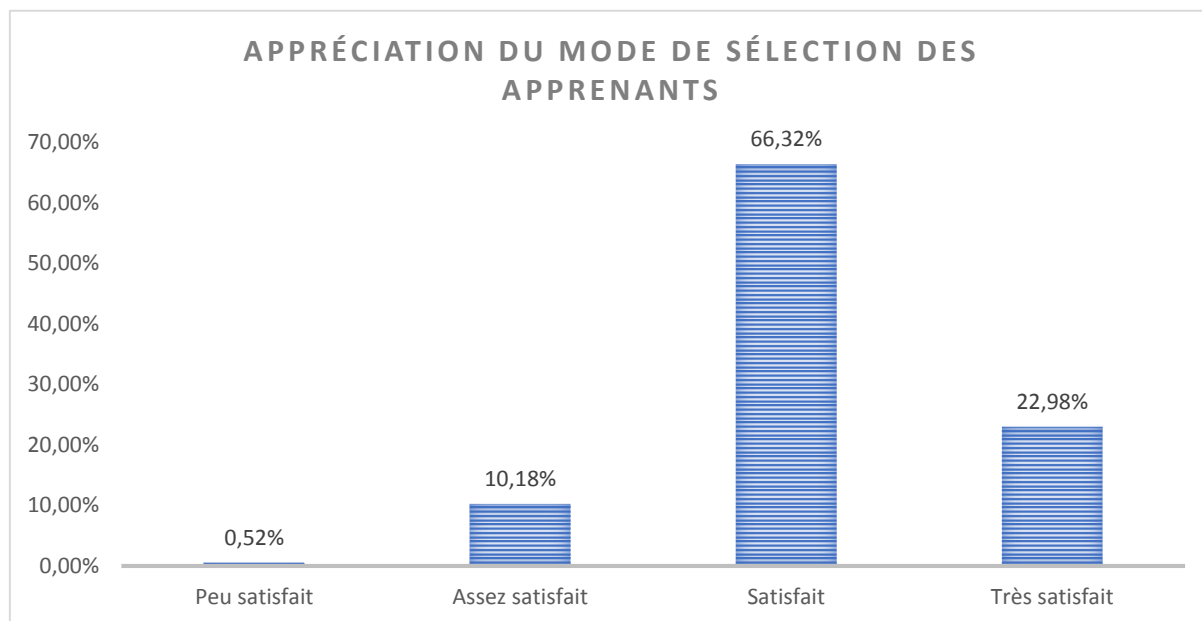
Tous les centres financés ont été ouverts. Ils ont fonctionné et les apprenants recrutés ont reçu la formation de remise à niveau par le renforcement des acquis de l'éducation de trois (03) mois. Pour faciliter la formation, les animateurs selon les réalités des disparités de niveau et de la maîtrise des langues par les apprenants notamment le français ou la langue locale par zone, ont dispensé leur formation en alternant les explications en français et aussi dans les langues locales étant entendu que le niveau dans les compétences de vie de tous les apprenants ont été relevées. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les manuels validés ont été transcrits dans les différentes langues des zones abritant les centres de formation. Pour les apprenants ayant un niveau supérieur au CM, aucun problème particulier n'a été soulevé seulement que ces derniers sont obligés de suivre le rythme des autres apprenants.

Les opérateurs ont relevé l'abandon de certains inscrits du fait de l'absence d'autres métiers dans la formation professionnelle.

L'échantillon de bénéficiaires enquêtés a donné son point de vue sur le mode de sélection des apprenants et les formations intensives dans les centres. Les résultats sont consignés dans les graphiques ci-après.

¹⁵ Selon les données des rapports, 14 239 jeunes dont 56,81% de filles/femmes sur 15 000 prévus se sont inscrits in fine pour les formations

Graphique 1: Appréciation du mode de sélection pour la formation par les apprenants

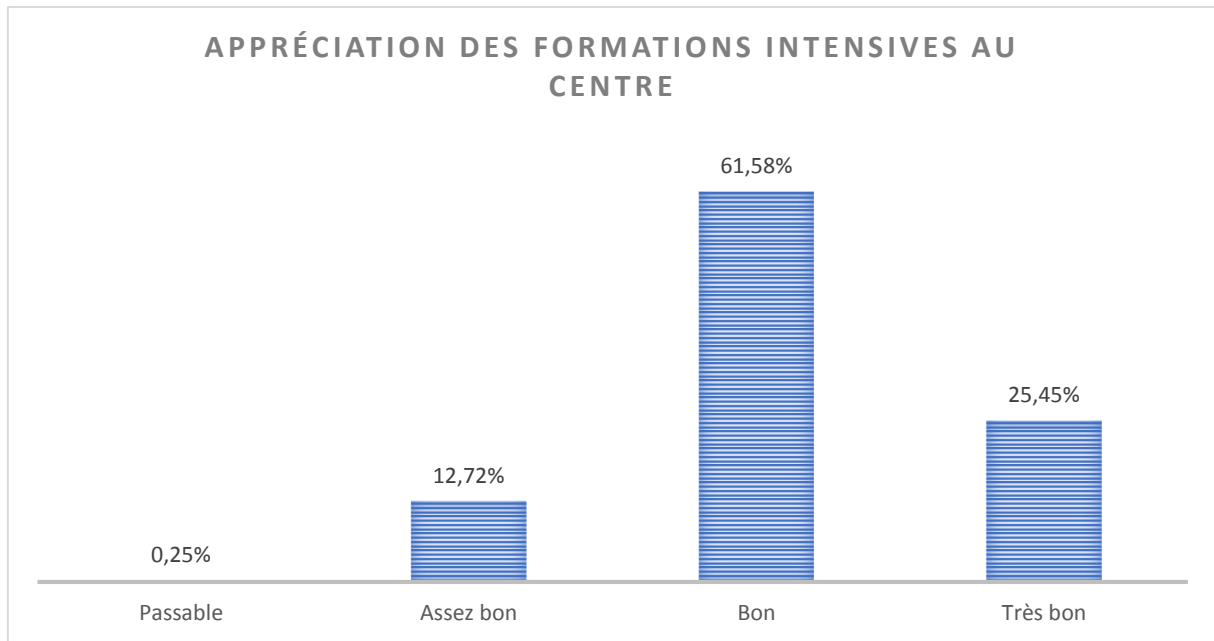


66,32% des apprenants disent être satisfaits du mode de sélection pour la formation pendant que 22,98% se disent très satisfait, 10,18% se disent assez satisfait et 0,52% se disent peu satisfait. De façon globale, on note un niveau de satisfaction rassurant comme l'indique le graphique.

Les raisons évoquées pour les satisfaits sont entre autres la simplicité et la transparence dans la sélection. Les moins satisfaits évoquent surtout l'information qui n'a pas été partagée tôt.

Les apprenants ont aussi apprécié les formations intensives au centre au cours des trois premiers mois. Les résultats sont illustrés dans le graphique qui suit.

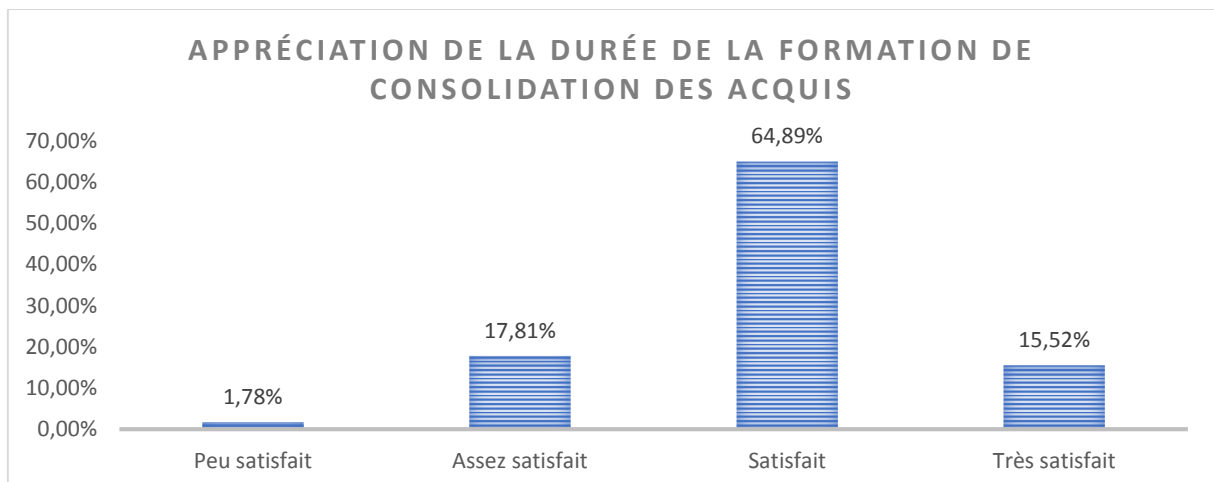
Graphique 2: Appréciation des formations intenses au centre par les apprenants



On note que 61,58% des apprenants interrogés donnent une appréciation bonne, 25,45% donne appréciation une très bonne des formations dans les centres.

L'échantillon d'apprenants a aussi apprécié la durée de la formation de consolidation des acquis. Le graphique ci-dessous illustre les résultats.

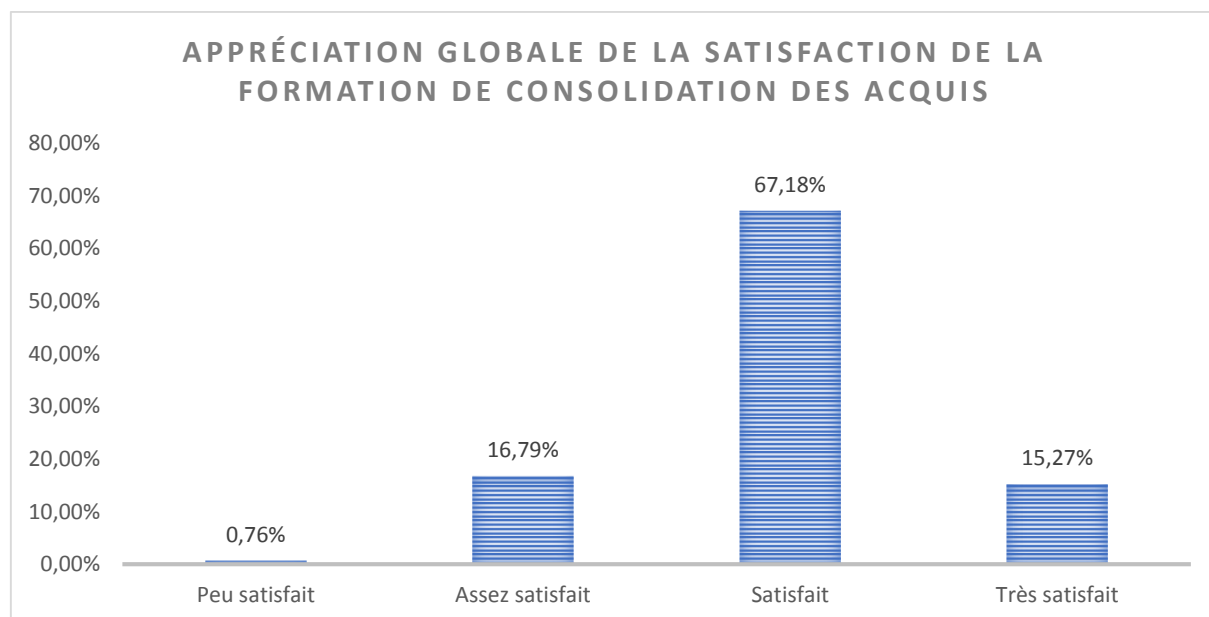
Graphique 3: Appréciation de la durée de la formation de consolidation des acquis



S'agissant de la durée de la formation, 64,89% des apprenants l'ont trouvé satisfaisante pendant que 1,78% estiment que la durée de la formation de consolidation des acquis est peu satisfaisante comme l'atteste le graphique.

Pour l'appréciation globale de leur satisfaction de la formation de consolidation des acquis. Les résultats se présentent comme suit :

Graphique 4 : Appréciation globale de la satisfaction de la formation de consolidation des acquis



De façon globale, 67,18% des apprenants ont estimé que le niveau global de la formation de consolidation des acquis est satisfaisant pendant que 0,76% la trouve peu satisfait.

L'évaluation globale de la mise en œuvre des activités de l'extrait 1.3 est illustrée dans le tableau ci-dessus.

Tableau 8: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 1.3

Extrait 1.3 : Ouverture et fonctionnalité des centres de consolidation des acquis scolaires	Niveau de mise en œuvre				
Activité 1.3.1 : Recruter les animateurs/trices par l'Etat et les opérateurs	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.3.2 : Former les animateurs (initiale et continue)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.3.3 : Former les superviseurs (initiale et continue)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.3.4 : Former les membres des COGES par les opérateurs	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.3.5 : Identifier les infrastructures d'accueil (centres de formation, ateliers)	+++	+++	++	++	++
Activité 1.3.6 : Equiper les centres identifiés en mobilier et matériels collectifs	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.3.7 : Reproduire les supports pédagogiques et didactiques élaborés ou révisés pour les apprenant-e-s, les animateurs-trices et les encadreurs	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.3.8 : Assurer la prise en charge de 275 animateurs-trices	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 1.3.9 : Recruter les apprenant-e-s	+++	+++	+++	+++	+++

Les centres de consolidation des acquis scolaires au profit des bénéficiaires ont été ouverts et ont fonctionné dans leur globalité. **Le niveau de mise en œuvre des activités de l'extrait 1.3 est estimée à 95 %.**

Conclusion partielle : Le niveau d'exécution d'ensemble pour l'effet attendu 1 est estimé à 98,33%.

- ❑ ***Évaluation du niveau d'exécution des activités de l'effet attendu 2 : Les jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle développent des capacités professionnelles et entrepreneuriales favorisant leur insertion socio-économique***
- ❑ **Extrait 2.1 : Les jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle reçoivent une formation professionnelle adaptée à leur besoin et répondant à l'économie du marché**

Cet extrait comprend les activités portant sur l'élaboration des référentiels et programmes de formation, la formation des formateurs, la dotation en matériels didactiques et intrants (animaux, semences) pour la formation, le soutien à la cantine des jeunes en formation, le soutien au fonctionnement des structures de formation et la prise en charge des formateurs.

Le programme a validé sa stratégie de formation¹⁶ et ses choix sur cinq (05) métiers prioritaires devant faire l'objet de la formation professionnelle des jeunes. Ces métiers disposent de référentiels¹⁷ pour la formation et sont ouverts à une certification.

Le programme a ensuite élaboré des plans d'études pour chaque métier sur une durée de quinze (15) mois pour la phase de formation professionnelle et opté pour le système de formation en mode dual. Il a mobilisé par l'intermédiaire des opérateurs de formation quatre cent vingt-deux (422) formateurs spécialisés dont 14,45% de femmes dans les trois (03) métiers de formation.

En plus de la production du guide du formateur pour le métier de fermier éleveur, plusieurs autres guides pédagogiques¹⁸ ont été produits par le programme pour préparer les activités d'enseignements/apprentissage. Tous ces documents ont fait l'objet de formation des formateurs.

Les contenus de la formation des formateurs ont principalement porté sur l'approche par compétence (APC) et l'appropriation des différents référentiels, des guides de formations, du dispositif de certification et des outils d'évaluation. La finalité de

¹⁶ Document de stratégie de mise en œuvre de la formation professionnelle du programme de renforcement des capacités des jeunes, validé le 20 novembre 2020

¹⁷ Les métiers priorités sont : le fermier agricole, le fermier éleveur, le/la transformateur (trice) de céréales, le/la transformateur (trice) de fruits et légumes, le/la transformateur (trice) de produits forestiers non ligneux, le/la transformateur (trice) de lait.

¹⁸ Les guides produits sont : le guide pour la transformation des fruits et légumes, des céréales, des tubercules et du fabricant de produits laitiers, pour le fermier agricole, le fermier éleveur

l'appropriation des contenus était de mieux préparer le déroulement des formations dans les centres et les entreprises formatrices comme l'a si bien affirmé ce formateur de Ouahigouya :

« Outils pédagogiques, fiche de progression, fiche d'évaluation, cahier de l'apprenant qui contenait les différents modules en agriculture et en élevage. On a pu les exploiter sans problème pour préparer le déroulement des formations ».

De l'analyse faite des résultats des évaluations des différentes sessions de formations de formateurs, ces derniers ont positivement apprécié les formations. Ils sont dans l'ensemble « satisfaits » sur la pertinence des thèmes, la clarté des exposés sur les contenus notamment l'approche APC et les différents référentiels, la communication entre participants et le partage d'expérience.

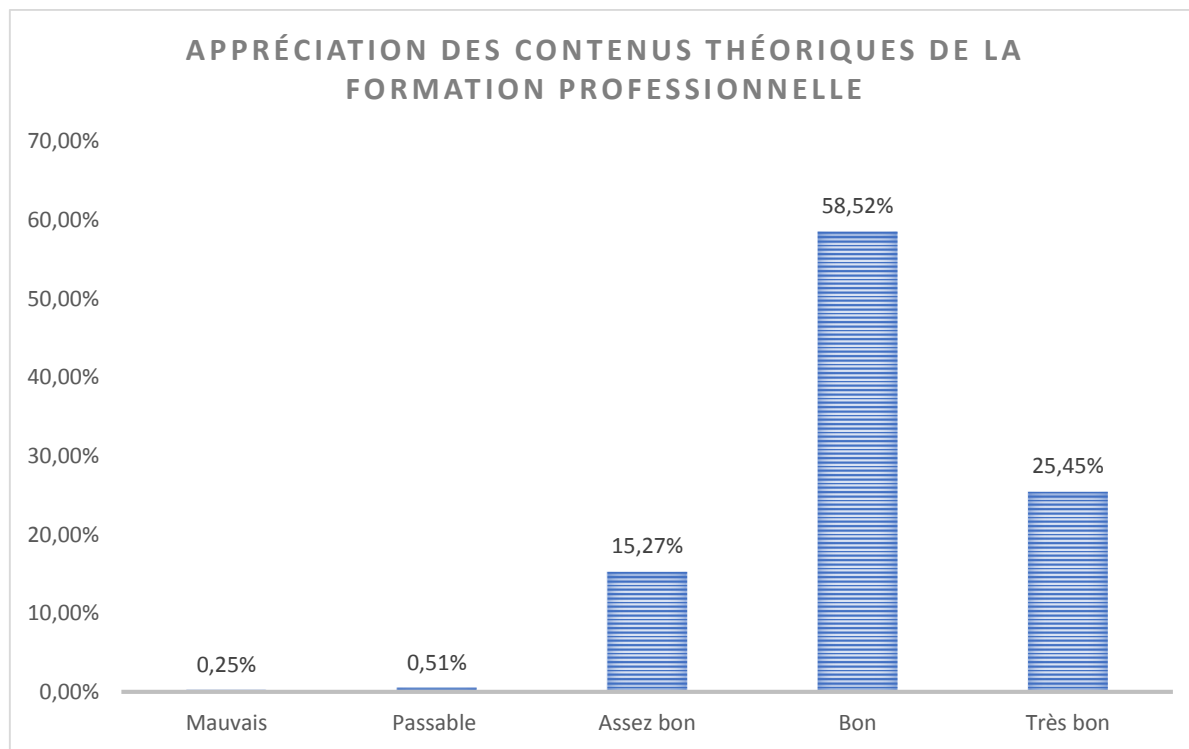
Pour opérationnaliser la formation pratique des apprenants, le programme a équipé les centres en matériels didactiques et en intrants pour la formation. Des kits d'équipements ont été remis aux centres pour la formation aux métiers de fermier agricole, de fermier éleveur et aux métiers de la transformation agroalimentaire. Cependant leur insuffisance en qualité (quelques équipements se sont vite détériorés) et en quantité (équipements incomplets), a entaché la qualité de la formation pratique des apprenants.

Chaque centre a aussi reçu un appui en intrants en fonction du type de métier de formation (engrais, semence, animaux, intrants vétérinaires et zootechniques, matière première pour la transformation).

D'une manière générale, il ressort des appréciations que la formation en agriculture a été satisfaisante dans la majorité des centres. Des informations relevées dans les rapports et aussi des entretiens avec les opérateurs, tous les référentiels nécessaires ont été aussi transmis aux formateurs.

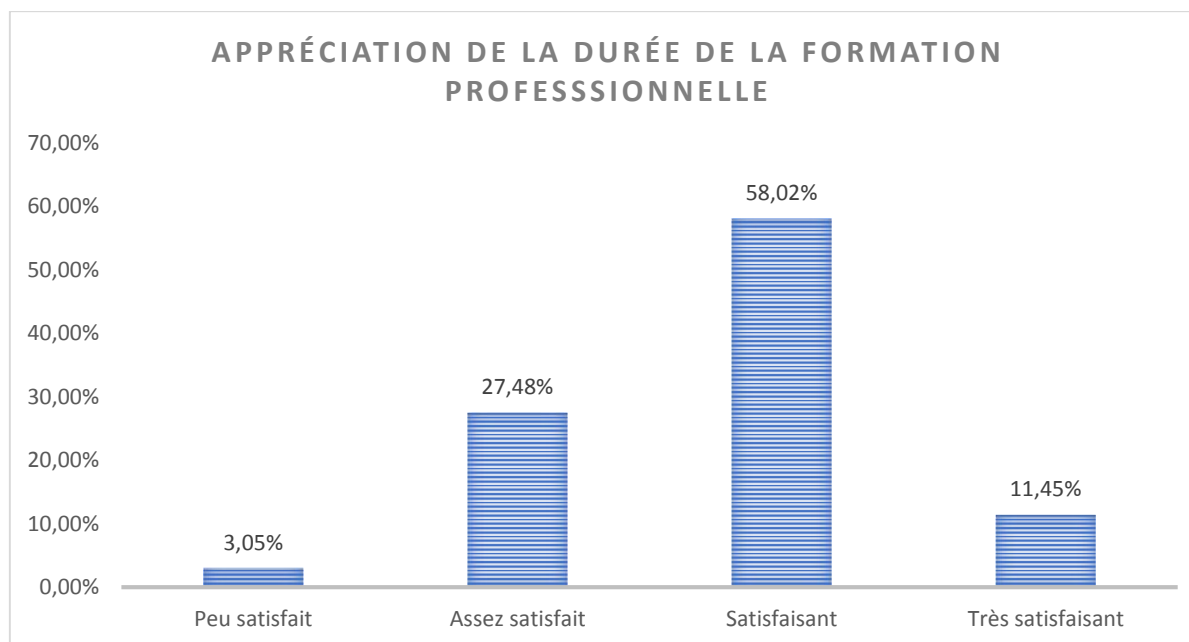
Au cours des enquêtes, les bénéficiaires ont été appelés à se prononcer sur le contenu théorique des formations, la durée de la formation professionnelle, et leur niveau de satisfaction globale de la formation. Les résultats sont présentés dans les graphiques suivants.

Graphique 5: Appréciation des contenus théoriques de la formation professionnelle



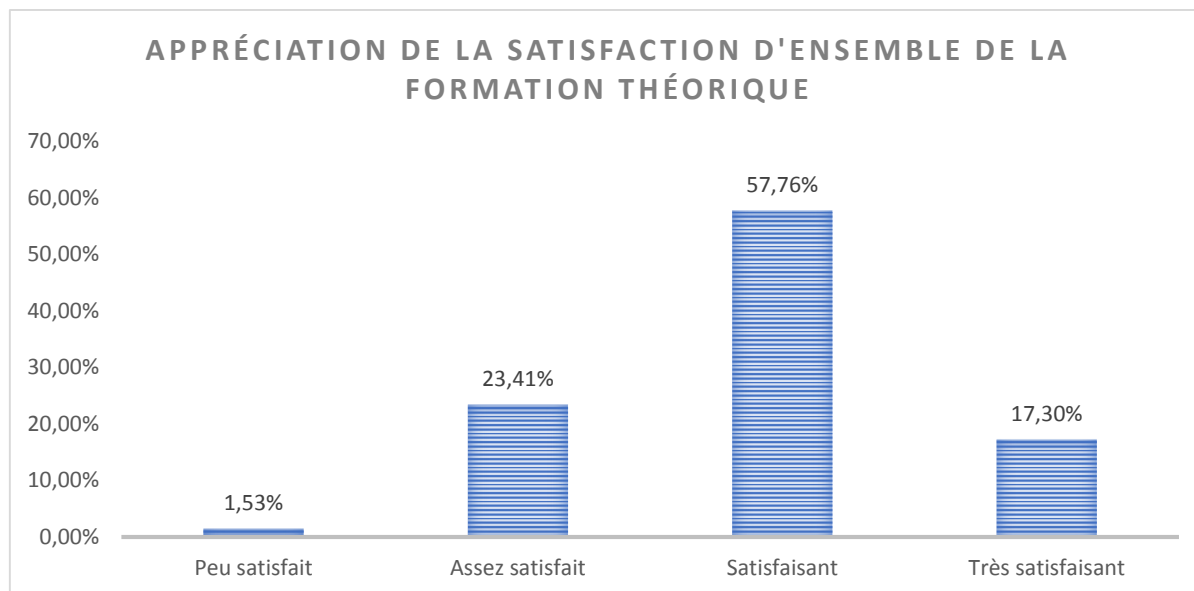
58,52% des apprenants indiquent que les contenus sont bons, 25,45% les estiment très bon et 15,27%, assez bon.

Graphique 6: Appréciation de la durée de la formation professionnelle



Les avis sont assez partagés sur la durée de la formation mais 58,02% trouve qu'elle est satisfaisante et seulement 3,05% estime qu'elle est peu satisfaisante.

Graphique 7: Appréciation de la satisfaction d'ensemble de la formation théorique

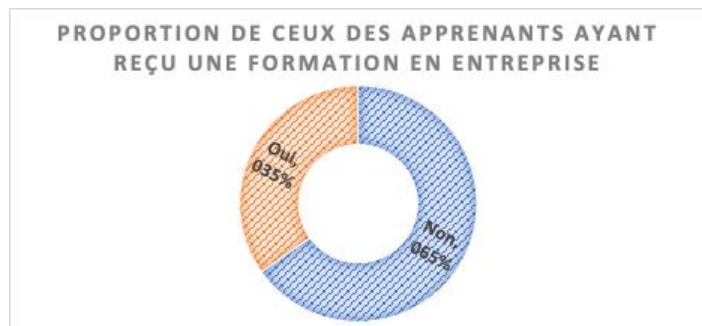


Pour ce qui est de la satisfaction d'ensemble de la formation professionnelle sur le plan théorique, on note 57,76% de satisfait et 1,53% de peu satisfait.

Le mode dual de formation se déroule en alternance entre le centre de formation et une entreprise formatrice afin de mettre plus d'accent sur la pratique avec les apprenants.

Environ 65,14% de l'échantillon des apprenants rencontrés disent n'avoir pas eu de formation en entreprise tandis que 34,86% ont confirmé avoir eu des pratiques en entreprises comme l'indique le graphique qui suit.

Graphique 8: Proportion des apprenants qui ont reçu une formation en entreprise



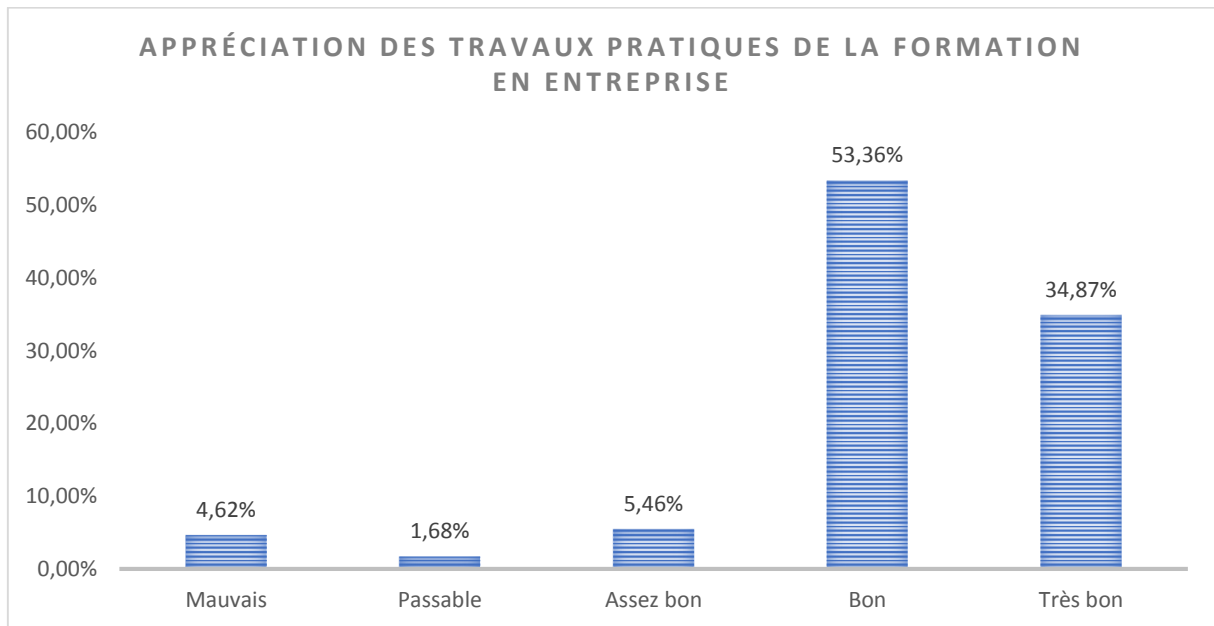
Cette situation s'explique en grande partie par les difficultés rencontrées par les opérateurs de formation pour mobiliser des entreprises formatrices pour le placement des apprenants.

Toutefois les apprenants ont fait leur pratique dans les unités de démonstration des centres. Selon le contexte du PRCJ, le mode dual de formation expérimenté prend en compte la dualité centre de formation/unité de démonstration malgré les insuffisances. Dans le principe du dual dans sa dimension pédagogique et selon le contexte, l'apprentissage pratique peut également être organisé en ateliers de formation, entreprises de formation, laboratoires de formation ou dans le cadre de projets¹⁹. Beaucoup d'opérateurs dans le cadre du PRCJ ont utilisé des unités de démonstration dans les centres de formation qu'ils ont considérées comme des ateliers de formation. Le but était surtout de mettre plus d'accent sur la formation pratique avec les apprenants. On peut donc affirmer sans ambiguïté qu'il n'y a pas eu une approche duale selon le modèle en cours dans certains pays avec des allers et retours des centres de formation vers des entreprises de formation et vice-versa. Dans le cas du PRCJ, il s'agit d'un mode dual de formation adapté aux réalités du milieu. Cependant, le faible nombre d'apprenants ayant réellement eu accès à la formation dans une entreprise a été une limite dans l'approche expérimentée. Elle a probablement un impact sur la qualité des activités pratiques de formation. La plupart des apprenants n'ont fait que des travaux pratiques, ce qui est totalement différent de la formation pratique en entreprise ou l'apprenant travaille réellement sur les itinéraires de production.

Pour ce qui est de l'appréciation des travaux pratiques dans les champs de démonstration ou en entreprise, 53,36% d'apprenants l'ont trouvée bonne, 34,87%, très bonne et 4,62%, mauvaise.

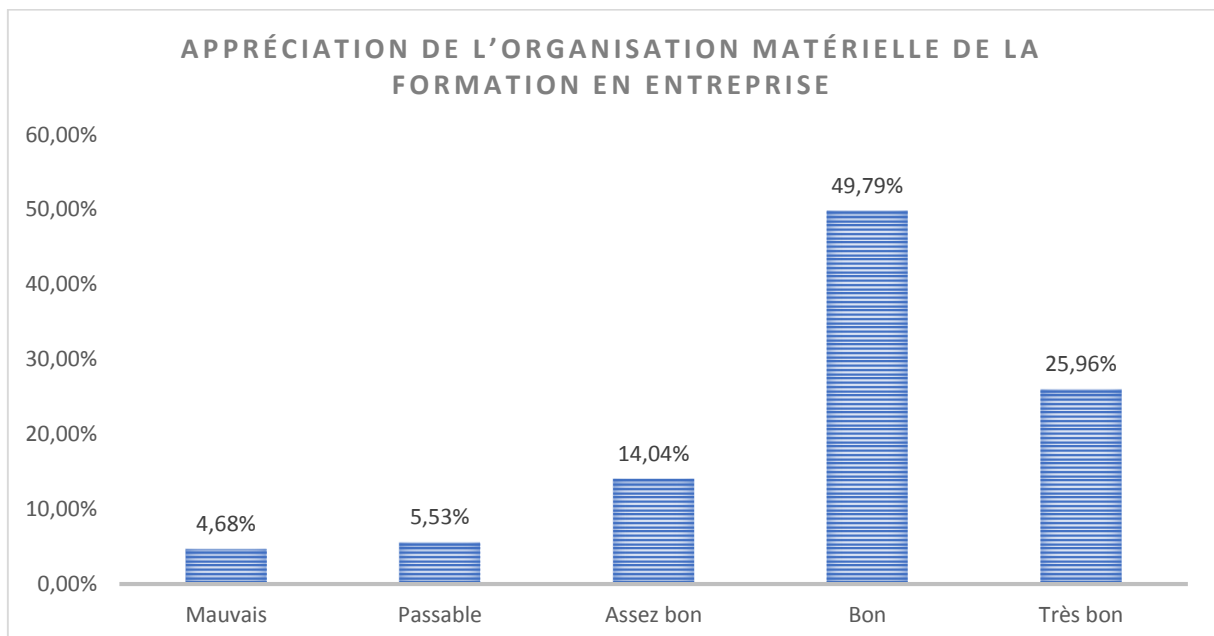
¹⁹ Austrian Development Agency, Etude de la formation professionnelle duale au Burkina Faso, 2018

Graphique 9: Appréciation des travaux pratiques de la formation en entreprise



Le graphique qui suit présente l'appréciation de l'organisation matérielle de la formation en entreprise.

Graphique 10: Appréciation de l'organisation matérielle de la formation en entreprise



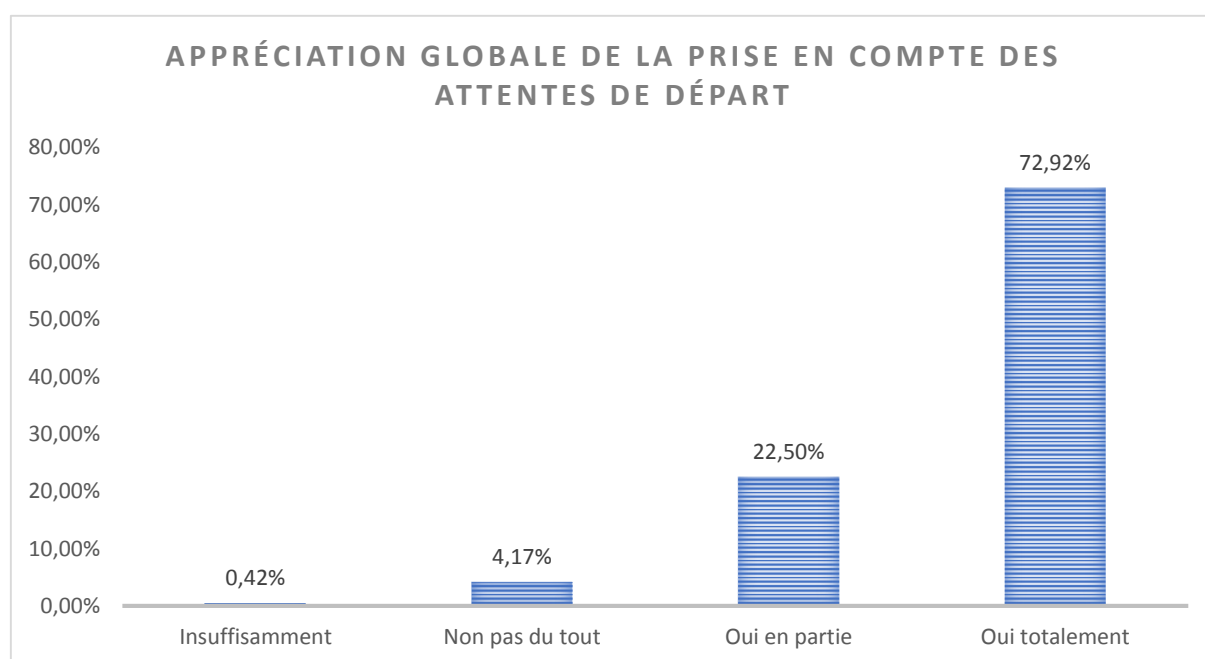
On note 49,79% de bénéficiaires qui estiment que l'organisation matérielle de la formation en entreprise est bonne, 25,96%, de très bonne, 14,04% de, assez bonne, 5,53%, de passable et 4,68%, de mauvaise.

Pour les opérateurs de formation, le programme a répondu aux attentes des apprenants comme souligné par cet opérateur de Bobo Dioulasso :

« Le PRCJ a répondu aux besoins des jeunes de 14 à 18 ans dans la mesure où il leur offre l'opportunité d'apprendre un métier afin de pouvoir démarrer leurs propres activités ».

Les bénéficiaires ont donné leur appréciation par rapport à la prise en compte de leurs attentes de départ.

Graphique 11: Appréciation globale de la prise en compte des attentes de départ



72,92% de l'échantillon de bénéficiaires touchés disent que leurs attentes de départ ont été prises totalement en compte, 22,50% affirment qu'elles sont en partie prises en compte tandis que 4,17% disent que leurs attentes n'ont pas été du tout prises en compte.

Tout ceci dénote des multiples difficultés pour mettre en œuvre un mode de formation de type dual notamment l'adaptation à cette approche de formation. Cela est d'ailleurs confirmé par les propos de cet opérateur de la région du plateau central.

« La formation professionnelle agro-sylvo-pastorale des apprenants a été bien réfléchi mais très exigeante en ressources notamment, les capacités opérationnelles des entreprises formatrices. Le caractère embryonnaire des entreprises dans le secteur dans certains milieux a été l'obstacle majeur ».

Pour améliorer la participation aux activités d'apprentissage, le programme a contribué à l'alimentation des jeunes en formation à travers l'appui au fonctionnement des

cantines endogènes. Il faut préciser que selon la stratégie de mise en œuvre du PRCJ, ce sont les parents qui devraient prendre en charge la cantine. Le programme a apporté un appui exceptionnellement sur une période de six (06) mois en lieu et place de leur contribution. Des informations issues des entretiens avec les COGES, leur sensibilisation a permis aux parents d'apprenants de contribuer aux cantines à travers l'initiation de cotisations et la mobilisation dans certains cas des vivres pour les renforcer.

Le programme a aussi alloué des financements aux opérateurs de formation pour soutenir leur fonctionnement conformément aux dispositions arrêtées. Il s'agit d'une contribution pour la prise en charge des frais récurrents (frais d'électricité, d'eau, de communication, de fournitures de bureau, de consommables informatiques, etc.). Cependant, cet apport a été jugé très insuffisant et c'est d'ailleurs ce qui explique les difficultés évoquées par les opérateurs pour le placement des apprenants dans les entreprises d'accueil.

Selon les informations issues des rapports, des refus ont été constatés du fait de la faiblesse du budget de prise en charge et des fois, les stages ont été écourtés. Seuls quatre (04) opérateurs de formation, ASIBA, Andal & Pinal et FDC dans la région du Centre-Sud et, DEWRAL dans le Nord, ont réussi à placer des apprenants auprès des entreprises.

Le programme a assuré la prise en charge des formateurs tout au long de la formation malgré la faiblesse des montants relevées par les opérateurs et qui ont influencé la qualité des premières formations. Ces montants de prise en charge des formateurs ont été revus à la hausse pour corriger cette insuffisance selon les informations relevées dans les rapports.

Pour faciliter la participation des jeunes sortants des centres de formation aux examens du CQB et du CQP, le PRCJ a soutenu les opérateurs pour le financement de leur inscription aux sessions de certification organisées par le Secrétariat permanent de la commission nationale de la certification (SP/CNC). A titre d'exemple, des informations relevées dans le rapport de la session de certification 2022 au titre du PRCJ-SP/CNE, les candidatures enregistrées pour le CQB et le CQP cumulés, sont chiffrées à 1 842 dont 1 247 femmes (68%) et 595 hommes (32%). Cela représente, 72 % des effectifs de sortants des centres (2 548 dont 1557 femmes).

Les défections à l'inscription aux certifications s'expliquent dans certains centres aux cas de maladies d'apprenants ou de dossiers incomplets et aussi à la fermeture pure et simple des centres du fait de la situation sécuritaire particulièrement dans les régions de l'Est et du Nord.

Les opérateurs de formation ont souligné l'importance des sessions de certification au CQB/CQP comme affirmé en ces termes, le responsable de l'opérateur « Association Baliku Jigi » de la Province du Mouhoun.

« L'examen au CQP/CQB est très important et reste un besoin fondamental pour les apprenants en quette d'emplois ».

La mise en œuvre de la passerelle dans les structures de formation technique et professionnelle était dans l'ambition du programme. Il n'y a cependant pas eu de résultats concrets dans ce sens, les activités finales d'évaluation du niveau des apprenants ayant été réalisées tardivement et à la fin du projet.

Le niveau de mise en œuvre des activités de l'extrait 2.1 sont illustrés dans le tableau suivant :

Tableau 9: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 2.1

Extrait 2.1 : Formation professionnelle des jeunes	Niveau de mise en œuvre				
Activité 2.1.1 : Elaborer les référentiels et les programmes (plans d'étude) de la formation professionnelle	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.2 : Former les formateurs endogènes	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.3 : Equiper les centres d'apprentissage en matériel et en référentiel sur le CQP	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.4 : Doter les formateurs des formateurs endogènes en supports didactiques	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.5 : Doter les formateurs endogènes en supports didactiques	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.6 : Apporter aux structures de formation un appui en intrants (animaux, semences...)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.7 : Soutenir l'alimentation des jeunes en formation (cantine)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.8 : Soutenir le fonctionnement des structures de formation	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.1.9 : Assurer la prise en charge des formateurs endogènes	+++	+++	+++	+++	+++
2.1.10. Faciliter la participation des jeunes aux examens de CQP (préparation du dossier, frais d'inscription, fournitures d'examen, ...)	+++	+++	+++	+++	+++
2.1.11. Soutenir la mise en œuvre de la passerelle dans les structures formelles de formation technique et professionnelle (collèges ou lycées d'enseignement technique)	++	++	++	++	++

Les prévisions pour la grande partie des activités ont été réalisées. Une seule activité n'a pas été abordée. Il s'agit du soutien à la mise en œuvre de la passerelle dans les structures formelles de formation technique et professionnelle. **Le niveau de mise en œuvre des activités est estimé dans l'ensemble à 91 %.**

- Extrait 2.2 : Les jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle bénéficient d'opportunités d'auto-emploi ou d'emploi

Les opportunités d'auto-emploi passent par l'équipement des jeunes formés pour leur installation. Les modalités d'appui pour cet équipement ont été arrêtées en concertation avec les différentes parties prenantes du programme. L'une des modalités est que « seuls les apprenants qui se sont maintenus tout le long du cycle de formation allaient être équipés ».

De même, les apprenants n'allaient pas être équipés individuellement mais par groupe d'apprenants par affinité et par option d'intérêt économique. Ainsi le programme a permis à chaque groupe de disposer d'un kit de production et d'un appui en frais de fonctionnement de leurs unités de production selon les différents métiers.

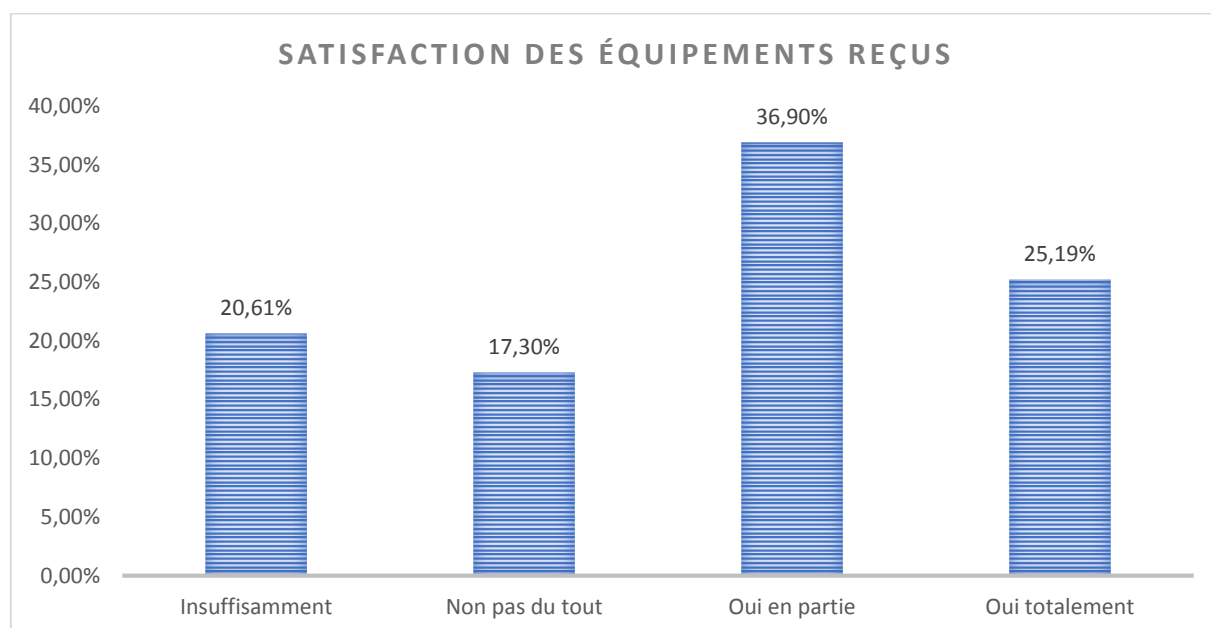
Pour la première cohorte d'apprenants, les deux mille cinq cent quarante-huit (2 548) sortants ont été tous équipés selon les données du rapport 2022. Des informations recueillies auprès de la coordination du programme, le potentiel de sortants pour la deuxième cohorte à doter est de six mille neuf cent quatre-vingt-quinze (6 995) sortants dont 60% de filles/femmes. De ce potentiel, cinq mille deux cent dix (5 210) jeunes dont 55,37% de filles/femmes ont été déjà équipés. Les autres qui relèvent tous de la région de l'Est sont toujours en attente ; la prévalence de l'insécurité dans la zone n'ayant pas permis aux opérateurs de mobiliser les kits et les apprenants.

Pour faciliter les mises en relation des apprenants avec les institutions de microfinance, le programme a organisé des sessions de formation en éducation financière à leur profit. Le 14 juin 2022, il a procédé à une cérémonie officielle de sortie de la première cohorte d'apprenants et à la remise des kits aux sortants²⁰.

L'échantillon de bénéficiaires rencontré a donné son appréciation sur les équipements reçus.

²⁰ Cérémonie de remise de kit à la première cohorte : https://web.facebook.com/ministereduc.burkina/videos/fonaenf-sortie-de-la-premi%C3%A8re-cohorte-et-remise-de-kits-dinstallation-aux-sortan/792520051789736/?_rdc=1&_rdr

Graphique 12: Appréciation des apprenants sur la satisfaction des équipements reçus



36,90% des bénéficiaires disent être satisfaits en partie des équipements, 25,19% totalement satisfaits et 17,30% pas du tout satisfaits. 20,61% de bénéficiaires les trouvent insuffisants.

Le niveau d'exécution des activités de l'extrait 2.2 est donné dans le tableau qui suit.

Tableau 10: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 2.2

Extrait 2.2 : Opportunités d'auto-emploi ou d'emploi des jeunes de 14-18 ans déscolarisés	Niveau de mise en œuvre				
	Activité 2.2.1 : Equiper les jeunes formés pour leur Installation	+++	+++	+++	+++
Activité 2.2.2 : Identifier les structures de micro finance et négocier des partenariats avec elles afin de faciliter le financement des projets des jeunes (préparation des dossiers, répertoire des institutions de micro finance, plaidoyers, formalisation des clauses de financement, etc.)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 2.2.3 : Organiser en réseaux les jeunes installés	+++	+++	+++	+++	+++

Les jeunes regroupés par affinité ont été équipés et ont reçu une formation en éducation financière. L'activité relative à l'organisation des jeunes installés en réseau (non inscrite dans le dernier plan d'actions) n'a pas été réalisée. **Le niveau de mise en œuvre des activités de l'extrait 2.2 est estimée à 47 %.**

Conclusion partielle : Le niveau de mise en œuvre des activités de l'effet attendu 2 est assez satisfaisant dans l'ensemble au regard des initiatives. De nombreux jeunes bénéficiaires du programme ont été formés, équipés et ont démarré leurs activités de production. Il est estimé à 69%.

- ❑ **Évaluation du niveau d'exécution des activités de l'effet attendu 3 : le programme produit les résultats attendus grâce à une gestion efficace**
- ❑ **Extrant 3.1** : Les capacités opérationnelles des structures de mise en œuvre du programme sont renforcées

En prélude à la mise en œuvre du PRCJ, le FONAENF a réalisé une étude d'audit institutionnel et organisationnel. Cette étude a permis de poser les jalons pour renforcer ses capacités opérationnelles et améliorer les performances.

Pour le fonctionnement des commissions d'attribution des marchés (CAM), le programme a alloué des prises en charge conformément aux procédures applicables et cela leur a permis de mener à bien leurs travaux et d'engager les différents marchés du programme. Il a apporté un soutien aux opérateurs de formations pour la prise en charge de leurs équipes (coordonnateur et gestionnaire) et leur fonctionnement.

Il a aussi organisé des formations continues²¹ au profit des personnels des opérateurs qui ont permis de corriger les insuffisances ressorties lors des missions des audits de comptes du programme. En outre, certains opérateurs ont bénéficié de conseils à la suite du contrôle de gestion de leurs activités pour mieux assurer la qualité de la gestion financière, comptable, fiscale et budgétaire.

Le programme a aussi doté les opérateurs de formation de la première cohorte en équipements²² pour faciliter leur travail. En tenant compte de son expérience, il a réorienté avec la seconde cohorte, cet appui matériel en un appui institutionnel par un financement direct aux opérateurs qui décideraient des équipements qu'ils veulent acquérir.

A la suite de l'audit institutionnel et organisationnel, le programme a apporté un appui au FONAENF pour des frais partiels de fonctionnement notamment les indemnités des acteurs de mise en œuvre, les salaires des agents permanents, les fournitures et consommables de bureau, le carburant, l'entretien des véhicules et des bureaux.

Les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrant 3.1 sont données dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrant 3.1

Extrant 3.1 : Renforcement des capacités opérationnelles des structures	Niveau de mise en œuvre				
Activité 3.1.1 : Réaliser un audit institutionnel et organisationnel du FONAENF (structure de financement et de gestion du programme) en vue de renforcer ses capacités opérationnelles	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.1.2 : Renforcer les capacités techniques du	+++	+++	+++	+++	+++

²¹ Une session de formation sur le monitoring selon la gestion axée sur les résultats (GAR) au profit des coordonnateurs et une session de formation sur la gestion budgétaire et le rapportage financier dans le contexte du programme au profit des gestionnaires et des responsables des opérateurs

²² Le kit de matériel donné à chaque opérateur comprend un de bureau, un ordinateur portable, un photocopieur, une armoire.

Extrant 3.1 : Renforcement des capacités opérationnelles des structures	Niveau de mise en œuvre				
FONAENF par la formation des agents impliqués dans le Programme					
Activité 3.1.3 : Assurer la prise en charge des CAM et réceptions des acquisitions	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.1.4 : Assurer la prise en charge des équipes de gestion du programme des opérateurs	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.1.5 : Renforcer les capacités des équipes (opérateurs) par des formations continues	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.1.6 : Doter les équipes du programme en matériel de travail	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.1.7 : Apporter un appui institutionnel au FONAENF	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.1.8 : Réaliser des contrôles de gestion des opérateurs (audits)	+++	+++	+++	+++	+++

La quasi-totalité des activités a été bouclé. Seules les formations au profit des agents impliqués dans le projet n'ont pas été réalisées. **Le niveau de mise en œuvre des activités de l'extrant 3.1 est estimé à 87,5%**

- Extrant 3.2 : Tous les volets du programme sont suivis, évalués et ses résultats sont capitalisés

Le PRCJ a commandité une étude de base mais le rapport de cette dernière ne fournit pas suffisamment d'informations sur les données de base. De plus, celles produites ne sont pas exploitables.

Il a aussi élaboré un document de monitoring qui lui a permis d'avoir une vue d'ensemble des mécanismes de suivi des activités et des outils de collecte des données. A ce titre, une relecture des indicateurs du programme a été faite, un plan de suivi-évaluation et un cadre de mesure de la performance proposés.

Tous les documents ont fait l'objet d'appropriation et de validation. Il faut néanmoins noter que le cadre de mesure de la performance n'a pas été renseigné de façon adéquate. Ce qui sous-entendait qu'il fallait nécessairement renforcer davantage les capacités des acteurs et le programme n'a pas pu assurer ce renforcement de capacité comme prévu.

En dépit des difficultés, le FONAENF et l'APENF dont la mission était d'assurer le backstopping technique ont effectué des sorties de supervision et d'observations des centres.

Les évaluations des enseignements de développement des compétences de base des apprenants (acquis scolaires à la fin de la phase du renforcement des connaissances fondamentales) et de la formation professionnelle ont été réalisées.

L'évaluation des acquis scolaires a visé à situer le niveau des apprenants. Une appréciation des niveaux des apprenants a donc été faite par les DPEPPNF afin de permettre aux animateurs de connaître les apprenants qui sont toujours dans un besoin de renforcement des acquis.

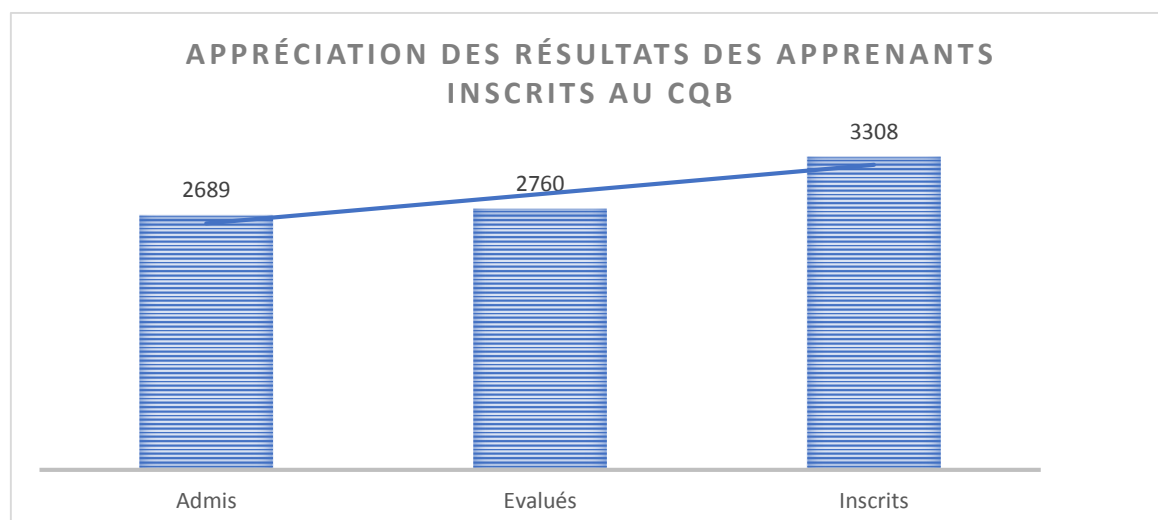
Pour la première cohorte, l'effectif cumulé des inscrits est de 3 958 jeunes dont 59,65% de filles/femmes. Parmi ces inscrits évalués par les DPEPPNF presque 30% d'entre eux avaient besoin d'une consolidation complémentaire des compétences de base²³

Pour la deuxième cohorte, sur un total de 10 281 inscrits dont 55,71% de filles/femmes, 9 629 apprenants dont 55,59% de filles/femmes ont été évalués. Les apprenants déclarés admis cette deuxième cohorte sont au nombre de 8 615 apprenants dont 56,83% de filles/femmes. On y a dénombré des abandons (652 apprenants dont 54,75% de filles/femmes)²⁴.

Les évaluations des apprenants pour la formation professionnelle des deux cohortes d'apprenants ont été faites avec l'appui du SP/CNC dans le cadre d'une certification spéciale des apprenants au CQB et au CQP²⁵.

Les graphiques qui suivent illustrent les résultats des apprenants à l'examen spécial organisé par le SP/CNC.

Graphique 13: Appréciation des résultats des apprenants inscrits au CQB



Pour l'examen au CQB, sur un total de 3 308 inscrits dont 60,7% de filles/femmes, 2 760 apprenants dont 60,50% de filles/femmes ont été évalués. Les apprenants déclarés admis sont au nombre de 2 689 apprenants dont 60,76% de filles/femmes. Sur le nombre total d'apprenants inscrits à l'examen, 2 689 apprenants sur 3 308 apprenants soit 81,28% ont eu le CQB. Le taux de réussite global à l'examen du CQB (le nombre d'apprenants admis sur le nombre évalués) est de 97%. Ce qui démontre que les apprenants ont acquis effectivement de nouvelles compétences.

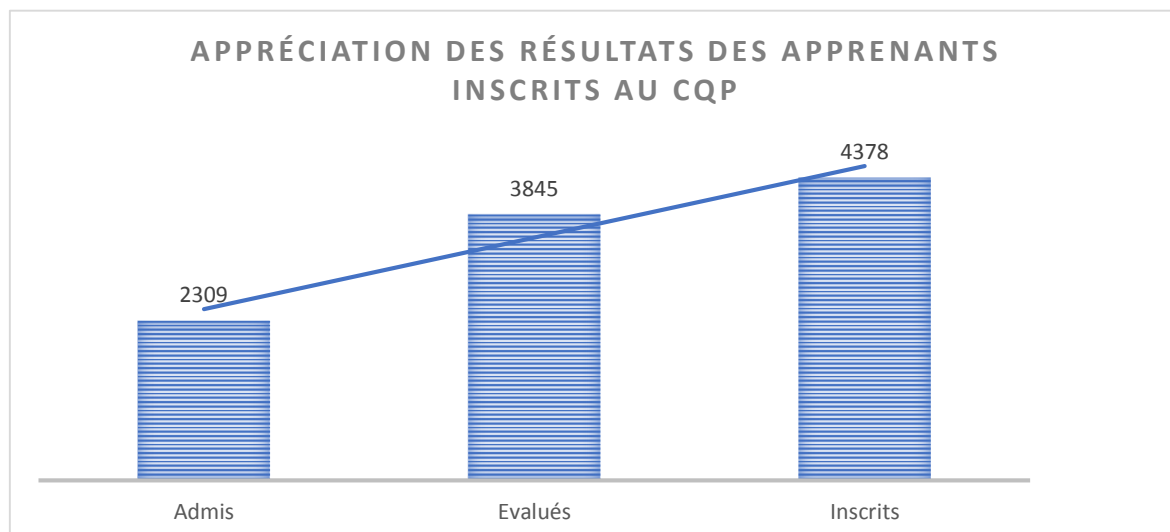
Quant à l'examen au CQP, il a donné les résultats suivants : un total de 4 379 inscrits dont 63,18% de filles/femmes ; 3 845 apprenants dont 64,05% de filles/femmes évalués ; 2 309 apprenants déclarés admis dont 63,57% de filles/femmes. Cela est illustré dans le graphique ci-dessous :

²³ Suivi interne du FONAENF, 2020, rapports d'activités des structures opératrices, 2020.

²⁴ Rapports de suivi évaluation des centres PRCJ, DPEPPNF, 2021

²⁵ Rapport de la session spéciale de certification au titre du PRCJ 2022 et 2023, SP/CNC, 2022 et 2023

Graphique 14: Appréciation des résultats des apprenants inscrits au CQP



52,74% des apprenants inscrits à l'examen (2 309 apprenants sur 4 378 apprenants) ont obtenu le CQP. Le taux de réussite (nombre d'apprenants admis sur nombre évalués) est 60 %. Ce taux légèrement au dessus de la moyenne s'explique selon plusieurs raisons. Pour certains opérateurs, la durée de 15 mois de formation a été insuffisante par rapport au volume du contenu du programme dispensé. Aussi pour eux, le niveau très bas des apprenants ne permettait pas d'assimiler facilement le contenu de certains modules très techniques et compliqués et donc de réussir aux évaluations de la certification. En outre, certains apprenants ne s'efforçaient pas à suivre la formation et étaient souvent divertis car ils sont peu conscients. Le doute est même émis si certains jeunes connaissent même la valeur des diplômes du CQB/CQP.

De nombreux apprenants inscrits n'ont pas pu prendre part aux examens du CQB/CQP. Pour le CQB, ils sont environ 17% et pour le CQP, 12%. Pour ces nombreux apprenants qui n'ont pas pu participé aux examens, les raisons sont les énormes déficits de communication et le dysfonctionnement même de l'organisation des examens. Cela se traduit à travers les propos de cet opérateur du Centre-ouest :

« Il a été dit au départ qu'il y aura un examen en fin de formation. Donc nous nous sommes préparés pour cela. Et vers la fin, on revient nous dire qu'il n'y aura pas d'examen. Du coup nous avons libéré les enfants et d'autres mêmes sont partis dans d'autres contrées. Plus tard on vient nous dire encore qu'il y aura un examen et c'est à une semaine de la date de l'examen qu'on nous a informés. Nous avons donc eu du mal à réunir tout le monde parce que d'autres personnes on arrivait pas à les contacter. Nous nous sommes mobilisés avec les moyens de bord et nous nous avons présenté aux examens ceux que nous avons pu réunir ».

Pour la majorité des opérenteurs interviewés, les examens au CQB/ CQP ont été très mal organisés pour des questions techniques et matériels. Aussi le FONAENF s'est d'désengagé de la prise en charge des salles d'examens.

Le programme a réalisé un suivi de l'évolution des groupes de jeunes sortants²⁶ de la première cohorte dans les trois (03) régions d'accueil que sont le Centre-Sud, l'Est et le Nord au cours des mois de janvier et février 2023. Les unités visitées étaient l'embouche ovine, l'élevage de la volaille ou de petits ruminants, le maraichage et les grandes cultures. Les premiers constats montraient que la majorité des groupes visités ont fonctionné au début et ont maintenu leur option d'unités socioéconomiques de départ. Il ressort cependant que quelques groupes d'apprenants se sont disloqués au profit d'initiatives individuelles ou de groupes plus restreints.

Le second suivi post formation des bénéficiaires de la 2^{ème} cohorte s'est déroulé en septembre et octobre 2023 dans les sept (07) régions que couvre le PRCJ. Selon les enquêtes faites par l'APENF, il a été noté un nombre total de 787 regroupements pour l'ensemble des régions. 642 regroupements ont été visités et parmi eux, 98.6% ont été enquêtés.

Il ressort aussi que la quasi-totalité des regroupements enquêtés affirment avoir reçu des kits d'installation dans le cadre du programme. Parmi eux, 96 % se sont maintenus pour poursuivre leurs activités malgré les abandons pour l'orpaillage, le mariage des jeunes filles qui rejoignent leurs conjoints, le découragement des sortants dû à la mortalité des animaux ou à l'insuffisance des kits et du financement, etc²⁷. Cependant une chose est de recevoir des kits mais une autre est de mener effectivement les activités de leur projet. Les groupes d'apprenants n'arrivent pas à organiser leurs activités et peu parmi eux ont entrepris une démarche de création d'une coopérative, leur priorité du moment étant de démarrer les activités avec les appuis reçus.

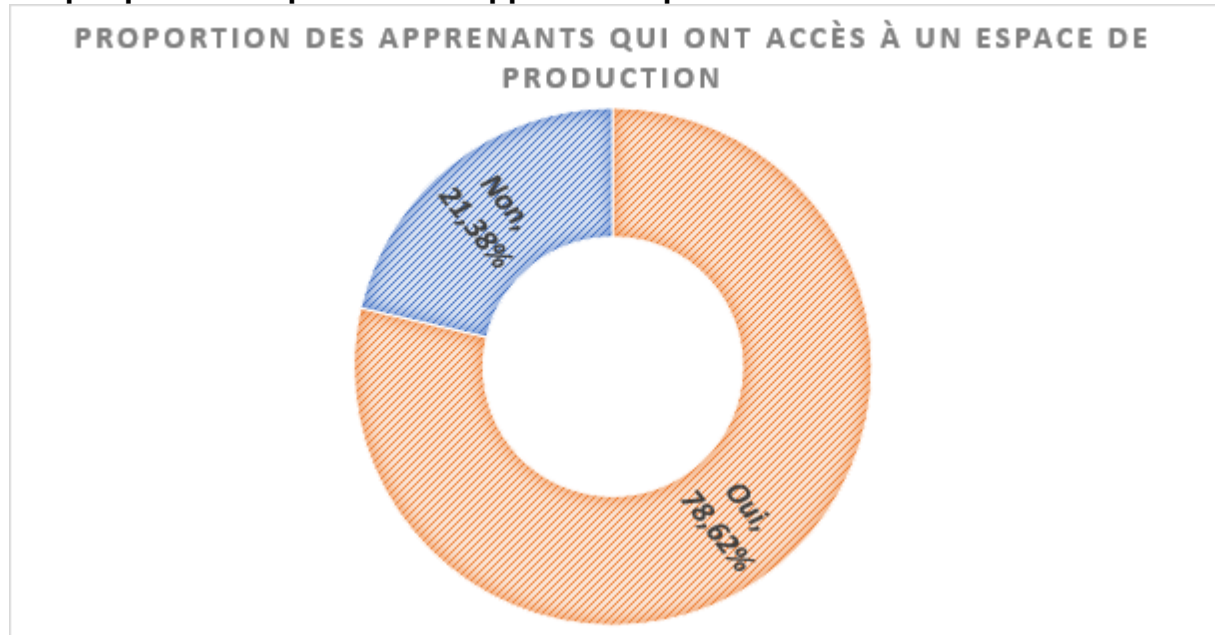
Selon les bénéficiaires enquêtés par l'APENF, le manque de site pour la mise en œuvre des activités en groupe et l'insuffisance de ressources est un véritable goulot d'étranglement pour le démarrage des activités. Mais dans la réalité, vu sous un autre angle, peu de regroupements arrive à maintenir la totalité de leurs membres. Il faut surtout noté tout comme pour la première cohorte, le manque d'affinité entre les membres des groupes, le désaccord des parents pour le travail en groupe, l'insuffisance du matériel remis aux groupes.

Pourtant la grande majorité des sortants affirment avoir accès à des espaces de production, 78,62% de bénéficiaires dans l'ensemble comme présenté dans le graphique suivant.

²⁶ Le suivi de l'évolution des jeunes formés s'inscrit dans les activités post-formation.

²⁷ Rapport de suivi/collecte post formation des sortants de la 2e cohorte en fin de cycle du Programme de Renforcement de Capacité des jeunes (PRCJ), novembre 2023

Graphique 15: Proportion des apprenants qui ont accès à la terre

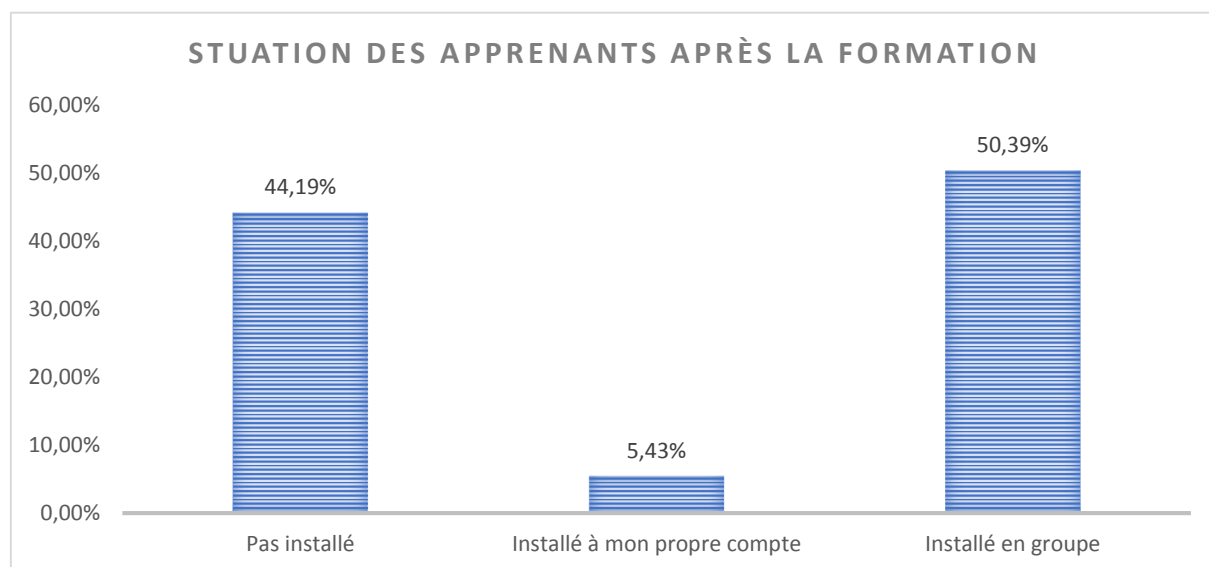


Si individuellement les sortants affirment avoir accès à des espaces de production, les regroupements, eux par contre, trouvent difficilement des sites pour le démarrage de leurs activités. Le suivi sur le terrain a noté que les parents refusent de céder des espaces pour les groupes.

Des informations recueillies au cours des entretiens avec des formateurs des centres, certains bénéficiaires ont abandonné carrément leurs unités et ont migré vers les grandes villes, les sites d'orpaillage et dans quelques cas au Ghana. De même avec la situation d'insécurité dans certaines localités de la zone d'intervention, d'autres bénéficiaires sont devenus des personnes déplacées internes (PDI) et leurs activités sont à l'arrêt. D'une manière générale, la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du PRCJ a impacté la mise en œuvre des projets des bénéficiaires.

L'enquête menée au cours de l'évaluation auprès des bénéficiaires sur leur satisfaction globale du programme et leur évolution donne les appréciations suivantes.

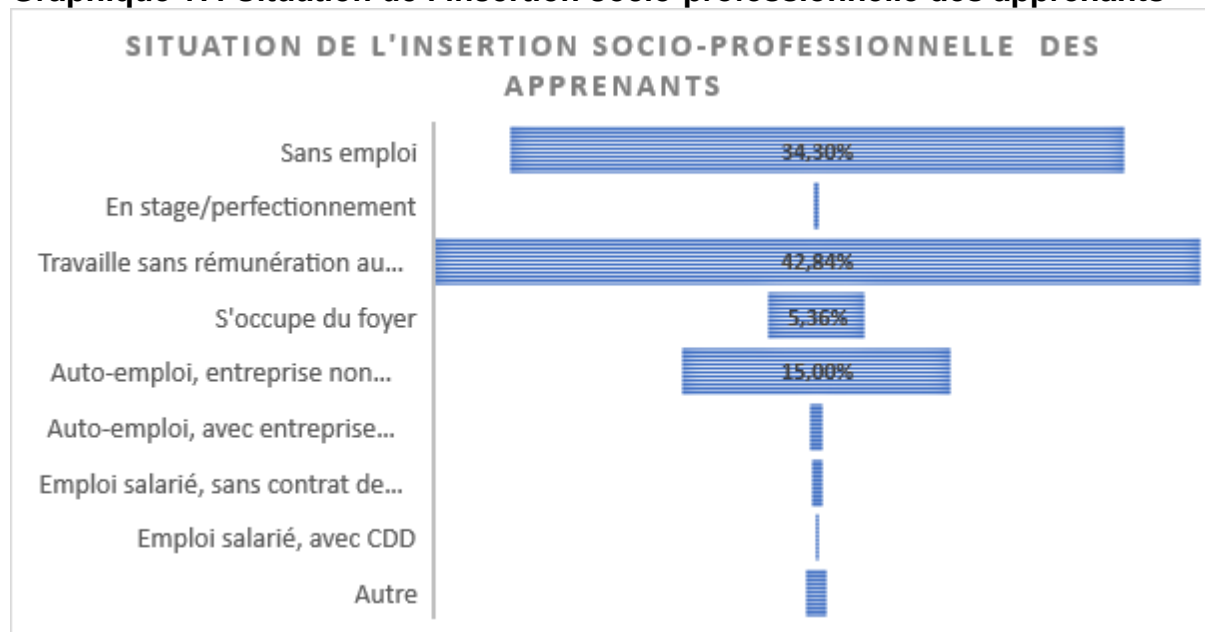
Graphique 16: Situation des apprenants après la formation



L'évaluation finale montre que 50,39% de l'échantillon de bénéficiaires touché sont installés en groupe pour mener les activités de leur unité économique ; 5,43% sont installés à leur propre compte ; 44,19% ne sont pas du tout installés. Ils ont abandonné leur projet de départ et mènent probablement des activités dans d'autres domaines (commerce, artisanat, maçonnerie, orpaillage, etc.).

Les enquêtes du mois de septembre et octobre de l'APENF indiquent dans le graphique qui suit que la majorité des sortants des centres soit 77,14% travaillent au niveau familial, sont sans rémunération réelle (42.84%) ou sont sans emploi (34.30). On note néanmoins que 15% des bénéficiaires sont en auto-emploi ou en entreprise non formelle. Ces derniers peuvent être considérés comme ceux qui se sont insérés au plan socio-professionnel.

Graphique 17: Situation de l'insertion socio-professionnelle des apprenants



Le niveau d'exécution des activités de l'extrait 3.2 est donné dans le tableau qui suit.

Tableau 12: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 3.2

Extrait 3.2 : Suivi, Evaluation et Capitalisation du programme	Niveau de mise en œuvre				
	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.1 : Réaliser une étude de base de référence du programme	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.2 : Mettre en place un système de suivi évaluation pour l'ensemble du Programme par le FONAFEN avec l'appui du MENA et du MJFIP	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.3 : Organiser un atelier d'appropriation et de validation des outils de suivi du programme	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.4 : Former les acteurs de suivi des formations professionnelles (MJFIP, MENA, Opérateurs)	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.5 : Suivre les enseignements/apprentissages de développement des compétences de base et des compétences techniques professionnelles	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.6 : Evaluer les enseignements/apprentissages de développement des compétences de base	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.7 : Evaluer les formations professionnelles	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.8 : Suivre l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.9 : Suivre l'évolution des jeunes formés	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.10 : Réaliser une étude thématique pour améliorer les résultats du programme	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.11. Réaliser des activités de bilan	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.2.12. Réaliser une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale du programme	+++	+++	+++	+++	+++

La grande partie des activités de l'extrait 3.2 ont été réalisées à l'exception de deux (02) activités. **Le niveau de mise en œuvre des activités de l'extrait 3.2 est estimée à 80%.**

□ **Extrait 3.3** : La mise en œuvre du programme est coordonnée

Les différentes rencontres de mise au point des activités ont été réalisées par le programme. A ce titre, il faut noter les rencontres de l'équipe du programme, les cadres de concertations multi-acteurs et les ateliers divers. Ces différentes rencontres ont permis de suivre l'évolution du programme tout au long de sa mise en œuvre.

Des plans d'actions et des rapports d'activités annuelles ont été produites en plus de ceux des formations, des ateliers et cadres de concertation divers. Le programme a appuyé le conseil d'administration du FONAENF pour la tenue de ses différentes sessions.

Tableau 14: Evaluation de la mise en œuvre des activités de l'extrait 3.3

Extrait 3.3 : Mise en œuvre coordonnée du programme	Niveau de mise en œuvre				
Activité 3.3.1 : Organiser des rencontres semestrielles de suivi du programme	+++	+++	+++	+++	+++
Activité 3.3.2 : Apporter un appui au Conseil d'administration du FONAENF pour la tenue de ses sessions extraordinaires sur le programme	+++	+++	+++	+++	+++

La coordination du programme s'est faite avec le regard bienveillant du FONAENF et son conseil d'administration. **L'extrait 3.3 est estimée à 100 % de niveau de mise en œuvre.**

Conclusion partielle : Le niveau d'atteinte des extraits de l'effet attendu 3 est dans l'ensemble satisfaisant. Il est estimé à 89,16%.

Conclusion générale : Le taux d'atteinte global des extraits du programme est estimé à 85,50%.

4.3.1.2 La clarté et l'adaptation des activités du programme

Le PRCJ a été une expérience enrichissante compte tenu de sa spécificité dans le sous-secteur de l'éducation non formelle. Les activités du programme sont claires et bien arrimées aux extraits auxquels elles concourent. Elles ont été exécutées dans une logique de co-construction avec de multiples acteurs et il faut relever dans ce cas, des contraintes comme l'a souligné la coordination du programme : : « *dès qu'il y'a une défaillance au niveau d'un maillon, une réaction non diligente par exemple, cela joue sur la mise en œuvre* ».

Le programme a dû s'adapter aux difficultés de mise en œuvre liées à l'évolution de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention²⁸ et à l'inflation galopante au plan national, qui ont participé à rendre difficile l'acquisition des kits d'installation des sortants au regard des prévisions budgétaires. De même, la crise sanitaire liée à la COVID-19 en 2020 a conduit au report de l'ouverture des centres de formation prévus et au ralentissement des activités. Il en est la même chose de la dissolution des conseils municipaux et la survenue des délégations spéciales²⁹ qui a ralenti la contribution des communes dans la facilitation de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes formés.

Pour toutes ces contraintes, le programme a apporté des solutions par une gestion adaptative des activités et leur glissement à des dates ultérieures. Il a en outre amélioré sa communication auprès des acteurs notamment les opérateurs de formation sur toutes les situations pouvant entacher l'atteinte des résultats et il a apporté des mesures pour leur atténuation. Face à la pandémie de la COVID-19, il a par exemple réaménagé son budget et a acquis du matériel de lutte qu'il a distribué aux acteurs des centres de formation et à des partenaires institutionnels. Il a aussi organisé la sensibilisation des animateurs et superviseurs pour leur permettre d'assurer des gestes de prévention dans les centres.

En ce qui concerne l'inflation sur le coût des équipements notamment les différences entre les coûts du marché et les prévisions, le programme a procédé à des réajustements concertés sur la composition des kits avec les opérateurs. Il a donc constitué un kit de matériel raisonné sur la base du budget disponible.

D'une manière générale, les activités planifiées bien que claires, ont été mieux définies dans leurs contenus détaillés ou ont subi des modifications par l'équipe du programme dans leur exécution. Certains indicateurs ont été difficiles à renseigner par le dispositif de suivi-évaluation car nécessitant des enquêtes spécifiques. Cela a amené le programme à relire les différents indicateurs, à proposer un plan de suivi-évaluation et un cadre de mesure de sa performance. Face aux retards cumulés dans la mise en œuvre des activités, le programme a sollicité une prorogation de délai de six (06) mois pour finaliser les activités résiduelles.

4.3.1.3 Les difficultés rencontrées et la détermination de celles qui ont entravé le bon déroulement des activités du programme

La grande difficulté qui a entravé le bon déroulement du PRCJ est l'inaccessibilité de certaines zones. On a assisté dans les régions du Nord et de l'Est à une dégradation de la situation sécuritaire avec l'augmentation des attaques terroristes. Cette situation s'est étendue à d'autres régions du pays et cela a en effet perturbé l'exécution des

²⁸ Délocalisation ou fermeture de centres de formation, déplacement des apprenants vers d'autres localités inconnues des opérateurs de formation, difficile accès de certaines localités à fort potentiel pour les stages des apprenants, faible participation aux examens de certification, etc.

²⁹ Les délégations spéciales ont été mises en place suite à la dissolution des conseils municipaux, décret N°2022-0118/PRES-TRANS/PM/MATDS/MEFP du 3 mai 2022

activités et le suivi sur le terrain. Certains centres ont été fermés et de nombreux apprenants ayant achevé la formation ne se trouvent plus dans leur localité d'origine et ne peuvent pas mettre en œuvre leurs micro-projets. Toute cette situation n'a pas facilité les dernières activités de suivi de l'évolution des bénéficiaires installés et l'insertion socioprofessionnelle des autres apprenants formés.

Une autre difficulté est la conséquence de la COVID-19 qui a entraîné dès le début du programme, le report de l'ouverture des centres de formation et contribué aux différents retards accusés dans la mise en œuvre des activités et le non-respect des délais contractuels.

Le PRCJ est une bonne initiative de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle. Les métiers de formation retenus (fermier agricole, fermier éleveur, transformateur agroalimentaire) sont pertinents et contribuent à résoudre le problème de l'employabilité des jeunes à travers les possibilités d'auto-emploi. Toutefois, le suivi a montré qu'il y a une demande certaine des jeunes pour la formation à des métiers dans d'autres secteurs. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie les déperditions dans les centres signalées par les opérateurs de formation.

Une autre difficulté qui a entravé le bon déroulement du programme est la faiblesse de la planification et du suivi-évaluation du programme. Les cibles n'ont pas été clairement définies au départ dans le cadre de résultat et ceci explique peut-être la non-disponibilité des données ou leur insuffisance dans le renseignement des indicateurs. Aussi, la faiblesse de la communication entre les parties prenantes en particulier entre le FONAFEN et l'APENF n'a pas permis au mécanisme de suivi mis en place d'assurer le renseignement diligent des indicateurs de résultats et de capitaliser les données. Il a été relevé par l'APENF que certains acteurs n'ont pas bien assuré leur rôle dans le suivi et que le programme a mis à disposition les ressources du suivi tardivement.

Malgré les difficultés qui ont entravé le bon déroulement des activités, le programme a su prendre avec beaucoup d'attention, des dispositions pour mieux conduire les activités et atteindre ses objectifs. Dans les lignes suivantes, le niveau d'atteinte des indicateurs de résultats est analysé.

4.3.2 Niveau d'atteinte des indicateurs de résultats

L'évaluation de l'atteinte des indicateurs de résultats est basée sur le cadre de résultats du programme. Les sources de données sont celles produites par le dispositif de suivi-évaluation de l'APENF et complétées par les données d'enquête actualisées de l'évaluation finale. Le tableau suivant les récapitule.

Tableau 15: taux d'exécution physique globale et niveau d'atteinte des extrants

Résultats/Produits	Référence de base	Objectif cible	Réalisation	Evaluation (Score de 1 à 5)	Commentaires
<i>Effet 1 : Les compétences et connaissances fondamentales des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle sont consolidées.</i>					
E.1.1-Taux de fonctionnalité des centres de consolidation des acquis scolaires des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle	ND	100%	99,2%	5	Les objectifs n'ont pas été définis au départ. Il était précisé plutôt l'ouverture de 500 centres et non un taux de fonctionnalité. Le taux renseigné est estimé sur la base de 496 centres fonctionnels sur 500 ouverts
E.1.2- Taux de disponibilité du matériel pédagogique et didactique	ND	ND	100%	5	Les objectifs n'ont pas été définis au départ. Il a été juste précisé les types et quantités de matériels dotés aux centres. Le taux a été estimé et renseigné par l'APENF dans la matrice de performance du suivi-évaluation
E.1.3- Taux de fréquentation des apprenants à la phase de consolidation des compétences et connaissances fondamentales	ND	ND	95,56%	4	Les objectifs n'ont pas été définis au départ. Le taux a été estimé et renseigné par l'APENF dans la matrice de performance du suivi-évaluation
E.1.4- Taux de réussite dans les disciplines instrumentales	ND	ND	95,48%	4	Idem

Résultats/Produits	Référence de base	Objectif cible	Réalisation	Evaluation (Score de 1 à 5)	Commentaires
E.1.5- Taux de réussite dans les enseignements apprentissages sur les thèmes émergents	ND	ND	91,22%	4	Idem
<i>Effet 2 : Les jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et sortant-e-s des structures d'éducation non formelle développent des capacités professionnelles et entrepreneuriales favorisant leur insertion socioéconomique.</i>					
E.2.1-Taux de fréquentation des apprenants pendant les formations professionnelles théoriques et pratiques	ND	ND	97,6%.	4	Les objectifs n'ont pas été définis au départ. Le taux a été estimé et renseigné par l'APENF dans la matrice de performance du suivi-évaluation
E.2.2-Taux de réussite des apprenants au CQP/CQB	ND	ND	CQB : 81,28% CQP : 52,72%	4	Le taux a été estimé et renseigné sur la base des résultats des évaluations des 2 cohortes aux examens CQB/CQP
E.2.3-Proportion des apprenants ayant été introduits dans un continuum ou passerelle	ND	ND	0 %	0	Il n'y'a pas de données sur cet indicateur
E.2.4-Taux de satisfaction des apprenants	ND	ND	72,92%	4	La satisfaction a été reliée à l'appréciation des apprenants sur la prise en compte de leurs attentes de départ. Le taux a été estimé et renseigné sur la base des enquêtes actualisées
E.2.5-Pourcentage (%) de sortant-e-s du dispositif d'éducation-formation qui ont	ND	ND	0%	0	Il n'y'a pas de données sur cet indicateur

Résultats/Produits	Référence de base	Objectif cible	Réalisation	Evaluation (Score de 1 à 5)	Commentaires
conçu un microprojet					
E.2.6-Taux de microprojets financés par les institutions financières	ND	ND	0%	0	Il n'y'a pas de données sur cet indicateur
E.2.7-Taux d'insertion des sortants par métier	ND	ND	55,82% en auto emploi	0	Selon les données de l'enquête de l'évaluation finale, 55,82% des apprenants se sont installés et travaillent à leur propre compte (5,43%) ou en groupe (50,39%). Ils sont 66,41% à travailler dans les métiers de leurs choix avec 53,09% en agriculture, 24,23% dans l'élevage, 1,29% en transformation agro-alimentaire
<i>Effet 3 : le programme produit les résultats attendus grâce à une gestion efficace</i>					
E.3.1-Taux d'exécution physique des activités du programme	ND	ND	89,65%	4	Le taux a été estimé sur la base des résultats de l'évaluation finale. 52 activités ont été réalisées sur 58 prévues
E.3.2-Niveau d'atteinte des indicateurs d'extrants	ND	ND	85,50%	4	Information renseignée par le consultant
E.3.3-Taux d'exécution financière du programme	ND	ND	57.45%.	3	Le taux a été estimé sur la base des résultats de l'évaluation finale

Résultats/Produits	Référence de base	Objectif cible	Réalisation	Evaluation (Score de 1 à 5)	Commentaires
E.3.4-Indice ou ratio d'efficience	ND	ND	0, 65	4	Information renseignée par le consultant
E.3.5-Efficience du coût de la formation	ND	ND	Non évalué	-	
E.3.6-Degré de fonctionnement du cadre de concertation	ND	ND	Bon	4	Information renseignée par l'APENF dans la matrice de performance du suivi-évaluation

Légende : Résultat atteint : 4-5 ; Résultat moyennement atteint : 2 à 3 ; Résultat faiblement atteint : 1 ; Résultat non atteint : 0

Globalement, on peut noter une bonne performance du programme au regard du niveau d'atteinte des indicateurs proposés dans le cadre de résultats et mesurés. Les produits prévus ont été dans la grande partie fournis. L'évaluation finale donne un score de 4 sur 5 points (« résultat atteint ») pour l'ensemble des résultats.

4.4 Analyse de l'efficience

L'efficience évalue l'utilisation optimale des ressources. Il se mesure en analysant la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats atteints.

4.4.1 Planification budgétaire

Le programme, à travers le FONAENF et son partenaire technique et financier (DDC) ont montré une grande capacité de mobilisation des ressources nécessaires sur toute sa durée. Le budget total du PRCJ sur la période de 2018 à 2023 est évalué à 5 187 686 884 FCFA.

4.4.2 Niveau de consommation des ressources

De 2018 à juin 2023, les données disponibles indiquent les budgets, dépenses et taux d'exécution par année comme suit.

Tableau 16: Taux moyen d'exécution financière du PRCJ

ANNEE	TOTAL BUDGET FCFA	DEPENSES FCFA	TAUX EXECUTION %
2018	982,096,942	238,714,590	24.31
2019	1,558,541,656	533,329,676	34.22
2020	1,024,603,760	426,818,696	41.66
2021	2,724,414,140	2,039,218,613	74.85
2022	1,738,812,603	1,635,504,780	94.06
2023	1,153,733,762	401,780,735	34.82
TOTAL	9,182,202,863	5,275,367,090	57.45

L'analyse du tableau montre un taux moyen d'exécution de 57,45% avec un pic entre 2020 et 2022. Ces deux années correspondent à une période où la coordination avait un effectif consolidé de personnel. Le programme ayant démarré avec une équipe

réduite et après la mobilité du personnel, on constate au début et à la fin un faible taux d'exécution budgétaire.

Au niveau du délai, le programme a connu globalement des difficultés de démarrage et 2 à 3 mois de difficultés de fonctionnement lié à la COVID 19 et aux restrictions de rassemblement de plus de cinquante (50) personnes. Néanmoins les activités ont pu être réalisés avec un bon taux d'exécution physique.

4.4.3 Analyse des écarts entre le taux de réalisation physique et le taux de réalisation financier (indice d'efficience)

Sur la base de ces données, nous construisons un indice d'efficience mettant en rapport le taux d'exécution financière et le taux d'exécution physique.

$$Eff_i = \frac{Tf_i}{Tp_i}$$

Avec Eff_i l'indice d'efficience, Tf_i le taux d'exécution financière et Tp_i le taux d'exécution physique. L'indice i représente un produit ou un volet spécifique. Ainsi, un indice d'efficience supérieur à 1 indique que les ressources dépensées ont permis d'atteindre des résultats moins importants que prévus, tandis qu'un indice inférieur à 1, permet de conclure que le programme a été efficient en coût.

Pour un taux d'exécution financière globale de 57,45% contre 89,65% d'exécution physique, l'indice d'efficience est de 0,64. L'indice d'efficience montre que le programme a été très efficient en ayant une performance physique élevée pour un taux de consommation des ressources un peu au dessus de la moitié.

4.5 Analyse genre du programme

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Nationale Genre 2020-2024, une définition consensuelle du concept de genre est que : « *le genre doit être analysé sous l'angle des inégalités et des disparités entre hommes et femmes en examinant les différentes catégories sociales dans le but d'une plus grande justice sociale et d'un développement équitable* ».

Le PRCJ est aligné sur la stratégie nationale genre et l'objectif de développement durable (ODD) 5 qui visent à parvenir à l'égalité entre les sexes en rendant les femmes et les filles plus autonomes.

Le PRCJ vise en effet vise 50% de filles/femmes sur les quinze mille (15 000) jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle à former.

La prise en compte du genre est de ce fait systématique et indique un programme sensible au genre. Ainsi, plus que le quota de 30% recommandé, le PRCJ a privilégié la parité dans le recrutement et la formation des apprenants.

Les résultats à terme confirment l'option stratégique initiale. Pour l'ensemble, 59,10% des apprenants sortis sont des filles/femmes soit :

- 61% des 2 548 sortants de la cohorte 1 de février 2022 sont des filles/femmes ;

- 57,21% des 7 100 sortants de la cohorte 2 de février 2023 sont des filles/femmes.

Ces données indiquent par ailleurs que dans le sens inverse, 40,89% des apprenants sortis sont des hommes ; ce qui respecte la norme de quota voulu pour l'un ou l'autre sexe.

Il a été par ailleurs constaté la participation des femmes dans les organes de gestion. Ainsi, le Conseil d'administration du FONAENF comme le cadre de concertation sont dirigés par des femmes. On note la présence de femmes dans les comités de gestion mis en place.

Cependant, le programme n'a pas conduit un diagnostic genre pour lui permettre de disposer de données objectives sur les disparités et les inégalités de genre d'une part ou à tout le moins sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes à l'effet de les considérer dans la mise en œuvre opérationnelle du programme. Il est donc constaté l'absence de dispositif spécifique pour prendre en charge les problématiques de mariages qui vont intervenir pendant la formation, la situation des femmes enceintes, le calendrier des femmes tout comme la prise en charge des femmes ayant des enfants en bas-âges. Il a été noté de nombreux abandons de filles/femmes pour des raisons de mariage. Chez les jeunes garçons, les abandons ont été essentiellement liés à l'orpillage, à l'exode rural.

Notons que la limitation de choix de métiers à trois et l'insécurité ont contraints certains à l'abandon. Mais, pour les autres facteurs d'abandons selon le sexe un diagnostic genre aurait pu permettre de les identifier, de proposer des alternatives ou réduire les abandons.

Pour l'ensemble des apprenant, des dispositions spécifiques n'ont été mises en place pour l'hébergement et les stages pratiques. Cette situation est plus difficile pour les jeunes filles et les femmes que pour leurs camarades garçons.

Cette réalité est constatée par l'APENF dans son rapport de suivi du premier semestre 2021 et mentionnée comme suit : « *dans le cadre des stages pratiques, des difficultés ont été rencontrées par certains opérateurs pour le placement des filles du fait de difficultés liées à leur « hébergement et au refus de certaines filles d'aller loin pour le stage* ». Cette difficulté est relevée par plusieurs entreprises formatrices par ailleurs.

4.6 Effets/impacts du programme

L'impact interroge la mesure dans laquelle le programme a produit ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non (OCDE).

Dans sa mise en œuvre, le PRCJ s'est fixé pour résultat ultime une contribution à l'épanouissement, au développement économique et à l'expression de la citoyenneté des hommes et des femmes bénéficiaires, grâce à l'acquisition de connaissances et compétences adaptées à leurs besoins³⁰.

³⁰ Fiche résumée du document de programme

Il est trop tôt pour évaluer l'impact du PRCJ. Néanmoins, il y a des effets du programme en dehors des résultats mentionnés ci-hauts. Les effets mentionnés dans les entretiens avec les acteurs sont multiples.

Le premier effet est la perception positive de l'intérêt porté sur le recrutement des jeunes filles pour la formation. On constate un enrôlement massif des filles dans le programme à la suite des multiples actions d'information-communication. Peut-être, cela est dicté par les exigences du PRCJ (50% de filles à recruter comme objectif du programme). Mais il faut relever que les communautés ont souscrit à cette condition, ce qui indique une acceptation progressive à faire accéder les filles dans des dispositifs de formation.

Voici ce que dit à ce sujet un des opérateurs de formation rencontré :

« Le programme a concerné en grande majorité les jeunes filles déscolarisées et/ou alphabétisées du milieu rural. Cela est une grande contribution à la promotion de l'équité, de l'égalité de genre dans l'accès à l'éducation... » Association Cri de Cœur pour l'Équité et le Développement (ACCED), Zorgho

Un des effets soulevés est aussi celui de l'engouement au sein des communautés et la motivation des parents pour le type de dispositif de formation proposé par le PRCJ et qui a pu améliorer les pratiques des apprenants et certainement par effet d'entraînement des communautés dans le domaine agricole, en maraichage et en élevage. Cet effet est senti dans la plupart des localités abritant les centres.

Les propos suivants le confirment.

« Ce que l'on voit déjà c'est l'engouement au sein des communautés. Les apprenants ont amélioré leurs pratiques en termes de culture, de maraichage, d'élevage... ».

Association les Mains Unies du Sahel -AMUS, Koudougou.

Pour certains acteurs, les formations professionnelles reçues ont suscité de nouvelles demandes dans les villages. Le programme a permis à la population de percevoir les opportunités et les débouchés de l'ENF. De nombreux villages ont souhaité l'ouverture de la formation comme l'a soulevé le coordonnateur de l'Association les Mains Unies du Sahel -AMUS, opérateur du centre ouest.

« Il ressort qu'il y a des villages qui souhaitent qu'on ouvre des centres là-bas, mais bon, comme c'est la première fois, bon, on va essayer de se contenter de ce qu'on a d'abord ».

Le PRCJ a mis en œuvre des actions pour développer les capacités professionnelles et entrepreneuriales des apprenants favorisant leur insertion socio-économique. Les effets immédiats perceptibles dans ce cadre sont entre autres l'ouverture des apprenants au monde de l'entrepreneurial agricole, le changement de comportement envers leurs parents et le renforcement des capacités techniques des jeunes qui ont osé commencer les activités de production.

Pour d'autres acteurs *« le nouveau visage de l'Education Non-Formelle pourrait être attribué à l'impact de l'approche de mise en œuvre du programme de renforcement*

des capacités des jeunes » Présidente, Association pour la promotion économiques et sociale des femmes (APES/ femme) du BAZEGA, Kombissiri.

En conclusion, on peut dire que le PRCJ à terme a eu un effet immédiat sur la vie des apprenants. Ces derniers ont bénéficié de plusieurs avantages notamment, le renforcement de leurs compétences de vie et professionnelles, leur permettant ainsi de s'auto-employer. Pour des apprenants soucieux et avec plus d'effort, ils pourront se prendre en charge et s'épanouir.

4.7 Analyse de la durabilité

L'un des pivots de la durabilité du programme reste les opérateurs de formation. Leur existence sur le terrain et les expériences avérées en matière de formation professionnelle permet d'affirmer la durabilité du programme. Néanmoins, il faudrait veiller à ce que les opérateurs maîtrisent non pas seulement le renforcement des acquis scolaires mais aussi et surtout la formation professionnelle. Cela permettra une meilleure formation des apprenants.

Le deuxième jalon de durabilité reste l'engagement des collectivités et des populations au niveau local comme gage de durabilité sociale. Dans cette dimension, il faut ajouter les services déconcentrés des ministères en charge de l'éducation et des secteurs des métiers promus.

Troisièmement, au niveau du suivi général du programme, la responsabilité incombe au FONAENF en collaboration avec les directions centrales et déconcentrées du MENAPLN et du Ministère en charge de la jeunesse et la formation professionnelle. Ces dispositifs de l'Etat sont pérennes et sont des relais pour la consolidation des acquis du programme et de toute intervention future.

Quatrièmement, l'existence des ressources formatives comme les modules, les référentiels et guides pédagogiques constitue une source potentielle de la documentation de l'ingénierie pédagogique des formations à venir.

La triangulation des suggestions lors des entretiens montre que si des dispositions sont prises par le Ministère et ses partenaires de manière inclusive à travers les cadres existants, la durabilité du programme pourrait être assurée. Dans tous les cas, la poursuite des avantages du programme est conditionnée par la capitalisation des résultats et la mise en place d'un mécanisme de partage et de diffusion des leçons tirées et des bonnes pratiques.

En cinquième position mais non des moindres, notons que l'insertion des jeunes de cette phase du programme constitue de manière pratique le jalon de durabilité du programme. Si ceux-ci réussissent, on constatera l'engagement, l'engouement des parents et des jeunes. Si le suivi post formation manque et que les jeunes relâchent, la phase suivante peut avoir des difficultés à convaincre.

En dépit de ce qui précède, au regard de la nature du programme, la durabilité est beaucoup tributaire de la mobilisation financière. Cette capacité n'existant pas chez les opérateurs de formation, l'Etat, le FONAENF et les partenaires devront encore être

mobilisés pour accompagner les acteurs opérationnels pour assurer une vraie durabilité des résultats du PRCJ.

4.8 Analyse FFOM du programme

L'analyse du processus et des résultats au travers de la revue documentaire et des avis des différentes parties prenantes permettent d'établir les forces, faiblesses, menaces et opportunités du programme comme suit. Dans le tableau qui suit, elles sont synthétisées.

Tableau 17: synthèse des forces, faiblesses, menaces et opportunités du PRCJ

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du programme (permet aux jeunes de sortir du désœuvrement et de se fixer sur le territoire) - Adhésion des opérateurs de formation au programme - Choix adapté des métiers de formation par rapport aux zones du programme - Bonne implication des communes - Disponibilité et motivation des apprenants - Effectivité de la cantine scolaire favorisant l'alimentation des apprenants en formation - Implication des COGES dans la gestion des cantines scolaires - Renforcement des capacités des animateurs et des formateurs - Dotation de kits d'équipements aux bénéficiaires pour leurs activités de production - Appui de la communauté pour l'acquisition de site de production - Bonne visibilité des activités du programme - Forte implication du FONAENF dans le plaidoyer et la gestion institutionnelle du programme - Flexibilité du donateur par rapport à la révision du contenu du programme et des réaménagements budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage tardif des activités - Retard entre la fin de la formation intensive de mise à niveau de 3 mois et le début de la formation professionnelle (déperdition) - Offre de formation limitée à 3 métiers (ne prend pas en compte tous les besoins des apprenants) - Faible maîtrise des approches pédagogiques (APC, API...) par certains formateurs³¹ - Durée limitée des sessions de formation des formateurs (certains aspects n'ont pu être abordés) - Faible application de l'approche duale avec le non placement des apprenants en stage dans des entreprises - Ralentissement des activités lié aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19 - Choix de l'option de regroupement des bénéficiaires pour les micro-projets, non adapté aux réalités de terrain (les apprenants préfèrent travailler individuellement) - Source d'eau non pérenne au niveau de certains zones pour les sites de production (maraîchage) - Méconnaissance du contenu des conventions entre le FONAENF et les opérateurs par les DPEPPNF - Inadéquation des coûts initiaux du programme par rapport aux activités programmées (activités de certification)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des services déconcentrés de l'Etat (partenaire de mise en œuvre et de relais pour la pérennisation) - Expertise interne du FONAENF 	<ul style="list-style-type: none"> - Aggravation de la situation sécuritaire dans la zone d'intervention du programme - Instabilité au niveau politique et socioéconomique dans le pays pouvant occasionner le départ des partenaires et la suspension du programme

³¹ Certains formateurs recrutés n'avaient pas le niveau pour bien comprendre ces approches. De plus, la durée des formations était très courte pour bien assimiler les concepts selon ces formateurs

<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des référentiels et modules de formation - Expérience des centres de formation de l'ENF - Présence de la coopération suisse - Diversité des métiers en fonction des potentialités de chaque région - Besoin de main d'œuvre dans les métiers agricoles (emplois et auto-emploi) 	<ul style="list-style-type: none"> - Épidémie comme le cas de la COVID 19
---	--

4.9 Leçons apprises et bonnes pratiques

Au terme de la mise en œuvre du programme, les leçons suivantes peuvent être notées :

- La participation des communautés à travers les communes et les parents (COGES) est un gage de réussite d'un programme à durée moyenne comme le PRCJ. Ces acteurs notamment les COGES motivent les jeunes, favorisent leur présence ;
- La cantine est un moyen pour favoriser les apprentissages et réduire l'absentéisme et les abandons. Il est fort souhaitable selon les acteurs de terrain que la durée de la cantine soit établie sur toute la durée du programme ;
- la proximité des sites de formation professionnelle et des fermes/sites de formation pratique est nécessaire pour faciliter la formation duale et par l'approche par compétences (APC). L'APC permet de faire vraiment l'alternance c'est-à-dire formation théorique, formation pratique immédiatement puis retour en salles pour d'autres modules. Cela est très appréciable mais la réalité est que tous les centres ne peuvent pas répondre à cette exigence ;
- la formation professionnelle de type dual est nécessaire pour sortir les jeunes et les femmes de l'ignorance et de la pauvreté. En améliorant leurs compétences, un signal est donné que même après un échec scolaire, une autre voie est possible pour mieux se former et s'insérer au plan socio-économique ;
- la formation professionnelle au regard des cibles engendre non seulement un changement de comportement dans le milieu du fait que d'autres possibilités existent mais aussi, il est fort possible que l'exode rural diminue.

CONCLUSION

Le PRCJ, en dépit des difficultés constatées au démarrage et dans la coordination (équipe réduite, mobilité) a montré une très bonne performance globale. Le programme est pertinent dans son objectif et sa cible, les métiers promus, l'approche et la stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des acteurs reconnaissent la pertinence et le caractère innovant du programme

Le taux d'exécution physique a démontré une efficacité satisfaisante du programme dans la mise en œuvre des activités, dans l'atteinte des résultats avec néanmoins des faiblesses dans le suivi et la production de données de suivi pour certains indicateurs. L'approche duale est mise en œuvre et permet aux apprenants d'acquérir à la fois des compétences théoriques et s'aiguiser dans la pratique. L'installation des apprenants sortis avec des kits a permis à un peu plus de la moitié de s'installer et de commencer à expérimenter ce qu'ils ont appris.

RECOMMANDATIONS

Au regard des analyses faites, les recommandations suivantes peuvent être faites.

À l'endroit du FONAENF et du BUCO

- Veiller à renforcer davantage le FONAENF en personnel motivé et mettre en place pour les projets et programmes des équipes de coordination rattachées à la Direction générale pour faciliter la mise en œuvre ;
- Recruter des opérateurs qui maîtrisent le renforcement des acquis scolaires et la formation professionnelle ou un opérateur qualifié pour chaque volet ;
- Veiller à mettre en place dès le démarrage des programmes les outils et le personnel nécessaire au suivi-évaluation ;
- Élargir les métiers de formation et relever l'âge de recrutement des apprenants pour prendre en compte les options plurielles des jeunes et les besoins de nombreuses personnes âgées de plus de 18 ans ;
- Veiller à un plus grand engagement des services techniques de l'État en termes notamment de suivi des actions de formation et de formulation de réorientations pertinentes. Nous pensons notamment aux services du MENAPLN pour la phase de renforcement des acquis scolaires et les services de l'agriculture, des ressources animales et autres pour les métiers professionnels enseignés ;
- Formaliser la participation des parties prenantes par des cahiers des charges ou des contrats clairs de sorte à avoir des documents qui les engagent ;
- Revoir le calendrier de mobilisation des jeunes à compter d'octobre pour réduire les absences du fait de la période de récolte ;
- Proposer des congés en décembre car les apprenants estiment les délais longs pour certains, épuisants et démotivants pour d'autres ;
- Intégrer le renforcement des acquis scolaires et la formation technique et professionnelle. Il ressort des entretiens à mi-parcours qu'il est important de revoir à la hausse la durée du renforcement des acquis scolaires parce qu'un bon niveau favoriserait la réussite au CQP. Ainsi, plutôt que de prendre trois mois pour ne renforcer que les acquis scolaires quoique pertinente, on pourrait

selon plusieurs interviewés cumulés les deux volets. Ainsi, certains textes de la formation professionnelle théorique peuvent servir pour comme textes de lecture ou d'exercices pour leur acquisition instrumentale et la formation professionnelle.

- Améliorer la formation de type dual en s'assurant de la disponibilité d'entreprises formatrices de peur que la formation ne soit de type APC ;
- Envisager deux études : une étude de capitalisation et une étude d'impact du programme deux ans après la remise des kits. Pour cela, travailler à disponibiliser une base de données solide ;
- Améliorer la communication du programme : communication entre le programme et les opérateurs, communication du programme avec les communes et les DPPENF, communication entre les parents et les apprenants ;
- renforcer les acquis de la phase 1 ;
- améliorer le suivi du programme ;
- revoir la stratégie d'installation pour privilégier des installations individuelles ou en groupe suffisamment préparées depuis le démarrage selon des choix des apprenants et effectuer des suivi post formation.

À l'endroit de FONAENF et des opérateurs de formation

- Définir un cahier des charges clair avec les entreprises formatrices y compris les montants à leur verser ;
- Améliorer la ration journalière par jeune ;
- Associer les COGES à toutes les rencontres dans le domaine de la formation des apprenants pour une meilleure implication des parents.

À l'endroit du FONAENF et du MENAPLN

- Approfondir la réflexion sur la problématique de la passerelle en privilégiant plutôt des formations modulaires qualifiantes pour leur permettre des qualifications immédiates ;
- Améliorer le suivi des formations par les structures déconcentrées en établissant un cahier des charges précis et définir un budget pour ce faire ;
- Prolonger la durée de la formation des formateurs.

BIBLIOGRAPHIE

1. Document-cadre pour le suivi-monitoring, septembre 2020
2. Document de Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés des cours moyens et des sortants des structures d'éducation non formelle (PRCJ).
3. Document de Socle commun des programmes et approches de formation en éducation non formelle au Burkina Faso
4. Maison de l'entreprise. 2007. Étude sur le profil des secteurs porteurs et constitution d'une banque d'idées de projets privées au Burkina Faso. Rapport final. 217 pages
5. Loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso, 1996
6. Objectifs de développement durable
7. Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020
8. Plan annuel opérationnel 2018 à 2021
9. Politique Nationale d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PN/EFTP), 2008
10. Politique Nationale de l'Emploi (PNE), 2008
11. Politique Sectorielle Travail, emploi et protection sociale,
12. Politique nationale de développement du secteur privé
13. Politique nationale genre
14. Rapports d'activités 2018 à 2021
15. Rapports de suivi de l'APENF
16. Stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin
17. Stratégie nationale de développement de l'éducation non formelle (2021-2025)

ANNEXE

- Liste complète des parties prenantes et autres personnes consultées et interviewées

NOM	PRENOM	FONCTION
OUAGADOUGOU		
COMPAORE	Pamoussa	Chargé de programmes BUCO
KAM	Ollé Franck	Coordonnateur PRCJ
MOYENGA	Honoré	Assistant technique PRCJ
YONABA	Abdoulaye	Secrétaire exécutif APENF
Mme OUEDRAOGO/ZONGO	Éléonore	Chargé de programmes APENF
Mme ZAGRE/KONATE	Oumou	DPENF/Présidente du Cadre de concertation
KABORE	Ousmane	Directeur des écoles et centres de formation DGFOMER
x	x	SP/CNC
RÉGION DU CENTRE-OUEST		
KIENTEGA	Etienne	Coordonnateur PRCJ au niveau de AMUS
SAMPEBGO	Adama	Formateur au centre de Pella
SOULI	Nongamanégré	Animatrice au centre de Kindi
ROUAMBA	Tambi	Président COGES de Soa
KIENO	Marcel	Coordonnateur MOISE
RÉGION DE L'EST		
LOMPO	T. Alexis	Coordonnateur AGF Diéma de Fada
OUOBA	Djuari	Formateur
ZABSONRE/LOMPO	Marguerite	Entreprise formatrice
OUOBA	Djanma	Moniteur
RÉGION DU NORD		
OUEDRAOGO	Adama	Coordonnateur APABUFAD/Ouahigouya
OUEDRAOGO	Madeleine	Coordonnatrice Association Koom/Ouahigouya
COMPAORE	Boubakare	Président ASCDIS/Gourcy
DIANDA	Mady	Président AGNP/Yako
SANOU	N. Maxime	Président DEWRAL/Ouahigouya
BELEM	Souleymane	Formateur DEWRAL/Ouahigouya
OUEDRAOGO	Odette	Animatrice Association Koom/Ouahigouya
SAWADOGO	Issa	Formateur Association koom/Ouahigouya
SAVADOGO	Ali	Président COGES/ Association Koom
REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN		
YEHOUN	T.Théophile	Coordonnateur PRCJ au niveau de AMJPM

BICABA	Estelle	Animatrice pour le compte de l'Association SINIGNANSIGUI/ APDD
OUEDRAOGO	Adama	Opérateur/APDD
MANA	Béhan Marie Madeleine	Animatrice ABJPM
BOMBIRI	Matien	Président COGES du centre de PRCJ de Passakongo
RÉGION DU PLATEAU CENTRAL		
SAWADOGO	Boureima	COGES
KABORE	Sibiri Benoît	Opérateur
TINDIMBA	Zakaria	Formateur
KABORE	G. Paulin	Entreprise formatrice
SAMTOUMA	Stanislas B.W	Formateur
RÉGION DES HAUTS-BASSINS		
IDO	Kollet	Opérateur
SANOU	Aïssata	COGES
SANOU	Donatien	Entreprise formatrice
SANOU	Rachel	Animatrice
SAWADOGO/IDO	Éveline	Formatrice
RÉGION DU CENTRE-SUD		
OUEDRAOGO	Fatimata	Présidente de l'association pour la promotion économique et sociale des femmes (APES/femme) Kombissiri
SYAN	Rosalie	Animatrice/OCADES Manga
BOUDA Pabégwendé Diane	Pabégwendé Diane	Animatrice/OCADES Manga
KABORE/ SAVADOGO	Oumou	Agent technique spécialisée en agriculture à la retraite.APES femmes. Kombissiri
NANA Michel	Michel	Représentant le responsable du COGES. APES femmes. Kombissiri